







École supérieure du travail

# OFFRE DE FORMATION POUR LES DÉLÉGUÉ(E)S DU PERSONNEL MANDAT 2019 – 2024



PROGRAMME AUTOMNE 2019 - PRINTEMPS 2020

### Nos félicitations pour votre élection!

Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, l'École supérieure du travail et les chambres professionnelles vous présentent leur nouvelle offre de formation 2019-2024 dédiée aux délégués du personnel.

Des formations gratuites, modulaires et flexibles, adaptées à votre profil et à vos environnements de travail.

- 85 modules de formation
- · 15 parcours de formation recommandés
- en français et en luxembourgeois
- supports en français et en allemand



École supérieure du travail







Dans la présente publication, le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

### Préface





Mesdames, Messieurs,

Le monde du travail se trouve en pleine phase de mutation. Les développements actuels demandent de plus en plus une grande flexibilité, aussi bien du côté des employeurs que du côté des salariés. Aussi, il est évident que le processus de la digitalisation va durablement influencer la vie professionnelle de tous les salariés.

Dans cet environnement, le travail des délégués du personnel va aussi subir des changements. Dans un monde de travail toujours plus complexe, les tâches des délégués deviennent de plus en plus exigeantes.

En tant que ministre du Travail, je souhaite promouvoir un dialogue social de qualité. Les cours proposés pour les délégués du personnel vont aider à instaurer un tel dialogue. Les personnes intéressées y recevront de nombreuses informations sur des thématiques diverses comme les nouveaux modes d'organisation du travail, la digitalisation où la sécurité dans les entreprises.

J'encourage fortement tous les délégués et surtout les délégués nouvellement élus à profiter de cette offre et à s'inscrire aux nombreuses formations offertes. Le savoir ainsi acquis leur permettra d'exercer efficacement leur fonction.

Finalement, je tiens à remercier tous les délégués du personnel pour leur engagement dans l'intérêt des salariés et tous les partenaires impliqués dans l'organisation des nouvelles formations.

Dan Kersch Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire

### La formation continue des délégués du personnel est un droit et une nécessité pour assurer un dialogue social de qualité

Dans grand nombre d'entreprises, les délégués du personnel sont confrontés à de nouvelles problématiques :

- ils doivent faire face aux mutations sociales en cours et sont donc amenés à développer en permanence leurs compétences afin de pouvoir défendre les intérêts des salariés qu'ils représentent;
- les évolutions législatives et réglementaires au niveau national et au niveau européen, ce qui demande un niveau de technicité de plus en plus élevé;
- de nouveaux défis liés aux modes d'organisation du travail, à la digitalisation, à la sécurité, à l'ergonomie, à la prévention des accidents, etc. apparaissent continuellement.

Grâce à l'instauration d'un dialogue de qualité, il sera possible de trouver des réponses à ces défis qui sont dans l'intérêt à la fois des salariés et des employeurs. Aussi, pour les délégués du personnel, suivre des formations ciblées et pratiques devient indispensable et primordial pour l'exercice efficace de leur mandat.

Au titre de délégué, vous pouvez bénéficier d'un congé-formation pour développer vos pratiques et perfectionner vos connaissances économiques, juridiques, sociales et techniques. Ce congé vous est alloué en fonction de la taille de l'entreprise et du rôle que vous assurez en tant que délégué. Vous trouverez en page 7, un tableau récapitulatif qui vous confirmera le contingent d'heures dont vous disposez.

La loi du 23 juillet 2015 portant réforme du dialogue social implique des changements dans le cadre de la formation des délégués du personnel. Ce nouveau cadre législatif a constitué une opportunité pour réformer la formation des délégués du personnel. En fonction des nouvelles missions attribuées aux membres des délégations du personnel, 8 domaines de formation ont été retenus.

L'offre de formation est modulaire et flexible pour s'adapter à vos besoins et pour vous soutenir dans les défis qui ne manqueront pas de se présenter tout au long de votre mandat.

Bonne lecture!

# Sommaire

Génér	alités	page 4
L	essentiel sur l'organisation	page 4
	es parcours de formation proposés pour vous aider dans os choix de formation	page 5
	roit à la formation des délégués : contingent d'heures de congé-formation	page 7
L'offre	de formation pour les délégués du personnel	page 8
C	1 La connaissance de la législation sur les délégations du personnel	page 11
C	2 La compréhension et l'analyse des données de la situation de l'entreprise	page 25
C	3 La sécurité et la santé dans l'entreprise	page 31
C	La prévention et la gestion des différends collectifs et individuels	page 49
C	5 La formation professionnelle et l'apprentissage	page 51
C	6 Les régimes complémentaires de pension	page 55
C	7 L'égalité de traitement – la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle	page 57
C	8 La communication dans l'entreprise et le travail en équipe	page 63
Toutes	les formations en un coup d'œil	page 69
Les qu	inze parcours de formation recommandés	page 77
	omment lire le parcours de formation qui m'est proposé ?	page 79
	élégués du personnel – Entreprises de 15 à 49 salariés	page 80
	élégués du personnel – Entreprises de 50 à 150 salariés	page 85
	élégués du personnel – Entreprises > 150 salariés	page 91
	élégués à l'égalité – Entreprises > 15 salariés	page 101
	élégués à la sécurité et à la santé – Entreprises > 15 salariés	page 102
Formu	laires d'inscription	page 105
Anme	deformulare	page 109

### Généralités

### L'essentiel sur l'organisation



### **Inscriptions:**

École supérieure du travail (EST)

Site web: www.est.public.lu | Mail: estinfo@est.etat.lu | T+352 247 86 202



### **Horaires:**

- > 1 jour : de 08h30 17h00
- > 0,5 jours: matin > de 08h30 12h30 ou après-midi > de 13h00 17h00



### Langues:

- > luxembourgeois (LU)
- > français (FR)

Les supports de cours sont disponibles en français ou en allemand.



### Public cible:

- > Délégués du personnel :
  - Membre titulaire 1<sup>er</sup> mandat (MT1)
  - Membre titulaire (MT)
  - Membre suppléant 1<sup>er</sup> mandat (MS1)
  - Membre suppléant (MS)
- > Délégués à l'égalité (DE)
- > Délégués à la sécurité et à la santé 1er mandat (DSS1)
- > Délégués à la sécurité et à la santé (DSS)



### Lieu:

Centre de formation et de séminaires de la Chambre des salariés – CEFOS 12, rue du Château | L-5516 REMICH

Site web: www.cefos.lu | Mail: cefos@cefos.lu | T+352 274 94 500

### Des parcours de formation proposés pour vous aider dans vos choix de formation

### Qu'est-ce qu'un parcours de formation ?

Un parcours de formation est un ensemble organisé de modules qui répond aux besoins d'un public cible défini, en l'occurrence à un profil de délégué spécifigue. Ainsi vous trouverez dans notre offre, 15 parcours différents qui répondent aux besoins des différents profils de délégués, en tenant compte de leur expérience, de leur fonction et de la taille de l'entreprise dans laquelle ils agissent.

### Pourquoi proposer des parcours ?

Ces parcours ont pour objectif d'aider les délégués du personnel à concevoir leur plan de formation individuel pour disposer des connaissances et des pratiques indispensables et pour pouvoir exercer leur mandat dans les meilleures conditions.

Ils tiennent compte des missions générales attribuées aux délégations du personnel, ainsi que des missions spécifiques, et ceci quelle que soit la taille de l'entreprise.

### Comment se sont-ils construits?

Les parcours qui vous sont proposés dans cette offre ont été construits avec des experts de terrain, des acteurs du dialogue social, des délégués du personnel, des syndicats, des institutionnels et des formateurs. Ils prennent en compte les missions et les obligations des délégués, les résultats d'études nationales et européennes sur les besoins en connaissances et en savoir-faire des représentants du personnel et enfin des retours directs que nous recevons des nombreux déléqués, qui comme vous, sont quotidiennement sur le terrain.

### À qui s'adressent ces parcours?

Ils ciblent à tous les délégués du personnel.

15 parcours différents sont proposés (cf. pages 77 à 103).

Ils s'adressent:

- au délégué titulaire premier mandat ou réélu, dans une entreprise de 15 à 49 salariés, de 50 à 150 salariés ou de plus de 150 salariés;
- au délégué suppléant premier mandat ou réélu, dans une entreprise de 15 à 49 salariés, de 50 à 150 salariés ou de plus de 150 salariés;

- au délégué à l'égalité ;
- au délégué à la sécurité et à la santé premier mandat ou réélu.

### Les formations reprises dans ces parcours sont-elles obligatoires?

Les formations sont proposées et non obligatoires. Les actions et les contextes dans lesguels évoluent les délégués sont vastes, et donc la flexibilité dans le choix des modules nous paraît la meilleure option dans l'intérêt des participants.

Toutefois, celles identifiées pour les délégués nouvellement élus sont fortement recommandées.

Les autres formations sont conseillées par des acteurs de terrain. À vous d'évaluer votre intérêt en fonction de l'environnement dans lequel vous évoluez.

### Puis-je créer mon propre parcours ?

Les parcours recommandés vous orientent dans la création de votre propre plan de formation.

À la page 69, vous trouverez la liste complète des formations qui composent notre offre. Faites vos choix en fonction des connaissances et des expériences que vous avez, des formations que vous avez déjà suivies, de vos contextes économiques, juridiques, sociaux et techniques, et du contingent d'heures dont vous disposez.

### Dois-je prendre congé pour suivre une formation?

En tant que délégué du personnel, vous disposez d'un contingent d'heures appelé congé-formation pour les 5 années de votre mandat en fonction de votre rôle et de la taille de l'entreprise. Ce congé-formation est considéré comme un temps de travail effectif.

Les dispenses de service ainsi que le maintien de la rémunération du délégué en formation se font conformément à l'article L.415-9 du Code du travail. Les démarches administratives y relatives sont assurées par l'École supérieure du travail (EST).

# Quel est le rôle de l'École supérieure du travail ?

L'École supérieure du travail (EST) est une institution de formation relevant du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Elle a pour mission de contribuer à la promotion du dialogue social, en dispensant, le cas échéant en collaboration avec les chambres professionnelles, un enseignement visant l'acquisition, le perfectionnement et l'adaptation des connaissances, des membres de délégations du personnel, des délégués à l'égalité ou encore des délégués à la sécurité et à la santé

Dans le cadre de cette offre, l'EST gère les aspects administratifs liés à la formation telles que les inscriptions, l'organisation des journées et les démarches de congé-formation des déléqués.



# Pour toute question supplémentaire, veuillez contacter l'Ecole supérieure du travail

1, porte de France | L-4360 Esch-sur-Alzette T +352 247 86 202 | F +352 247 86 131 Email: estinfo@est.etat.lu

### Comment m'inscrire aux formations?

Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir les formulaires présents dans cette brochure aux pages 105 à 112. La fiche d'inscription n'est valable qu'avec la signature de l'employeur ou de son représentant. Pour des raisons de démarches administratives notamment les demandes de libération du délégué, l'inscription doit être envoyée au plus tard 6 semaines avant le début de la formation sélectionnée. Le formulaire doit être dûment rempli, signé, daté et envoyé à l'EST via email : estinfo@est.etat.lu ou par courrier.

# Une formation est indiquée « sur demande » comment puis-je notifier mon intérêt ?

L'offre qui vous est présentée est disponible pour les 5 années de votre mandature. Le calendrier avec des dates précises, est par contre publié chaque année. Si une formation n'est pas planifiée, elle est alors annoncée « sur demande ».

Toutes les formations présentes dans cette offre seront planifiées au cours d'au moins une des cinq années de la présente mandature. Toutefois, si l'une des formations vous intéresse et n'est pas dans le calendrier de l'année en cours, il vous est recommandé de notifier votre intérêt auprès de l'EST, via la fiche d'inscription, en indiquant dans le champ « date », la période de formation souhaitée.

La formation sera alors organisée dès lors qu'un nombre suffisant de participants marque son intérêt. Vous serez contacté par l'EST pour confirmer votre participation.

### Puis-je loger sur place?

Les cours se tiennent en principe au Centre de formation et de séminaires (CEFOS) de Remich. Il est possible de loger sur place. Le nombre de chambres étant restreint, cette possibilité n'est assurée que dans la limite des places disponibles. L'affectation des chambres se fera selon l'ordre d'inscription au

### Combien coûte mon projet de formation?

La participation aux modules de formation, le logement et les repas sont gratuits.

Les frais de libération et de maintien de la rémunération, sont remboursés à votre entreprise par le Ministère du Travail et ce conformément aux conditions de l'article L.415-9 du Code du travail.

La déclaration pour le remboursement sera distribuée au début des cours.

# Comment puis-je valoriser mon effort en formation continue?

Les formations suivies vous donnent droit à un certificat de participation.

# Quels sont les rôles des chambres professionnelles ?

La Chambre des métiers (CDM), la Chambre de commerce (CC) et la Chambre des salariés (CSL), chacune avec ses experts de terrain, est en charge de concevoir des programmes de formation et de sélectionner les formateurs pour les réaliser.

### Droit à la formation des délégués : le contingent d'heures de congé-formation

### Délégués du personnel d'une entreprise de 15 à 49 salariés

Membre titulaire 1<sup>er</sup> mandat (MT1)

Membre titulaire (MT)

Membre suppléant 1<sup>er</sup> mandat (MS1)

Membre suppléant (MS)

### Heures/mandat

 $40h + 16h^{1}$  sur 5 ans

40h sur 5 ans

 $20h + 8h^{1} sur 5 ans$ 

20h sur 5 ans

### Délégués du personnel d'une entreprise de 50 à 150 salariés

Membre titulaire 1<sup>er</sup> mandat (MT1)

Membre titulaire (MT)

Membre suppléant 1er mandat (MS1)

Membre suppléant (MS)

### Heures/mandat

 $80h + 16h^{1} sur 5 ans$ 

80h sur 5 ans

40h + 8h<sup>1</sup> sur 5 ans

### Délégués du personnel d'une entreprise > 150 salariés

Membre titulaire 1<sup>er</sup> mandat (MT1)

Membre titulaire (MT)

Membre suppléant 1<sup>er</sup> mandat (MS1)

Membre suppléant (MS)

### Heures/mandat

 $200h + 16h^{1} sur 5 ans$ 

200h sur 5 ans

100h + 8h1 sur 5 ans

100h sur 5 ans

### Délégués à l'égalité et délégués à la sécurité et à la santé de toute entreprise >15 salariés

Délégué à l'égalité (DE)

Délégué à la sécurité et à la santé

1er mandat (DSS1)

Délégué à la sécurité et à la santé (DSS)

### Heures/mandat

40h<sup>2</sup> sur 5 ans

 $40h^2 + 10h^1 sur 5 ans$ 

40h<sup>2</sup> sur 5 ans

Les heures de congé-formation attribuées pour le 1er mandat sont à prendre au cours des 12 premiers mois du mandat.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Pour le délégué à l'égalité, ce contingent d'heures s'ajoute à celui alloué au délégué du personnel. Il en est de même pour le délégué à la sécurité et à la santé, si ce dernier a été nommé parmi les membres de la délégation.

## L'offre de formation pour les délégués du personnel

### Les domaines proposés



La connaissance de la législation sur les délégations du personnel p. 11

02

La compréhension et l'analyse des données de la situation de l'entreprise

p. 25



La sécurité et la santé dans l'entreprise

p. 31



La prévention et la gestion des différends collectifs et individuels

p. 49



# LES DESCRIPTIFS DES COURS



LA CONNAISSANCE DE LA LÉGISLATION SUR LES DÉLÉGATIONS DU PERSONNEL

# 1.1 Organiser les élections en entreprise, connaître le fonctionnement d'une délégation et les différents mandats des délégués

### • FD-1.1.1 L'exercice du mandat de délégué du personnel

#### Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :

LU	09 + 10 octobre 2019	12 + 13 novembre 2019	1	18 + 19 mars 2020	23 + 24 avril 2020
FR	03 + 4 décembre 2019	10 + 11 février 2020		04 + 05 mai 2020	30 juin + 01 juillet 2020

### **Objectifs:**

Exercer le mandat de délégué du personnel.

### Contenu:

- > L'organisation des élections.
- > Le fonctionnement de la délégation du personnel : bureau et réunions.
- > L'exercice du mandat du délégué du personnel : heures de délégation, heures de consultation, congé-formation, droit d'information, affichage et publications, protection contre le licenciement.
- > Le droit d'assistance par des conseillers extérieurs.
- > Les différents mandats : le délégué du personnel, le délégué à la sécurité et à la santé et le délégué à l'égalité.
- La mission de la délégation du personnel en matière d'information et de consultation sur la vie de l'entreprise (amélioration des conditions de travail et d'emploi, règlement intérieur, politique de prévention en matière de harcèlement et de la violence au travail, le plan de formation, etc.).
- > Le secret professionnel.
- > Le congé-formation.
- > La protection spéciale.
- > Le règlement des litiges et les voies de recours.

# FD-1.1.2 L'exercice du mandat de représentant du personnel au sein d'un conseil d'administration ou d'un conseil de surveillance

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	01 octobre 2019	09 décembre 2019		02 mars 2020		20 mai 2020
FR	04 novembre 2019	27 janvier 2020	l	22 avril 2020	T	29 juin 2020

### **Objectifs:**

Exercer le mandat de représentant du personnel au sein d'un conseil d'administration ou d'un conseil de surveillance d'une société anonyme.

- > Les entreprises concernées par une représentation du personnel au sein de leur conseil d'administration.
- La désignation du mandat des représentants des travailleurs dans le conseil d'administration ou le conseil de surveillance :
  - la désignation des membres ;

- les conditions pour devenir membre du conseil d'administration ou de surveillance.
- > La durée du mandat.
- > Le remplacement d'un membre sortant.
- > Les pouvoirs et les responsabilités des membres en tant que représentants du personnel.

### 1.2 Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit du travail

#### Les institutions et les sources de droit du travail FD-1.2.1

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

	LU	05 novembre 2019	28 janvier 2020	21 avril 2020	1	02 juillet 2020
•••	FR	02 octobre 2019	10 décembre 2019	03 mars 2020	1	19 mai 2020

### **Objectifs:**

Découvrir les institutions luxembourgeoises et les sources du droit du travail.

### Contenu:

- > Les institutions au Luxembourg et leurs rôles respectifs : > Les différentes sources du droit :
  - la Chambre des députés ;
  - le Gouvernement :
  - le Conseil d'État ;
  - les chambres professionnelles et autres.
- - la Constitution;
  - les lois et les règlements.

### → FD-1.2.2 L'organisation judiciaire

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	03 octobre 2019	11 décembre 2019	04 mars 2020	18 mai 2020
FR	06 novembre 2019	29 janvier 2020	27 avril 2020	03 juillet 2020

### **Objectifs:**

Identifier auprès de guels tribunaux engager des procédures et entamer les démarches nécessaires.

- > L'organisation judiciaire.
- > Les différents types de tribunaux : civil, pénal, tribunaux du travail.
- > Les différents types de professions juridiques (avocats, huissiers et autres).
- > Les compétences des tribunaux.
- > Les recours administratifs.

### → FD-1.2.3 Le Tribunal du travail

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	07 novembre 2019	30 janvier 2020	28 avril 2020		06 juillet 2020
FR	01 octobre 2019	12 décembre 2019	05 mars 2020	1	22 mai 2020

### **Objectifs:**

Aider à faire un recours devant le Tribunal du travail.

### Contenu:

- > Déterminer le tribunal compétent.
- > Les différentes requêtes, apprendre à les rédiger.
- > Les délais.

- > Le déroulement du procès.
- > Les jugements rendus.
- > La jurisprudence en droit du travail.

### ◆ FD-1.2.4 L'emploi et le chômage

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	03 octobre 2019	13 décembre 2019	06 mars 2020	1	25 mai 2020
FR	08 novembre 2019	31 janvier 2020	29 avril 2020	1	07 juillet 2020

### **Objectifs:**

Avoir recours aux principes de la réglementation en matière de chômage et de maintien dans l'emploi.

- > L'Agence pour le développement de l'emploi.
- > Le Fonds pour l'emploi.
- > Le Comité de conjoncture.
- > Les mesures promouvant le maintien dans l'emploi.
- > Les droits et les obligations du demandeur d'emploi.
- > Les indemnités de chômage complet.
- > Le chômage partiel.
- > Les chômages intempéries ou technique.

- > Le chômage des jeunes.
- > Les aides prévues par le Gouvernement.
- > Le contrat d'appui-emploi (CAE) et le contrat d'initiation à l'emploi (CIE).
- > Les aides à la recherche d'emploi.
- > Les aides à l'embauche de demandeurs d'emploi.
- > Le stage de professionnalisation et le contrat de réinsertion-emploi.

#### 

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	08 novembre 2019	24 janvier 2020		20 avril 2020	08 juillet 2020
FR	07 octobre 2019	18 décembre 2019	1	09 mars 2020	26 mai 2020

### **Objectifs:**

Appliquer de manière pratique le droit du travail.

### Contenu:

- > Des exercices permettant de résoudre des cas concrets qui se posent aux représentants des salariés en matière de droit du travail.
- > Des méthodes actives, illustration par des schémas.
- > Des exemples réels et des situations pratiques vécus par les participants.

### ◆ FD-1.2.6 Les différents types de contrats de travail

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Identifier et vérifier la conformité de différents contrats de travail.

- > La définition du contrat de travail.
- > Les différents types de contrat de travail : CDI, CDD, travail intérimaire.
- > La forme et le contenu des différents contrats de travail.
- > Le contrat oral et/ou écrit.

- > Les clauses obligatoires.
- > La négociation de la rémunération.
- > Les clauses de flexibilité.
- > L'insertion d'une période d'essai.

### FD-1.2.7 Les modifications du contrat de travail

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	07 octobre 2019	16 décembre 2019	10 mars 2020	1	27 mai 2020
FR	14 novembre 2019	28 janvier 2020	20 avril 2020		09 juillet 2020

### **Objectifs:**

Appliquer correctement les règles en matière de modification des conditions de travail.

### Contenu:

- > La notion de modification essentielle du contrat de travail.
- > Une modification favorable ou neutre versus une modification défavorable d'une clause du contrat de travail
- > L'incidence d'une clause de flexibilité dans le contrat de travail.
- > La procédure de modification avec préavis ou avec effet immédiat.
- > Le refus du salarié d'accepter le changement.
- > La protection de certains salariés (p.ex. délégués du personnel) en cas de modification unilatérale d'une clause essentielle de leur contrat de travail.

# ● FD-1.2.8 Les procédures et les conséquences du licenciement ou d'une démission

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	15 novembre 2019	03 février 2020	22 avril 2020	-1	10 juillet 2020
FR	08 octobre 2019	19 décembre 2019	11 mars 2020		28 mai 2020

### **Objectifs:**

Maîtriser les procédures et les conséquences d'un licenciement ou d'une démission.

- La résiliation du contrat de travail pendant la période d'essai.
- > Le licenciement individuel avec préavis ou effet immédiat, pour motifs personnels ou motifs économiques.
- > L'entretien préalable.
- > Les indemnités de départ.

- > Le congé pour la recherche d'un nouvel emploi.
- > La dispense de travail.
- > La démission avec préavis ou avec effet immédiat.
- > Les obligations des parties après la fin du contrat de travail.
- > L'incidence sur le chômage.

### ► FD-1.2.9 Les causes de cessation automatique d'un contrat de travail

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	14 octobre 2019	20 décembre 2019	12 mars 2020	1	29 mai 2020
FR	15 novembre 2019	04 février 2020	24 avril 2020	1	13 juillet 2020

### **Objectifs:**

Renseigner et mettre en garde les salariés contre une possible cessation automatique de leur contrat de travail.

#### Contenu:

- > La déclaration d'inaptitude du salarié lors de l'examen médical d'embauche.
- > La cessation d'activités, la faillite et le transfert d'entreprise.
- > La décision d'aptitude du contrôle médical de la sécurité sociale.
- > L'épuisement des droits du salarié à l'indemnité pécuniaire de maladie.
- > L'incapacité du salarié d'exercer son dernier poste de travail.
- > Le reclassement externe du salarié.
- > L'attribution d'une pension d'invalidité au salarié.

### • FD-1.2.10 La rémunération du salarié

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	11 novembre 2019	05 février 2020	17 avril 2020	14 juillet 2020
FR	15 octobre 2019	18 décembre 2019	13 mars 2020	05 juin 2020

### **Objectifs:**

Conseiller les salariés en matière de rémunération.

- > Le salaire social minimum qualifié.
- > L'indexation des salaires.
- > Les compléments de salaire (avantages en nature, gratifications).
- > Les majorations de salaire.
- > La période de paiement du salaire.

- > La saisie sur salaire.
- > Les retenues sur salaire.
- > Les voies de recours en cas de non-paiement.
- > La prescription de salaire.
- > La fin du contrat de travail et le reçu pour solde de tout compte.

### • FD-1.2.11 La durée du travail et la surveillance sur le lieu de travail

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Gérer les heures de travail et poser le cadre de la surveillance au travail.

### Contenu:

- > La durée du travail, les principes :
  - les limites et repos journaliers et hebdomadaires ;
  - le régime des heures supplémentaires ;
  - le travail de dimanche, de nuit, de jour férié.
- > La durée du travail flexible dans le cadre d'une période de référence : le plan d'organisation du travail (POT) – l'horaire mobile.
- > Le travail à temps partiel.
- > Les personnes exclues.
- > La surveillance sur le lieu de travail et le respect de la vie privée du salarié :
  - cas limitatifs d'ouverture :
  - nécessité et proportionnalité de la surveillance;

- vidéosurveillance enregistrement de conversations téléphoniques;
- courriers électroniques et secret des correspondances;
- accès internet et utilisation internet à des fins privées ;
- information préalable des salariés et des représentants du personnel ;
- licéité et loyauté des modes de preuve ;
- sanctions de l'employeur ou du salarié;
- rôle de la Commission nationale pour la protection des données.

### • FD-1.2.12 Les différents types de congés

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Aider les salariés à mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.

- > Le congé annuel de récréation.
- > Les congés extraordinaires.
- > Le congé de maternité et d'accueil.
- > Le congé parental.
- > Le congé pour raisons familiales.

- > Le congé d'accompagnement.
- > Le congé individuel de formation.
- > Le congé politique.
- > Les autres congés spéciaux.

### FD-1.2.13 La protection des salariés en cas de maladie ou de grossesse

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU 16 octobre 2019 | 13 janvier 2020 | 10 mars 2020 | 04 juin 2020 FR 12 novembre 2019 | 06 février 2020 | 16 avril 2020 | 15 juillet 2020

### **Objectifs:**

Clarifier les droits et les obligations du salarié et de son employeur en cas de maladie ou de grossesse.

### Contenu:

- > La maladie:
  - les obligations du salarié;
  - la maladie pendant le congé;
  - la protection contre le licenciement;
  - le maintien de la rémunération ;
  - les divers contrôles du salarié malade;
  - la prééminence du Contrôle médical de la sécurité sociale ;

- le reclassement;
- la cessation automatique du contrat de travail.
- > La grossesse:
  - la déclaration de la grossesse ;
  - les règles protectrices de la salariée enceinte ou allaitante.

# • FD-1.2.14 Le droit de propriété et les droits et obligations liés à un contrat

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Informer les salariés sur les droits de propriété, les clauses contractuelles et leurs impacts et conséquences potentielles.

- > Le droit immatériel.
- > La propriété intellectuelle.
- > La propriété industrielle.
- > Le droit des nouvelles technologies et des médias.
- > Les modalités de cession.
- > La naissance et la fin d'un contrat.
- > Les garanties, les preuves et la rupture d'un contrat.

# 1.3 Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit de la sécurité sociale

# • FD-1.3.1 Le fonctionnement de la sécurité sociale et les différentes prestations

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	18 novembre 2019	07	février 2020	30 avril 2020	16 juillet 2020
FR	17 octobre 2019	14	janvier 2020	16 mars 2020	10 juin 2020

### **Objectifs:**

Comprendre l'organisation et le financement de la sécurité sociale.

### Contenu:

- > La structure et l'organisation administrative de la sécurité sociale.
- > Le financement.
- > La procédure d'affiliation.
- > Les différentes prestations sociales : maladie, maternité, dépendance.
- > Les pensions
- > Les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- > Les prestations familiales.
- > Le chômage.
- > Le revenu minimum garanti.

# • FD-1.3.2 Les droits et les obligations du bénéficiaire de prestations sociales

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	18 octobre 2019	15 janvier 2020	17 mars 2020	11 juin 2020
FR	19 novembre 2019	04 février 2020	15 avril 2020	17 juillet 2020

### **Objectifs:**

Conseiller les salariés sur les droits et les obligations du bénéficiaire et sur ses droits aux prestations sociales.

- > Les conditions.
- > Les droits.

- > Les obligations.
- > Le montant des différentes prestations.

### ◆ FD-1.3.3 Les pensions au Luxembourg

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	20 novembre 2019	10 février 2020	06 mai 2020	16 juillet 2020
FR	21 octobre 2019	13 janvier 2020	20 mars 2020	12 juin 2020

### **Objectifs:**

Conseiller les salariés sur les différentes formes de pension au Luxembourg.

### Contenu:

- > Les différentes formes de pension de retraite.
- > La pension de vieillesse.
- > La pension d'invalidité.
- > Les pensions de survie du conjoint.

- > Les conditions d'ouverture.
- > Les modes de calcul.
- > Les enjeux du financement des pensions.
- > La distinction entre préretraites et pensions anticipées, pensions des résidents et des non-résidents.

### • FD-1.3.4 Les litiges en matière de sécurité sociale

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Conseiller les salariés sur les voies de recours en cas de litiges en matière de sécurité sociale.

- > La contestation d'une décision négative.
- > Les voies de recours administratifs ou contentieux.
- > La procédure devant le Conseil arbitral de la sécurité sociale et le Conseil supérieur de la sécurité sociale.
- > L'analyse de jurisprudences récentes.

### 1.4 Les spécificités des travailleurs frontaliers

### ◆ FD-1.4.1 La fiscalité des salariés frontaliers et internationaux

### Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Renseigner les salariés sur une situation fiscale transfrontalière et répondre aux questions posées sur ce sujet, en l'occurrence, sur les règles de détachement dans plusieurs pays.

### Contenu:

- > Le statut fiscal des salariés internationaux :
  - les détachés ;
  - les frontaliers ;
  - les salariés travaillant simultanément dans plusieurs pays.
- > L'impact fiscal lié au télétravail.

- > Les règles de sécurité sociale en cas de détachement et de travail dans plusieurs pays.
- > La préparation à un contrôle fiscal du pays frontalier.
- > La gestion des salaires des frontaliers travaillant sur plusieurs pays.
- > Le droit à la pension dans un contexte international (carrière mixte).

# 1.5 Quelques conseils en matière de calcul des revenus et de déclaration d'impôt

### • FD-1.5.1 Le calcul et la lecture d'une fiche de salaire

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

21 octobre 2019

14 janvier 2020

16 mars 2020

10 juin 2020

FR

18 novembre 2019

11 février 2020

07 mai 2020

20 juillet 2020

### **Objectifs:**

Renseigner les salariés sur les mécanismes de base du calcul des salaires.

- > La durée normale de travail.
- > Le régime des heures supplémentaires.
- > Le travail du dimanche.
- > Le travail des jours fériés.
- > Les gratifications et les autres suppléments.
- > Les avantages en nature.
- > La retenue d'impôt sur salaires.
- > Les charges sociales.
- > Le salarié et la maladie.
- > Quelques applications pratiques.

### ← FD-1.5.2 Le calcul et la déclaration de revenus pour résidents luxembourgeois

### Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Aider les salariés à remplir le formulaire de déclaration d'impôt et à calculer l'impôt final à payer ou à récupérer.

### Contenu:

- > L'obligation de soumettre une déclaration d'impôt sur le revenu ou un décompte annuel.
- > La situation familiale et la classe d'impôt.
- > Les revenus :
  - les revenus non exonérés (luxembourgeois) ;
  - les revenus exonérés.
- > Les frais de déplacement/frais d'obtention.
- > La subvention d'intérêts.
- > La pension : les différents piliers (légal, complémentaire, privé).
- > Les capitaux mobiliers : intérêts d'épargne et dividendes.
- > La location de biens immeubles : la perte fiscale sur l'habitation principale ou l'immeuble de rapport.

- > Les plus-values sur cession de biens meubles (actions) ou d'immeubles.
- > Les dépenses spéciales : les assurances (vie, décès, maladie, prévoyance-vieillesse), les intérêts débiteurs, l'épargne-logement.
- > Les abattements.
- > Les charges extraordinaires : les frais de maladie, de garde d'enfants, de femme de ménage.
- > Le bulletin d'impôt et contentieux.
- > Le calcul de l'impôt sur le revenu.
- > Des exercices pratiques : remplir une déclaration fiscale et calculer l'impôt.

### • FD-1.5.3 Le calcul et la déclaration de revenus pour non-résidents

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Aider les salariés à remplir le formulaire de déclaration d'impôt et à calculer l'impôt final à payer ou à récupérer.

- > L'obligation de soumettre une déclaration d'impôt sur le revenu ou un décompte annuel.
- > La situation familiale et la classe d'impôt.
- > Les revenus :
  - les revenus non exonérés (luxembourgeois) ;
  - les revenus exonérés.
- > Les frais de déplacement/frais d'obtention.
- > La subvention d'intérêts.
- > La pension : les différents piliers (légal, complémentaire, privé)
- > Les capitaux mobiliers : intérêt d'épargne et dividendes.
- > La location de biens immeubles : la perte fiscale sur l'habitation principale ou l'immeuble de rapport.

- > Les plus-values sur cession de biens meubles (actions) ou d'immeubles.
- > Les déductions : l'option pour l'assimilation aux résidents luxembourgeois (art. 157<sup>ter</sup> LIR).
- > Les dépenses spéciales : les assurances (vie, décès, maladie, prévoyance-vieillesse), les intérêts débiteurs, l'épargne-logement.
- > Les abattements.
- > Les charges extraordinaires : les frais de maladie, de garde d'enfants, de femme de ménage.
- > Le bulletin d'impôt et contentieux.
- > Le calcul de l'impôt sur le revenu.
- > Des exercices pratiques : remplir une déclaration fiscale et calculer l'impôt.

### 1.6 La protection des données personnelles et la digitalisation

### • FD-1.6.1 La protection des données à caractère personnel

### Durée des cours : 4 heures (après-midi) | Dates des cours :

LU	21 novembre 2019	Ī	27 janvier 2020	21 avril 2020	Ī	09 juillet 2020
FR	15 octobre 2019	Т	16 décembre 2019	11 mars 2020	Ī	08 juin 2020

### **Objectifs:**

Comprendre les notions et principes de base applicables à la protection des données. Expliquer aux délégués du personnel comment faire valoir les droits des salariés tels que conférés par la législation sur la protection des données. Comprendre les droits et obligations de l'employeur et plus particulièrement en matière de surveillance sur le lieu de travail.

### Contenu:

- > Introduction au Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 (RGPD).
- > Les missions ainsi que les pouvoirs de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD).
- > Les notions fondamentales applicables à la protection des données, à savoir :
  - Qu'est-ce qu'un traitement de données à caractère personnel ?
- Qui sont les responsables du traitement et les soustraitants ?
- Quels sont les grands principes applicables ?
- > Les droits des personnes concernées.
- > Les obligations du responsable du traitement.
- > La surveillance sur le lieu de travail.

### • FD-1.6.2 La cybersécurité : Savoir se protéger face aux nouveaux dangers

### Durée des cours : 4 heures (matin) | Dates des cours :

LU	21 novembre 2019	27 janvier 2020	21 avril 2020	09 juillet 2020
FR	15 octobre 2019	16 décembre 2019	11 mars 2020	08 juin 2020

### **Objectifs:**

Comprendre les bases de la sécurité de l'information. Acquérir les bons réflexes. Apprendre à protéger ses actifs (privés et professionnels).

- > La cybersécurité devient un réel enjeu, autant dans notre vie professionnelle que privée. Que ce soit via les réseaux sociaux, nos smartphones, nos ordinateurs ou nos objets connectés, notre vie est de plus en plus exposée à de nouveaux risques dont la plupart n'ont pas conscience.
- Considérant que les nouvelles technologies nous apportent de plus en plus de confort dans notre quotidien, il ne faut pas oublier que ces dernières peuvent facilement se retourner contre nous si l'on ne prend pas garde à se protéger.
- > Au travers de cette formation ponctuée de démonstrations, vous apprendrez les règles de base pour faire face aux cyberrisques et découvrirez, entre autres, les rouages de l'envers du décor : l'univers des cybercriminels.



LA COMPRÉHENSION ET L'ANALYSE DES DONNÉES SUR LA SITUATION DE L'ENTREPRISE

### • FD-2.0.1 Les finances : une approche interactive

### Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :

LU 19 + 20 novembre 2019 | 06 + 07 février 2020 | 29 + 30 avril 2020 | 07 + 08 juillet 2020 FR 22 + 23 octobre 2019 | 16 + 17 janvier 2020 | 05 + 06 mars 2020 | 08 + 09 juin 2020

### **Objectifs:**

Maîtriser les notions essentielles pour mesurer l'impact des décisions financières prises sur la situation financière de l'entreprise.

### Contenu:

- > L'entreprise bénéficiaire et le risque de faillite.
- > La différence entre trésorerie (caisse) et bénéfice.
- > La fermeture d'une entreprise en plein développement.
- > La comptabilité : art ou science exacte ?
- > Les caractéristiques de la comptabilité d'un groupe d'entreprises.
- > La différence entre normes internationales et normes luxembourgeoises.
- > La différence entre rentabilité et profitabilité.
- > La différence entre augmentation des ventes et hausse de bénéfice.
- > Les hypothèses de base de la comptabilité.
- > Les informations contenues dans les documents comptables.

### • FD-2.0.2 Des clés pour relier l'économique et le social

### Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Interpréter les mécanismes économiques qui régissent le fonctionnement d'une entreprise.

- > L'économie d'entreprise : les notions de marchés et de stratégies.
- > Les bases de la lecture des comptes de l'entreprise.
- > Les liens entre les comptes de l'entreprise et les enjeux sociaux (emplois et salaires).
- > L'examen de la situation d'entreprises et cas pratiques.

### ◆ FD-2.0.3 La stratégie d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise

### Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Analyser les rouages économiques d'une entreprise et les implications sur les ventes, la production, les conditions de travail, les investissements et les finances par la simulation.

### Contenu:

- > La simulation de gestion fonctionne comme un véritable «jeu » où les équipes (chaque équipe est une entreprise) sont en concurrence sur un même marché.
- > Le but est de faire prospérer au mieux son entreprise.
- Chaque équipe prend des décisions de production, des décisions commerciales (prix, publicité, force de vente, durée du travail, etc.), des décisions relatives aux conditions de travail, des décisions d'investissement, de financement (emprunt, remboursements, etc.).
- Ces décisions sont analysées par un logiciel qui détermine le niveau des ventes, le bénéfice ou la perte réalisée. Sur la base de ces résultats, de nouvelles décisions sont prises.
- > Des évènements aléatoires (pannes, grèves, etc.)
  peuvent également survenir et « contrarier » les
  prévisions des dirigeants et on peut dire que cette
  simulation permet vraiment aux « joueurs » de mieux
  appréhender la complexité de la gestion d'une entreprise.
- > Toutes les fonctions de l'entreprise (gestion, marketing, finances, logistique, etc.) sont abordées et peuvent être développées par l'animateur, en fonction des besoins exprimés par les participants.

# ► FD-2.0.4 Les différents tableaux de bord de la gestion des ressources humaines

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Interpréter les principaux indicateurs mis en place au niveau de la gestion sociale afin d'identifier les problématiques liées au recrutement, au turn-over, à la mobilité, à la pyramide des âges, à l'ancienneté et à l'égalité femmes/hommes.

- > Le suivi des effectifs : recrutement, turn-over, mobilité, pyramide des âges, ancienneté, etc.
- > L'analyse de la politique de rémunération.
- > L'analyse de la masse salariale et du système de paie (méthode des écarts sur salaires).
- > Les indicateurs d'absentéisme.
- > Les indicateurs de conflictualité (dégradation du climat social).
- > Le suivi des heures prestées.
- > Les frais de personnel.
- > L'analyse de la politique formation de l'entreprise.
- > Les enquêtes de satisfaction au travail.
- > Les différents indicateurs.

### ◆ FD-2.0.5 Le reclassement externe et les pratiques de l'outplacement

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	23 octobre 2019	1	15 janvier 2020	19 mars 2020	09 juin 2020
	25 novembre 2019	-1	12 février 2020	08 mai 2020	21 juillet 2020

### **Objectifs:**

Appliquer les dispositions en matière de reclassement professionnel et conseiller sur les pratiques en matière d'outplacement.

### Contenu:

- > Le reclassement externe :
  - le statut de personne en reclassement professionnel externe :
  - l'inaptitude pour le dernier poste de travail du salarié qui n'a pas pu être reclassé en interne ;
  - la réinsertion sur le marché du travail du salarié qui, malgré son handicap, ne peut pas prétendre à la pension d'invalidité.
- > L'outplacement.

- > Les situations dans lesquelles on a recours à l'outplacement.
- > Les étapes primordiales de l'outplacement : le bilan de carrière et la campagne de recherche active d'un emploi.
- > Le rôle du consultant externe.
- > Les outils utilisés dans le cadre d'un outplacement.
- > Les avantages et les désavantages de l'outplacement.
- > L'outplacement et l'éthique : les critères de sélection d'un cabinet d'accompagnement.

### • FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise

### Durée des cours : 4 heures (matin) | Dates des cours :

LU 25 novembre 2019 | 12 février 2020 | 15 juin 2020 | 22 juillet 2020 FR 11 octobre 2019 | 16 janvier 2020 | 23 mars 2020 | 05 mai 2020

### **Objectifs:**

Expliquer aux participants le fonctionnement d'une entreprise et leur présenter l'entrepreneuriat au Luxembourg dont notamment le cadre réglementaire afférent et les plus récentes évolutions en la matière.

- > Les ressources stratégiques de l'entreprise :
  - caractérisation de l'avantage concurrentiel;
  - sources de différenciation ;
  - lier avantage concurrentiel, ressources et compétences.
- > Proposition de valeur et le business modèle :
  - les principales dimensions de la structure d'entreprise ;

- les principes de l'organisation par fonction;
- adopter une structure favorable à l'innovation;
- les implications sur les accords collectifs.
- > L'entrepreneuriat au Luxembourg : cadre réglementaire et écosystème :
  - les grands principes encadrant l'établissement PME au Luxembourg;
  - les efforts de simplification administrative et les réformes récentes portées par le Gouvernement.

### • FD-2.0.7 Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise

### Durée des cours : 4 heures (après-midi) | Dates des cours :

LU	25 novembre 2019		12 février 2020	15 juin 2020	22 juillet 2020
FR	11 octobre 2019	1	16 janvier 2020	23 mars 2020	05 mai 2020

### **Objectifs:**

Fournir aux participants un aperçu global du fonctionnement d'une économie en général et de l'économie luxembourgeoise en particulier. Ils connaîtront les secteurs porteurs de l'économie luxembourgeoise et discuteront ensemble de sujets d'actualité socio-économique.

- > Qui, pourquoi et comment les principes de fonctionnement d'une économie.
- > L'économie luxembourgeoise en un clin d'œil.
- > Ouvert, dynamique, fiable 3 valeurs expliquées à travers les secteurs de notre économie.
- > On en parle actualités économiques.



# LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ DANS L'ENTREPRISE

# 3.1 La législation et les acteurs en matière de sécurité et de santé au travail

# ● FD-3.1.1 La sensibilisation des acteurs en matière de sécurité et de santé au travail

Durée des cours : 4 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### **Objectifs:**

Veiller à l'application des règles de base en matière de sécurité et de santé au travail.

### Contenu:

- > Les différents acteurs de la prévention.
- > Les représentants en entreprise : le délégué à la sécurité et à la santé et le travailleur désigné.
- > La médecine du travail.
- > L'Association d'assurance accident (AAA).
- > L'Inspection du travail et des mines (ITM).

### FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU 28 octobre 2019 FR 27 novembre 201 | 17 janvier 2020

24 mars 2020

16 juin 2020

FR 27 novembre 2019

13 février 2020

09 avril 2020

24 juillet 2020

### **Objectifs:**

Exercer le mandat de délégué à la sécurité et à la santé.

- > Le délégué à la sécurité et à la santé :
  - les missions du délégué à la sécurité et à la santé ;
  - la relation entre le délégué à la sécurité et à la santé et le travailleur désigné.
- > La fonction et les missions du travailleur désigné :
  - les obligations légales de l'employeur et du salarié;
  - les relations entre le travailleur désigné et l'employeur.
- > Les acteurs externes de la prévention et leurs missions :
  - la Direction de la santé/division de la santé au travail ;
  - les services de santé au travail;

- l'Association d'assurance accident;
- L'Inspection du travail et des mines :
- l'Administration des douanes et accises.
- > La législation en matière de sécurité et de santé au travail :
  - la hiérarchie des normes ;
  - l'inventaire de la législation en matière de sécurité et de santé sur le lieu de travail ;
  - autres législations spécifiques ayant une influence sur les missions du délégué à la sécurité et à la santé.

### FD-3.1.3 Les principaux textes régissant la sécurité et la santé au travail

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

### Objectifs:

S'appuyer sur les principaux textes réglementaires régissant le domaine de la sécurité et de la santé au travail pour faire exercer les droits des salariés sur le lieu de travail.

### Contenu:

- > Les lois et les règlements grands-ducaux relatifs à la sécurité et à la santé au travail.
- > Les prescriptions « type » de L'Inspection du travail et des mines (ITM).
- > Les recommandations de l'Association d'assurance accident (AAA).
- > La directive cadre 89/391/CEE concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des salariés au travail.
- > L'accord interprofessionnel du 29 juin 2009 relatif au harcèlement moral et à la violence au travail.

### • FD-3.1.4 Le rôle et les missions des services de santé au travail

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



 LU
 02 décembre 2019
 | 13 février 2020
 | 09 avril 2020
 | 24 juillet 2020

 FR
 29 octobre 2019
 | 30 janvier 2020
 | 25 mars 2020
 | 17 juin 2020

### **Objectifs:**

Avoir recours aux services de la santé au travail et garantir la protection des salariés.

- > Le fonctionnement de la médecine du travail au Luxembourg :
  - l'organisation et les missions des services de santé au travail;
  - la fonction et le rôle du médecin du travail;
  - les examens médicaux ;
  - l'inventaire des postes à risques ;
  - les constats d'aptitude et les voies de recours.
- > La protection spécifique en matière de sécurité et de santé au travail de certaines catégories de salariés :
  - les femmes enceintes, accouchées et allaitantes ;
  - les jeunes travailleurs ;
  - les salariés handicapés ;
  - les salariés à capacité réduite.

### 3.2 La démarche globale de prévention des risques

### • FD-3.2.1 L'organisation d'une tournée d'inspection

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	09 octobre 2019		20 janvier 2020	26 mars 2020	19 juin 2020
FR	04 décembre 2019	1	14 février 2020	11 mai 2020	22 juillet 2020

### **Objectifs:**

Organiser la tournée d'inspection du délégué à la sécurité et à la santé.

### Contenu:

- > Les références juridiques concernant la tournée d'inspection.
- > Le rôle et les relations entre le délégué à la sécurité et à la santé et le travailleur désigné.
- > Les étapes de planification d'une tournée d'inspection.
- > L'observation des lieux : le poste de travail, l'environnement de travail et l'organisation du travail.
- > Les risques professionnels majeurs et leurs aspects techniques.
- > Les déclarations à introduire auprès de L'Inspection du travail et des mines (ITM) et de l'Association d'assurance accident (AAA).
- Les différentes réunions sur la sécurité et la santé au travail (réunions paritaires, sectorielles, minute sécurité, etc.).

# FD-3.2.2 L'analyse d'un poste de travail pour l'améliorer ou le mettre en sécurité ou en conformité

### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU sur demande

### **Objectifs:**

Analyser un poste de travail pour l'améliorer ou le mettre en sécurité ou en conformité.

- > L'objectif d'une analyse.
- > Les bases légales et morales.
- > Les méthodes existantes (méthode déductive/méthode subjective).
- > Les techniques et les différentes approches.
- > Les éléments importants à prendre en compte (facteurs organisationnels, techniques, environnementaux et humains).
- > La finalité d'une analyse d'un poste de travail.
- > La remise en cause périodique ou suite à un évènement.
- > L'optimisation du poste de travail.

#### ◆ FD-3.2.3 Stress, harcèlement, burnout : diagnostic de la souffrance au travail

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### Objectifs:

Diagnostiquer les facteurs de souffrance au travail.

#### Contenu:

- > Les définitions de stress au travail, harcèlement et burnout.
- > Les mécanismes et les conséquences physiques, psychiques et sociales.
- > Les causes fréquentes de la souffrance en entreprise.
- > Les indices pour détecter ces formes de souffrance au travail.
- > Les pistes et les possibilités d'action pour prévenir à plusieurs niveaux d'intervention la souffrance au niveau de l'entreprise.
- Les possibilités d'action des délégués syndicaux (diverses démarches et élaboration d'une charte syndicale).
- > Les techniques d'argumentation et la présentation de solutions à la direction.
- > Des cas pratiques de repérage de la souffrance au travail et grille d'analyse stratégique.
- > Le texte de la convention relative au harcèlement moral et à la violence au travail (Convention signée le 29 juin 2009 par l'OGBL, le LCGB et l'UEL).

#### • FD-3.2.4 Alcools, drogues et tabac sur le lieu de travail

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Détecter les différentes formes d'addictions pour mieux les prévenir.

- > L'alcoologie et l'addictologie : la réalité et les enjeux.
- > Les différents types de consommation : alcool, médicaments, tabac, cannabis, etc.
- > Les risques et les impacts sur le monde du travail.
- > La réalité « alcool » au sein de l'entreprise :
  - la place de l'alcool dans la culture et les pratiques ;
  - les fonctions de l'alcool dans les dynamiques de travail ;
- les représentations sur l'alcool et les modes de consommation dans le monde du travail.
- > Les données législatives : le Code du travail et le Code de la route.
- > L'évaluation de sa propre consommation : les tests et les simulations.
- > Les actions de prévention.

#### • FD-3.2.5 Les postures et les gestes justes pour sauver le dos

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Appliquer les bonnes postures et les bons gestes pour maintenir le dos en santé.

#### Contenu:

- > Le schéma du rachis en équilibre.
- > Les actions de prévention.
- > L'hygiène orthopédique du rachis.
- > Les conseils pour le quotidien.
- > Des exercices sur plan dur.
- > Les postures essentielles.
- > Les exercices : se relever, s'asseoir.

- > Les manutentions quotidiennes.
- > Les tâches ménagères.
- > Les actions spécifiques : soulever, porter, transporter.
- > La manipulation de malades.
- > La manutention de charges.
- > Le port d'un objet non conventionnel.

#### ◆ FD-3.2.6 Une bonne alimentation au travail

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### Objectifs:

Favoriser une bonne nutrition pour rester en bonne santé en tenant compte des rythmes de travail.

- > Les constituants de l'alimentation :
  - les piliers alimentation santé;
  - les croyances erronées et les préjugés bien ancrés : sensibilisation et conseils associés.
- > Les trucs et les astuces pour les sorties au restaurant, les repas en cantines, les repas tartines et autres.
- > L'addiction au sucre : pourquoi et comment mettre fin au cercle vicieux ?
- > Le stress, la fatique, l'insomnie : comment y remédier ?
- > Les horaires décalés et les conseils nutritionnels.
- > Les compléments nutritionnels : quand, comment, pourquoi ?

#### • FD-3.2.7 La fatigue, la somnolence et les troubles du sommeil

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Analyser les troubles du sommeil et leurs répercussions sur la santé.

#### Contenu:

- > Le fonctionnement du sommeil :
  - les vertus réparatrices du sommeil;
  - le lien entre le respect des rythmes biologiques et la performance professionnelle.
- > Les mécanismes et les cycles du sommeil.
- > Les troubles du sommeil et leur prise en charge :
  - détecter les signes précurseurs et annonciateurs de perturbations ;
- les circonstances aggravantes : stress, dépression, traitements médicamenteux.
- > Les interventions en cas de mauvais sommeil :
  - intervention médicamenteuse : ses avantages et ses risques ;
  - éduquer son sommeil à la régularité et savoir se réveiller au bon moment.
- > La prévention des pathologies et des troubles du sommeil.

#### • FD-3.2.8 Les nanomatériaux et les enjeux pour la santé des salariés

#### Durée des cours : 4 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Identifier les nouveaux risques au travail.

- > Les nanoproduits et leurs applications.
- > Exemples communs de nanomatériaux sur le lieu de travail.
- > Les dangers de l'exposition humaine aux nanoparticules.
- > Le travail avec les nanoparticules :
  - l'identification des nanomatériaux ;
  - les risques de travailler avec des nanomatériaux.
- > Le type d'informations en matière de sécurité et de santé que les travailleurs doivent connaître.
- > Les outils de contrôle de la sécurité sur le lieu de travail.
- > La surveillance de la santé pendant et après l'exposition aux nanomatériaux.

#### ◆ FD-3.2.9 La participation active à la prévention dans l'entreprise

Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Participer à la mise en œuvre des mesures de prévention.

#### Contenu:

- > La préparation d'une réunion sécurité.
- > La constitution de dossier (argumentaire, aspects légaux et techniques, etc.) en vue de négocier avec l'employeur un plan de prévention.
- > La méthode sur l'analyse des risques pour mettre en place un plan de santé sécurité (PSS) et un plan d'organisation interne à l'entreprise (POI) :
- la législation sur la mise en conformité et la mise en sécurité ;
- l'analyse, les consignations et les habilitations pour rédiger une liste de non-conformités ;
- la réalisation d'un plan sécurité santé (PSS) et d'un plan général santé, sécurité (PGSS).
- > L'organisation des secours en interne.

## • FD-3.2.10 Le plan de prévention des risques psychosociaux dans l'entreprise

Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Participer à la mise en œuvre des mesures de prévention des risques psychosociaux (RPS).

- > Un rappel sur les facteurs de risques psychosociaux en entreprise et leurs conséquences sur la santé des salariés.
- > Les principales sources de risques.
- > Les principes généraux de la prévention et les principes facilitant la prévention.
- Les étapes à suivre pour la prévention des risques psychosociaux.
- > Le recueil d'informations.
- > La mise en place d'un plan d'action.
- > La grille d'analyse des risques psychosociaux en entreprise et des méthodes d'investigation.
- > Des exemples de plans de prévention mis en place par des équipes syndicales.

#### • FD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Adapter le travail, les outils et l'environnement de travail à l'homme.

#### Contenu:

- > La présentation de l'ergonomie générale.
- > Les notions clés en ergonomie illustrées d'exemples.
- > Les outils de l'analyse du travail et les illustrations.
- > L'intervention ergonomique.
- > L'environnement de travail et l'analyse des risques.
- > Les effets sur l'opérateur et les impacts sur l'entreprise et la société.

#### • FD-3.2.12 L'intervention en situation de crise suicidaire

Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Prévenir les risques suicidaires pour autant que possible.

- > L'identification des facteurs de risque et de protection de la personne en situation de crise.
- > L'évaluation quant à l'urgence d'agir.
- > La dangerosité de la situation et l'évaluation du potentiel suicidaire de la personne.
- > Les bases d'un entretien de crise suicidaire.
- > Les jeux de rôles : les techniques de la conduite d'entretien et de l'évaluation du potentiel suicidaire.

#### FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	14 janvier 2020	24 février 2020	12 mai 2020	27 juillet 2020
FR	11 novembre 2019	21 janvier 2020	27 mars 2020	19 juin 2020

#### **Objectifs:**

Appliquer les mesures permettant d'accompagner une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle.

#### Contenu:

- > Le suivi administratif.
- > La notion d'accident de travail et d'accident de trajet.
- > Une brève description de l'Association d'assurance accident (AAA).
- > Un aperçu législatif et pratique de la réparation du préjudice :
  - les prestations de santé, les indemnités pécuniaires, les rentes et les dégâts matériels.
- > Une introduction au reclassement interne et externe :
  - la notion de dépassement de 52 semaines ;
  - le statut du travailleur handicapé.
- > Le soutien psychologique et social de la victime.

- > Le stress post-traumatique :
  - la notion de stress post-traumatique ;
  - les symptômes du stress post-traumatique;
  - l'aide à la victime ;
  - le recours aux services spécialisés;
  - jeux de rôles et mises en situations.
- > Le soutien social des victimes à court, à moyen et à long terme : comment briser l'isolement ?
- > Le délégué, une charnière entre :
  - la victime et l'entreprise;
  - la victime et les institutions.

## ► FD-3.2.14 L'insertion et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Appliquer les mesures concernant l'intégration et le maintien des invalides, accidentés et handicapés au travail.

- > Le contexte du handicap au Luxembourg.
- > Le positionnement du syndicat sur la question du handicap.
- > Les différents acteurs internes et externes à l'entreprise, leurs rôles et leurs missions.
- > L'élaboration d'un plan d'action pour négocier un accord dans l'entreprise.
- > La méthodologie de conduite de projet pour l'obtention d'un accord.
- > L'accessibilité et le « design » pour tous.
- > La lutte contre la discrimination.

#### ◆ FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Analyser un accident du travail ou de trajet ou une maladie professionnelle, en lien avec le travailleur désigné (TD) et l'inspecteur du travail.

#### Contenu:

- > L'objectif d'une analyse.
- > Un outil. l'arbre des causes.
- > La définition des rôles des acteurs concernés.
- > La démarche à suivre : les éléments essentiels Quoi, Qui, Où, Quand, Comment, Combien, Pourquoi (QQOQCCP).
- > Les facteurs à considérer.
- > La rédaction et la présentation de mesures correctives.
- > Mise en situation (workshop).
- > La gestion des problèmes en cas de manque d'informations.

#### • FD-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### Objectifs:

Repérer les signes du syndrome d'épuisement professionnel.

- > Prendre en compte les facteurs de burn-out :
  - les manifestations du syndrome d'épuisement professionnel ;
  - lien entre le burn-out et les autres facteurs de risques professionnels;
  - les contextes professionnels qui induisent des risques de burn-out.
- > Repérer les manifestations de l'épuisement professionnel :
  - identifier les signes pour agir positivement ;
  - évaluer les facteurs de stress au travail;
  - détecter les étapes du burn-out ;
  - connaître les impacts sur la santé physique et psychologique du salarié.

- > Accompagner un salarié en souffrance :
  - mettre en place un accompagnement ;
  - savoir faire appel aux professionnels extérieurs;
  - alerter les acteurs institutionnels (ressources humaines, médecins du travail, services sociaux).
- > Définir les plans de prévention et d'action :
  - connaître les conséquences du burn-out en termes de coûts et obligation de résultat de l'employeur;
  - identifier les indicateurs et mesurer la gravité ;
  - sensibiliser les acteurs d'entreprise sur leur rôle face à la souffrance au travail ;
  - faire face aux situations à risque, si besoin ;
  - construire un plan de prévention associant tous les acteurs.

#### • FD-3.2.17 Le reclassement professionnel (interne et externe)

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Appliquer les nouvelles dispositions en matière de reclassement professionnel.

#### Contenu:

- > La définition du reclassement professionnel.
- > Le rôle de la commission mixte.
- > Les entreprises concernées
- > L'obligation de reclassement et les différentes procédures de reclassement.
- > L'avis du médecin du travail.
- > Les caractéristiques du reclassement interne.
- > L'incapacité d'occuper son dernier poste suite à une maladie prolongée, une infirmité.

- > Le salarié qui occupe un poste à risques.
- > Le Conseil médical de la sécurité sociale (CMSS).
- > Les recours devant le Conseil arbitral de la sécurité sociale (CASS).
- > La réinsertion dans l'entreprise et la réduction du temps de travail
- > La diminution de la rémunération suite à un reclassement interne.
- > La saisine par le contrôle médical de la sécurité sociale.
- > La protection contre le licenciement.

## • FD-3.2.18 Les outils de la prévention en santé et sécurité pour le secteur de l'industrie

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Faire le lien avec les informations règlementaires liées à la sécurité et à la santé au travail et les spécificités du secteur de l'industrie. Participer à l'analyse des risques de son entreprise. Proposer des actions pour la réduction du risque professionnel dans son entreprise. Participer à l'analyse d'un accident du travail.

- > Contexte santé et sécurité en Europe et au Luxembourg : les statistiques sur l'accidentologie de manière transverse et en particulier dans le secteur industriel, les maladies professionnelles du secteur, les coûts.
- > Les acteurs de la sécurité et la santé au Luxembourg.
- > Les savoir-faire et les savoir-être spécifiques au secteur de l'industrie.
- > Les missions « santé et sécurité » du délégué à la sécurité :
  - l'analyse des risques ;
  - l'identification des risques professionnels parmi les dix-huit familles de risques et les moyens de réduction de ces risques;
  - l'analyse des accidents : outils et démarches.

#### FD-3.2.19 Les outils de la prévention en santé et sécurité pour le secteur de la santé

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Faire le lien avec les informations règlementaires liées à la sécurité et à la santé au travail et les spécificités du secteur de la santé. Participer à l'analyse des risques de son entreprise. Proposer des actions pour la réduction du risque professionnel dans son entreprise. Participer à l'analyse d'un accident du travail.

#### Contenu:

- Contexte santé et sécurité en Europe et au Luxembourg : les statistiques sur l'accidentologie de manière transverse et en particulier dans le secteur de la santé, les maladies professionnelles du secteur, les coûts.
- > Les acteurs de la sécurité et la santé au Luxembourg.
- > Les savoir-faire et les savoir-être spécifiques au secteur de la santé.
- Les missions « santé et sécurité » du délégué à la sécurité :
  - l'analyse des risques ;
  - l'identification des risques professionnels parmi les dix-huit familles de risques et les moyens de réduction de ces risques ;
  - l'analyse des accidents : outils et démarches.

## • FD-3.2.20 Les outils de la prévention en santé et sécurité pour le secteur du bâtiment

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Faire le lien avec les informations règlementaires liées à la sécurité et à la santé au travail et les spécificités du secteur du bâtiment. Participer à l'analyse des risques de son entreprise. Proposer des actions pour la réduction du risque professionnel dans son entreprise. Participer à l'analyse d'un accident du travail.

- Contexte santé et sécurité en Europe et au Luxembourg : les statistiques sur l'accidentologie de manière transverse et en particulier dans le secteur du bâtiment, les maladies professionnelles du secteur, les coûts.
- > Les acteurs de la sécurité et la santé au Luxembourg.
- > Les savoir-faire et les savoir-être spécifiques au secteur du bâtiment.
- > Les missions « santé et sécurité » du délégué à la sécurité :
  - l'analyse des risques ;
  - l'identification des risques professionnels parmi les dix-huit familles de risques et les moyens de réduction de ces risques;
  - l'analyse des accidents : outils et démarches.

#### ◆ FD-3.2.21 Les outils de la prévention en santé et sécurité pour le secteur tertiaire

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Faire le lien avec les informations règlementaires liées à la sécurité et à la santé au travail et les spécificités du secteur tertiaire. Participer à l'analyse des risques de son entreprise. Proposer des actions pour la réduction du risque professionnel dans son entreprise. Participer à l'analyse d'un accident du travail.

#### Contenu:

- Contexte santé et sécurité en Europe et au Luxembourg : les statistiques sur l'accidentologie de manière transverse et en particulier dans le secteur tertiaire, les maladies professionnelles du secteur, les coûts.
- > Les acteurs de la sécurité et la santé au Luxembourg.
- > Les savoir-faire et les savoir-être spécifiques au secteur tertiaire.
- Les missions « santé et sécurité » du délégué à la sécurité :
  - l'analyse des risques ;
  - l'identification des risques professionnels parmi les dix-huit familles de risques et les moyens de réduction de ces risque;
  - l'analyse des accidents : outils et démarches.

## 3.3 La formulation d'un avis en matière de sécurité et de santé au travail

## • FD-3.3.1 La rédaction d'un avis en matière de sécurité et de santé au travail

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Analyser et interpréter des bilans statistiques sur les accidents et les conditions de travail, en vue de donner un avis. Exploiter les résultats de l'évaluation pour des stratégies futures, en collaboration avec le travailleur désigné (TD).

- > L'exploitation des données du rapport annuel sur la sécurité, la santé et les conditions de travail.
- > Les observations du registre santé.
- > Le suivi des actions de prévention.

- Le recensement de projets et d'actions innovantes en matière de santé-sécurité.
- L'exploitation des observations du registre sécurité/ santé du travail.

#### • FD-3.3.2 La démarche à adopter pour choisir un consultant externe

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU	06 décembre 2019	22 janvier 2020	25 mars 2020	15 juin 2020
FR	16 janvier 2020	25 février 2020	13 mai 2020	28 juillet 2020

#### **Objectifs:**

Choisir un consultant externe et définir un cahier des charges en matière de santé sécurité au travail.

#### Contenu:

- > Le rôle du consultant externe.
- > Le choix du consultant externe.
- > La création et la constitution d'un groupe projet.
- > L'identification des besoins.
- > Les objectifs du projet et le niveau d'accompagnement.
- > Le cahier des charges (contexte de la demande, la demande et les attentes, les modalités pratiques de la réalisation).
- > L'appel à consultation et la concertation avec les consultants.
- > L'analyse des réponses reçues.
- > La présélection et les entretiens avec le(s) consultant(s) retenu(s).

# 3.4 La promotion d'une culture de prévention en entreprise

#### • FD-3.4.1 La promotion d'une culture de prévention en entreprise

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Promouvoir des actions d'information et de sensibilisation sur la santé pour préparer les salariés à mieux affronter les risques qui aggravent les difficultés professionnelles ou familiales susceptibles de perturber leur bien-être au travail.

- > La définition d'une campagne de sensibilisation.
- > Le but et les objectifs de la campagne et les publics cibles.
- > Les principaux messages à faire passer.
- > La mise au point et l'exécution d'un plan de sensibilisation.
- > L'intérêt des salariés.
- > Le suivi, l'évaluation et les instruments utiles.
- > Le rôle des différents acteurs.

# 3.5 La réflexion et l'anticipation en matière de sécurité et de santé au travail

#### • FD-3.5.1 La pénibilité au travail

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### Objectifs:

Prévenir la pénibilité au travail pour préserver la santé et la sécurité des salariés et améliorer leurs conditions de travail.

#### Contenu:

- > Les critères de pénibilité au travail.
- > La réalisation d'un état des lieux en entreprise.
- > L'analyse démographique.
- > L'analyse des indicateurs de santé, l'analyse de terrain.
- > L'utilisation d'un état des lieux pour négocier les conditions de travail des seniors en entreprise.
- > Les outils d'analyse et d'amélioration des postes de travail
- > La prise en compte de la charge mentale et des rythmes de travail.
- > La participation du personnel dans le cadre de l'analyse ergonomique.

#### 

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Susciter l'intérêt de gérer la pyramide des âges et de profiter de sa diversité.

- > Les représentations initiales sur les seniors.
- > Les conséquences des conditions de travail et les enjeux liés à la gestion des âges.
- > L'implication des salariés vieillissants.
- > L'évolution des conditions de travail.

- > La gestion des âges en entreprise : l'état des lieux, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, l'aménagement des conditions de travail.
- > La reconnaissance et la valorisation des compétences.
- > L'inventaire et l'analyse des pratiques de gestion des âges.

#### ◆ FD-3.5.3 L'organisation du travail et les risques pour la santé

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Agir sur les conséquences des nouvelles organisations du travail en ce qui concerne la santé des salariés.

#### Contenu:

- > La santé mentale.
- > Les nouveaux risques pour la santé.
- > La promotion de la santé au travail : un socle de valeurs et de principes.
- > Les organisations du travail et la redéfinition du management.
- > Le rôle des acteurs et leur formation.
- > L'approche pluridisciplinaire et le repérage précoce des risques.

## • FD-3.5.4 L'impact des NTIC et les conséquences potentielles sur la charge mentale au travail

Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Agir sur les conséquences que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) peuvent avoir sur la charge mentale des salariés.

- > L'impact de l'essor des TIC sur les conditions de travail et les collectifs de travail.
- > L'accélération des échanges et des rythmes de travail.
- > La réduction des lieux de discussion sur le travail.
- > La modificiation des modes et des normes de communication entre professionnels.
- > La désorganisation orchestrée par l'urgence.
- > La dématérialisation du travail.
- > Les troubles anxieux, les addictions et le burnout.
- > Les pistes d'actions pour limiter ou prévenir la charge mentale.
- > Les rôles des acteurs de la santé au travail.



LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DIFFÉRENDS COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

#### 4.1 La gestion des conflits collectifs

#### • FD-4.1.1 La prévention et la gestion de l'agressivité sur le lieu de travail

#### Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :

LU 07 + 08 novembre 2019 | 23 + 24 janvier 2020 | 17 + 18 mars 2020 | 16 + 17 juin 2020 FR 17 + 18 décembre 2019 | 24 + 25 février 2020 | 28 + 29 avril 2020 | 23 + 24 juillet 2020

#### **Objectifs:**

Gérer des situations conflictuelles et d'agressions verbales.

#### Contenu:

- > Les différentes sources d'agressivité.
- > L'agressivité au sein d'une équipe, les conflits avec la hiérarchie, l'agressivité vis-à-vis des délégués syndicaux.
- > Les sources d'équilibre.
- > Les besoins émotionnels fondamentaux.
- > Les signes d'équilibre psychique.
- > Le stress et le mal-être.
- > La persistance du mal-être.

- > La gestion des situations de conflit.
- > La qualité de la communication verbale et non verbale.
- > Les marques de considération.
- > Le désamorçage d'un conflit : ramener l'autre à la raison.
- > L'importance du non verbal et du non-dit.
- > La gestion des émotions.
- > L'affirmation de soi.

#### 4.2 La gestion des conflits individuels

#### • FD-4.2.1 La médiation sur le lieu de travail

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU 10 janvier 2020 | 26 février 2020 | 11 mai 2020 | 24 juin 2020 FR 05 décembre 2019 | 20 janvier 2020 | 30 mars 2020 | 29 juillet 2020

#### **Objectifs:**

Améliorer une relation en cas de conflit interpersonnel.

- > La définition de la médiation.
- > Le pourquoi de la médiation.
- > La démarche à entamer.

- > Le contexte de la médiation.
- > Les conditions de réussite de la médiation.
- > Le suivi d'une médiation.



LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE

#### • FD-5.0.1 Les droits et les obligations des apprentis

#### Durée des cours : 4 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Conseiller les apprentis sur leurs droits et leurs obligations en entreprise.

#### Contenu:

- > Le système de la formation professionnelle.
- > L'organisation de la formation professionnelle.
- > Le contrat d'apprentissage.
- > L'indemnité d'apprentissage.

- > La durée de travail.
- > L'évaluation et la promotion.
- > Quelques spécificités : les congés, la grossesse, la maternité, le congé parental.

#### • FD-5.0.2 La formation professionnelle continue

#### Durée des cours : 4 heures (après-midi) | Dates des cours :



LU 26 novembre 2019 | 03 févi FR 23 janvier 2020 | 27 févi

03 février 2020 | 30 ma 27 février 2020 | 14 ma

30 mars 2020 14 mai 2020 25 juin 2020 14 juillet 2020

#### **Objectifs:**

Collaborer à l'établissement d'un plan de formation continue.

- > Le principe de la formation tout au long de la vie.
- > Le congé individuel à la formation.
- > La base légale en matière de formation continue et les changements depuis la réforme du cadre légal en 2017 (accès collectif).
- > La vue d'ensemble des différents acteurs de la formation continue.
- > Le système de cofinancement étatique de la formation professionnelle continue dans les entreprises.

#### La formation professionnelle initiale • FD-5.0.3

#### Durée des cours : 4 heures (matin) | Dates des cours :

23 janvier 2020

26 novembre 2019 FR

03 février 2020 27 février 2020

30 mars 2020 14 mai 2020

25 juin 2020 14 juillet 2020

#### **Objectifs:**

Collaborer à l'établissement et à l'exécution de tout régime de formation professionnelle initiale et notamment de l'apprentissage.

- > La base légale de la formation professionnelle et les changements depuis la réforme en 2008.
- Les différentes voies de qualification dans la formation professionnelle.
- > La vue d'ensemble des différents acteurs de la formation professionnelle.
- > L'organisation de la formation professionnelle en entreprise et les démarches à suivre lors d'une conclusion d'un contrat d'apprentissage.
- > Le rôle du/de la tuteur/tutrice en entreprise.
- > Le système d'évaluation des compétences.
- > La conduite d'un entretien d'évaluation.



## LES RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION

#### 

#### Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :

LU	09 + 10 janvier 2020	27 + 28 février 2020	14 + 15 mai 2020	1	20 + 21 juillet 2020
FR	26 + 27 novembre 2019	13 + 14 février 2020	02 + 03 avril 2020		25 + 26 juin 2020

#### **Objectifs:**

Conseiller les salariés en matière de régime complémentaire de pension.

- > La mise en place d'un régime complémentaire de pension (RCP).
- > Les bénéficiaires.
- > L'organisation d'un RCP.

- > Le financement d'un RCP.
- > Le cas de l'insolvabilité de l'employeur.
- > La modification d'un RCP.
- > Le traitement fiscal d'un RCP.



## L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT – LA CONCILIATION ENTRE VIE FAMILIALE ET VIE PROFESSIONNELLE

#### ◆→ FD-7.0.1 Le rôle du délégué à l'égalité

#### Durée des cours : 8 heures | Dates des cours :

LU	16 octobre 2019	1	14 février 2020	1	01 avril 2020	24 juin 2020
FR	22 janvier 2020	1	29 février 2020		27 avril 2020	03 juillet 2020

#### Objectifs:

Comprendre son rôle dans la délégation. Identifier et proposer des actions positives et prévenir des situations d'inégalité de traitement.

#### Contenu:

- > Les attributions et les moyens à disposition du délégué à l'égalité pour agir au quotidien.
- > L'égalité de traitement aux différents stades de la relation de travail.
- > La formulation d'actions de sensibilisation et les mesures de prévention.
- > Les acteurs internes et externes compétents.
- > Les différends et la réception de plaintes.
- > Les apprentis dans l'entreprise.
- > Les actions positives dans l'entreprise.
- > Le recrutement exempt de discrimination.

#### • FD-7.0.2 Les discriminations sur le lieu de travail

#### Durée des cours : 4 heures (matin) | Dates des cours :

LU	11 décembre 2019	26 février 2020	12 mars 2020	14 juillet 2020
FR	06 novembre 2020	29 janvier 2020	03 avril 2020	03 juin 2020

#### **Objectifs:**

Identifier et qualifier les types de discriminations.

- > La définition de la discrimination dans la Charte européenne et le Code du travail luxembourgeois.
- > Les types de discriminations directes/indirectes.
- > Les champs d'application dans toutes les phases de la relation de travail.
- > Le harcèlement moral et sexuel.

- > Les discriminations non-sanctionnées.
- > Les circonstances et les conséquences d'une discrimination.
- > Les moyens d'action, les pistes de résolution et de prévention.

#### L'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur → FD-7.0.3 le marché de l'emploi

#### Durée des cours : 4 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### Objectifs:

Promouvoir une politique de diversité et d'égalité des chances en termes de recrutement, d'inclusion et de développement professionnel.

#### Contenu:

- > Les différentes situations de handicap.
- > Les politiques de diversité et la valorisation des profils.
- Le reclassement interne.
- Les politiques de diversité et d'égalité des chances sur le marché du travail.
- > Les aides publiques.
- > L'échange de bonnes pratiques en matière d'insertion des personnes en situation de handicap : les réseaux, les quides et les partenaires.

#### **→ FD-7.0.4** Les pratiques nationales et européennes pour l'égalité des chances

#### Durée des cours : 4 heures (après-midi) | Dates des cours :



11 décembre 2019 FR 06 novembre 2020 26 février 2020 29 janvier 2020 12 mars 2020 03 avril 2020

14 juillet 2020 03 juin 2020

#### Objectifs:

Analyser, défendre, proposer des actions et prévenir des situations de discrimination.

- > La situation d'inégalité de traitement (reconnaître et qualifier des situations de conflits et de discrimination, identifier la catégorie à laquelle le salarié est rattaché, analyser les situations spécifiques /au cas par cas).
- > La réaction face à une situation d'inégalité de traitement - embauche sexe sous-représenté, offre d'emploi, recrutement, promotion, rémunération et licenciement.
- > Les situations et les sources potentielles d'inégalité.
- > Les actions préventives et correctives.

#### Une meilleure conciliation entre vie familiale et → FD-7.0.5 vie professionnelle

#### Durée des cours : 4 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### Objectifs:

Promouvoir, informer et accompagner le salarié dans la recherche d'un meilleur équilibre « vie familiale » et « vie professionnelle».

#### Contenu:

- > Sur base de la loi luxembourgeoise et des outils de conciliation vie familiale et vie professionnelle à disposition, les participants sont amenés à réfléchir et à échanger sur les situations concrètes.
- > Des simulations de solutions sont présentées au regard :
  - des différents outils existants et leurs spécificités;
  - des dérives possibles;
  - des résolutions possibles.

#### • FD-7.0.6 L'égalité grâce aux actions positives

#### Durée des cours : 4 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Analyser, défendre et prévenir des situations de harcèlement et favoriser leur résolution.

#### Contenu:

- > La procédure pour une entreprise qui souhaite mettre en > Étape par étape un projet d'actions positives est simulé. place une action positive.
- Des échanges sur les retours d'expériences sont exposés.

Note : Cet atelier est proposé en collaboration avec le Ministère de l'Égalité des chances.

#### • FD-7.0.7 Le harcèlement sexuel et moral sur le lieu de travail

#### Durée des cours : 4 heures | Dates des cours :

LU sur demande FR sur demande

#### **Objectifs:**

Analyser, défendre et prévenir des situations de harcèlement et favoriser leur résolution.

- > La loi sur le harcèlement sexuel et l'accord interprofessionnel sur le harcèlement et la violence au travail.
- > Exposé de cas réels de harcèlement.
- > La détection de situations de harcèlement.
- > Les réactions appropriées face à une situation de harcèlement et en adéquation avec la gravité de la situation.
- > L'accompagnement de la victime :
  - la constitution de la preuve ;
  - le dépôt de la plainte.
- > L'information et la mobilisation de ressources compétentes en cas de situation préoccupante.
- > La sensibilisation les comportements à risques, des salariés et de la direction.
- > Les sanctions encourues.



LA COMMUNICATION DANS L'ENTREPRISE ET LE TRAVAIL EN ÉQUIPE

#### S'exprimer à l'écrit et à l'oral

#### Prendre la parole en public FD-8.1.1

Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Donner aux participants les outils pour préparer un discours à l'avance. Utiliser les techniques permettant de s'exprimer en public et savoir intervenir en « situation d'urgence ». Permettre aux participants amenés à s'exprimer en réunion, devant un groupe, d'améliorer leurs prestations.

#### Contenu:

- > Concevoir un discours :
  - le discours improvisé ;
  - le discours préparé;
  - la composition d'un discours;
  - savoir comment intervenir en situation d'urgence.
- Prendre la parole en public :
  - la mécanique du trac : comprendre pour agir avec des techniques de maîtrise du trac;
  - préparer l'intervention : savoir quoi dire, comment le dire;

- les paramètres essentiels de la prise de parole;
- les questions préalables : quel est le public, le contexte?
- > Structurer l'intervention. Comment le dire : le plan de l'intervention, quel cheminement?
  - s'assurer que le message passe;
  - les outils de l'éloquence;
  - gérer les échanges;
  - garder le contrôle;
  - donner la parole, la reprendre.

#### Préparer, mener une réunion et faire le compte-rendu FD-8.1.2

Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### Objectifs:

Préparer ses prises de parole avec méthodes pour mieux maitriser ses interventions. Savoir-faire un rendu complet, juste et constructif pour faciliter la compréhension et l'adhésion, fédérer et mobiliser les acteurs autour des actions à mettre en œuvre.

- > Connaitre les différentes phases de la préparation : définir les objectifs, choisir le type de réunion, sélectionner les participants, construire un ordre du jour, préparer les différents supports.
- > Répartir les rôles, déléguer les interventions.
- > Se préparer à intervenir.
- > Animer une réunion :
  - ouvrir une prise de parole;

- assurer le suivi de l'ordre du jour ;
- gérer les discussions;
- clôre la prise de parole.
- > Rédiger un compte-rendu :
  - les données incontournables;
  - les règles de rédaction;
  - les erreurs à éviter.
- > Assurer le suivi de la réunion

#### Les techniques de lecture rapide • FD-8.1.3

Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande FR sur demande

#### **Objectifs:**

Maîtriser une lecture approfondie, rapide et performante pour la gestion des informations au quotidien.

- > Le contexte et l'appréciation des capacités individuelles de lecture:
  - le contexte : identification des freins ;
  - les différents types de lecture professionnelle;
  - les habitudes de lecture : subvocalisation, régression, anticipation et lecture linéaire.
- Les conditions et caractéristiques de la lecture rapide.
- > Les caractéristiques du comportement de lecteur :
  - voir : comment percevons-nous les signes, que se passe-t-il au niveau visuel?
  - reconnaître : quelle est la procédure de reconnaissance des mots écrits?
  - comprendre : la mémorisation et la compréhension.

- > L'entraînement aux techniques de lecture active :
  - avoir un objectif de lecture;
  - la lecture complète ou intégrale;
  - la lecture sélective : le repérage, l'écrémage et l'approfondissement.
- > Quelle méthode pour quel écrit ? Les spécificités des types d'écrits.
- > La synthèse de documents :
  - le repérage ;
  - la structuration;
  - la reformulation;

#### Savoir s'affirmer et réagir dans différentes situations

#### Améliorer son efficacité personnelle et la confiance en soi FD-8.2.1

Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### **Objectifs:**

Mieux se connaître soi-même et comprendre les mécanismes essentiels des relations humaines pour agir plus efficacement avec les autres, dans le cadre du milieu professionnel. Intégrer un ensemble d'outils, de méthodes et de techniques variées dans le but de : mieux adapter ses comportements aux situations ; développer des relations professionnelles, harmonieuses et efficaces ; développer la confiance en soi. Résultats attendus : augmenter l'efficacité de son rôle auprès des salariés et de la direction.

#### Contenu:

- > Établir un bon rapport avec ses interlocuteurs.
- Faire face aux relations difficiles.
- S'affirmer dans des situations relationnelles délicates.
- Réagir aux comportements agressifs, passifs ou manipulateurs.
- > Développer la confiance en soi.
- > Utiliser le « parler-vrai » en soignant la relation.
- > Savoir se détendre et trouver des ressources pour agir : « la gestion du stress ».
- > Acquérir les mécanismes de l'estime de soi et s'affirmer avec confiance.

#### FD-8.2.2 Gérer son temps, savoir s'organiser et définir ses priorités

Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### Objectifs:

Savoir faire la différence entre les tâches pour gérer ses priorités. Planifier son travail. Mettre en place un mode d'organisation plus productif. Optimiser sa communication avec les autres.

- > Identifier ses habitudes et sa propre relation au temps.
- > Agir en cohérence avec ses priorités et celles de son entourage professionnel.
- Intégrer des critères de différenciation dans la gestion de son temps.
- Savoir planifier ses tâches au quotidien.

- Traduire la gestion de son temps en actions concrètes.
- Optimiser son organisation personnelle à son poste de
- Atténuer l'impact des autres par une communication adaptée.

#### → FD-8.2.3 Argumenter: un outil pour convaincre

#### Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande FR sur demande

#### Objectifs:

Disposer d'outils pour structurer un dossier qui engage l'entreprise, pour mieux le présenter. Réussir à obtenir des résultats probants pour rester crédible auprès de ses différents interlocuteurs. Savoir évaluer les coûts pour mieux évaluer les arqumentaires et devenir percutant.

#### Contenu:

- > Découvrir ce qu'est une gestion de dossier par un plan d'action, c'est-à-dire un document qui décrit les moyens mis en œuvre pour obtenir un résultat (exemple: proposer un projet dans le cadre d'une amélioration des conditions de travail, d'aménagement d'espace, restaurant d'entreprise, crèches, organisation du travail, etc.).
- Présenter ses propres évaluations budgétaires pour avoir de l'impact : être force de proposition et obtenir un accord.
- > Contrer un refus d'investissement injustifié.
- > Comprendre le mécanisme efficace pour obtenir que les engagements soient tenus : connaître les caractéristiques d'un plan d'action, connaître les outils de suivi à utiliser pour obtenir des résultats.
- Suivre la réalisation des tâches et les évaluer, tant sous l'angle des coûts que sous l'angle de l'efficacité : gérer les délais et les engagements par rapport à un planning, faire face aux engagements non tenus.

#### → FD-8.2.4 Exprimer tous ses talents en négociation

#### Durée des cours : 16 heures | Dates des cours :



LU sur demande

FR sur demande

#### Objectifs:

Apporter aux déléqués les outils et méthodes utiles pour améliorer leur efficacité en matière de négociation.

- > Négocier : les enjeux actuels :
  - apprendre à se situer dans toutes les situations ;
  - devenir un véritable négociateur.
- > Savoir analyser les rapports de force :
  - les variables et le champ de la négociation ;
  - qu'est-ce qui fondent les rapports de force ?
- Savoir construire sa stratégie.

- > Identifier la mission du négociateur :
  - manager les acteurs de la négociation;
  - utiliser la socio-dynamique;
  - pratiquer la négociation horizontale et verticale.
- > Savoir argumenter pour gagner :
  - connaître ses points différenciateurs;
  - structurer son argumentation;
  - utiliser le registre émotionnel. Le feed-back.
- > Savoir conclure une négociation :
  - les moments et les signes pour conclure.

Notes Notizen

# TOUTES LES FORMATIONS EN UN COUP D'ŒIL

### Toutes les formations en un coup d'œil

01	La connaissance de la législation sur le	s déléga	ations d	u personnel		
1.1	Organiser les élections en entreprise, conr mandats des délégués	naître le <sup>.</sup>	fonction	nement d'une délégation et les	s différents	
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	Page
FD-1.1.1	L'exercice du mandat de délégué du	16 hrs	LU	09 + 10 octobre 2019 ou 12 + 13 novembre 2019	18 + 19 mars 2020 ou 23 + 24 avril 2020	12
10 1.1.1	personnel	101110	FR	03 + 04 décembre 2019 ou 10 + 11 février 2020	04 + 05 mai 2020 ou 30 juin + 01 juillet 2020	12
FD-1.1.2	L'exercice du mandat de représentant du personnel au sein d'un conseil d'admi-	8 hrs	LU	01 octobre 2019 ou 09 décembre 2019	02 mars 2020 ou 20 mai 2020	12
FD-1.1.2	nistration ou d'un conseil de surveillance	01115	FR	04 novembre 2019 ou 27 janvier 2020	22 avril 2020 ou 29 juin 2020	12
1.2	Veiller à l'application des prescriptions en	matière	de droit	du travail		
FD 1 0 1	Les institutions et les sources de droit	0	LU	05 novembre 2019 ou 28 janvier 2020	21 avril 2020 ou 02 juillet 2020	10
FD-1.2.1	FD-1.2.1 du travail	8 hrs	FR	02 octobre 2019 ou 10 décembre 2019	03 mars 2020 ou 19 mai 2020	13
ED 1 0 0	L'arganiaction judiciaira	0 bro	LU	03 octobre 2019 ou 11 décembre 2019	04 mars 2020 ou 18 mai 2020	13
FD-1.2.2	L'organisation judiciaire	8 hrs	FR	06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020	27 avril 2020 ou 03 juillet 2020	10
FD 1 2 2	Le Tribunal du travail	8 hrs	LU	07 novembre 2019 ou 30 janvier 2020	28 avril 2020 ou 06 juillet 2020	14
FD-1.2.3	Le mbunaruu travan	01113	FR	01 octobre 2019 ou 12 décembre 2019	05 mars 2020 ou 22 mai 2020	14
FD-1.2.4	L'emploi et le chômage	8 hrs	LU	03 octobre 2019 ou 13 décembre 2019	06 mars 2020 ou 25 mai 2020	14
10-1.2.4	L'emploi et le chomage	01115	FR	08 novembre 2019 ou 31 janvier 2020	29 avril 2020 ou 07 juillet 2020	14
FD-1.2.5	Cas pratiques en matière de droit du	8 hrs	LU	08 novembre 2019 ou 24 janvier 2020	20 avril 2020 ou 08 juillet 2020	15
10-1.2.3	travail	01115	FR	07 octobre 2019 ou 18 décembre 2019	09 mars 2020 ou 26 mai 2020	13
FD-1.2.6	Les différents types de contrats de travail	8 hrs	LU FR	sur demande		15
			LU	07 octobre 2019 ou 16 décembre 2019	10 mars 2020 ou 27 mai 2020	
FD-1.2.7	Les modifications du contrat de travail	8 hrs	FR	14 novembre 2019 ou 28 janvier 2020	20 avril 2020 ou 09 juillet 2020	16
	Les procédures et les conséquences du		LU	15 novembre 2019 ou 03 février 2020	22 avril 2020 ou 10 juillet 2020	
FD-1.2.8	Les procédures et les conséquences du licenciement ou d'une démission	8 hrs	FR	08 octobre 2019 ou 19 décembre 2019	11 mars 2020 ou 28 mai 2020	16

ED 1 0 0	Les causes de cessation automatique	0	LU	14 octobre 2019 ou 20 décembre 2019	12 mars 2020 ou 29 mai 2020	17						
FD-1.2.9	d'un contrat de travail	8 hrs	FR	15 novembre 2019 ou 04 février 2020	24 avril 2020 ou 13 juillet 2020	17						
FD-1.2.10	La rémunération du salarié	8 hrs	LU	11 novembre 2019 ou 05 février 2020	17 avril 2020 ou 14 juillet 2020	17						
10 1.2.10	Ed Terridification du Salurie	01113	FR	15 octobre 2019 ou 18 décembre 2019	13 mars 2020 ou 05 juin 2020	17						
FD-1.2.11	La durée du travail et la surveillance sur le lieu de travail	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande		18						
FD-1.2.12	Les différents types de congés	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande		18						
FD 4 0 40	La protection des salariés en cas de		LU	16 octobre 2019 ou 13 janvier 2020	10 mars 2020 ou 04 juin 2020	10						
FD-1.2.13	maladie ou de grossesse	8 hrs	FR	12 novembre 2019 ou 06 février 2020	16 avril 2020 ou 15 juillet 2020	19						
FD-1.2.14	Le droit de propriété et les droits et obligations liés à un contrat	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande		19						
1.3												
ED 1 0 1	Le fonctionnement de la sécurité sociale	0	LU	18 novembre 2019 ou 07 février 2020	30 avril 2020 ou 16 juillet 2020	00						
FD-1.3.1	et les différentes prestations	8 hrs	FR	17 octobre 2019 ou 14 janvier 2020	16 mars 2020 ou 10 juin 2020	20						
FD-1.3.2	Les droits et les obligations du bénéfi-	8 hrs	LU	18 octobre 2019 ou 15 janvier 2020	17 mars 2020 ou 11 juin 2020	20						
	ciaire de prestations sociales		FR	19 novembre 2019 ou 04 février 2020	15 avril 2020 ou 17 juillet 2020							
FD-1.3.3	Les pensions au Luxembourg	8 hrs	LU	20 novembre 2019 ou 10 février 2020	06 mai 2020 ou 16 juillet 2020	21						
1 5 1.0.0	Lee periodici da Eskeribodig	01110	FR	21 octobre 2019 ou 13 janvier 2020	20 mars 2020 ou 12 juin 2020							
FD-1.3.4	Les litiges en matière de sécurité sociale	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande		21						
1.4	Les spécificités des travailleurs frontaliers											
FD-1.4.1	La fiscalité des travailleurs frontaliers et internationaux	16 hrs	LU FR	sur demande sur demande		22						
1.5	Quelques conseils en matière de calcul de	e revenus	et de d	éclaration d'impôts								
FD 1 F 1	Le calcul et la lecture d'une fiche de	0.5	LU	21 octobre 2019 ou 14 janvier 2020	16 mars 2020 ou 10 juin 2020	00						
FD-1.5.1	salaire	8 hrs	FR	18 novembre 2019 ou 11 février 2020	07 mai 2020 ou 20 juillet 2020	22						
FD-1.5.2	Le calcul et la déclaration de revenus pour résidents luxembourgeois	16 hrs	LU FR	sur demande sur demande		23						
FD-1.5.3	Le calcul et la déclaration de revenus pour non-résidents	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande		23						
	1											

1.6							
Fig. 1.6.1   La protection des données à caractère personnel   4 hrs personnel   4 hrs personnel   4 hrs personnel   4 hrs   27 janvier 2020   09 juillet 2020   24	1.6	La protection des données personnelles e	t la digita	alisation			
FR	FD 1.6.1	La protection des données à caractère	1 bro	LU			0.4
FD-1.6.2 La cybersécurité : Savoir se protéger face aux nouveaux dangers de l'analyse des données sur la situation de l'entreprise  Réf. Initulé du cours Durée Langue Octobre 2019 ou 11 mars 2020 ou 08 juin 2020  FB-2.0.1 Les finances : une approche interactive le social 16 hrs Freire 2020  FB-2.0.2 Des clés pour relier l'économique et le social 16 hrs FR sur demande simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de gestion des ressources humaines Bhrs III usur demande gestion des ressources humaines Bhrs III usur demande le les pratiques de l'outplacement et les pratiques de l'outplacement Bhrs III usur demande les pratiques de l'evenomie luxembourgeoise Bhrs III usur demande les pratiques de l'evenire 2020 usur la févrire 2020 usur la figurier 2020 usur la figurie	FD-1.0.1	personnel	41115	FR			24
Table aux nouveaux dangers   FR   15 octobre 2019 ou 16 decembre 2019   Ref.   Initialé du cours   Durée   Langue   Octobre 2019 - Fevrier 2020   Juillet 2020   Page	ED-1 6 2	La cybersécurité : Savoir se protéger	1 hrs	LU			24
Ref.   Inititulé du cours   Durée   Langue   Octobre 2019 -   Juillet 2020   Juillet 2020   Juillet 2020   Page	10-1.0.2	face aux nouveaux dangers	41115	FR			24
FD-2.0.1   Les finances : une approche interactive   16 hrs   16 hrs   16 hrs   17 janvier 2020   29 + 30 avril 2020 ou 08 + 09 juin 2020   26   27 + 20 cotobre 2019 ou 08 + 09 juin 2020   26   27 + 28 octobre 2019 ou 08 + 09 juin 2020   26   27 + 28 octobre 2019 ou 08 + 09 juin 2020   27 + 28 octobre 2019 ou 08 + 09 juin 2020   27   28   28   28   28   28   28   28	02	La compréhension et l'analyse des don	nées sur	la situa	tion de l'entreprise		
FD-2.0.1   Les finances : une approche interactive   16 hrs   FR   22 + 23 octobre 2019 ou   05 + 06 mars 2020 ou   08 + 09 juin 2020   26	Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue			Page
FD-2.0.2 Des clés pour relier l'économique et le social  FD-2.0.3 La stratégie d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise  FD-2.0.4 Les différents tableaux de bord de la gestion des ressources humaines  FR 22 + 23 octobre 2019 ou 19 mars 2020 ou 08 + 09 juin 2020  FD-2.0.4 Les différents tableaux de bord de la gestion des ressources humaines  FR sur demande  FR sur demande  27  FD-2.0.5 Le reclassement externe et les pratiques de l'outplacement  FR 25 novembre 2019 ou 15 janvier 2020 09 juin 2020 ou 12 février 2020 12 juillet 2020  FR 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 13 juillet 2020 ou 12 février 2020 05 mai 2020  FR 25 novembre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 février 2020 05 mai 2020  FR 11 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 16 janvier 2020 05 mai 2020  FR 12 fevrier 2020 15 juin 2020 ou 22 juillet 2020 25 novembre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 février 2020 05 mai 2020  FR 13 octobre 2019 ou 25 mars 2020 ou 25 juillet 2020 25 novembre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 février 2020 05 mai 2020  FR 13 octobre 2019 ou 25 juillet 2020 25 mars 2020 ou 16 janvier 2020 05 mai 2020  FR 14 forcibre 2019 ou 25 juillet 2020 27 mars 2020 ou 05 mai 2020  Ahrs La sécurité et la santé dans l'entreprise  FR 25 novembre 2019 ou 25 juillet 2020 27 mars 2020 ou 05 mai 2020  Ahrs La législation et les acteurs en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.1 Sensibilisation des acteurs en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail	<b>50.004</b>		4.5.1	LU			2.5
FD-2.0.2 social  FD-2.0.3 La stratégie d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise  FD-2.0.4 Les différents tableaux de bord de la gestion des ressources humaines  FD-2.0.5 Le reclassement externe et les pratiques de l'outplacement  FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  FD-2.0.7 Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise  FD-2.0.7 Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise  FG-2.0.7 La sécurité et la santé dans l'entreprise  Réf. Intitulé du cours  Durée Langue  Octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 22 juillet 2020  TD-2.0.6 La securité et la santé dans l'entreprise  Réf. Intitulé du cours  Durée Langue  Octobre 2019 - Mars 2020 - Page  A hrs  FD-3.1.1 Sensibilisation des acteurs en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail  LU 28 octobre 2019 ou 19 mars 2020 ou 19 juillet 2020  27 novembre 2019 ou 19 mars 2020 ou 29 juillet 2020  28 mars 2020 ou 15 juillet 2020  29 mars 2020 ou 15 janvier 2020  3.1 La législation et les acteurs en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.1 Calorise con 19 ou 24 mars 2020 ou 16 juillet 2020  20 mars 2020 ou 17 janvier 2020  21 mars 2020 ou 16 juillet 2020  22 mars 2020 ou 16 juillet 2020  23 mars 2020 ou 16 juillet 2020  24 mars 2020 ou 17 janvier 2020  25 novembre 2019 ou 27 novembre 2019 ou 90 avril 2020 ou 16 juillet 2020  26 novembre 2019 ou 90 avril 2020 ou 16 juillet 2020  27 novembre 2019 ou 90 avril 2020 ou 90 avril 2020 ou 20 avril 2020 ou 20 avril 2020 ou 20 avril 2020 ou 2	FD-2.0.1	Les finances : une approche interactive	16 hrs	FR		05 + 06 mars 2020 ou	26
FD-2.0.3 La stratégie d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de gestion d'entreprise : un jeu de simulation et de la santé dans l'entreprise : un jeu de simulation et de sécurité et de santé au travail : un jeu de mande : un jeu d'entreprise : un jeu de simulation et de sécurité et de santé au travail : un jeu demande : un jeu d'entreprise : un jeu de simulation et les acteurs en matière de sécurité et de santé au travail : un jeu demande : un jeu d'entre 2020 un jeu jeu in jeu 2020 un jeu jeu 24 mars 2020 ou 16 juin 2020 un 17 janvier 2020 un 16 juin 2020 un 16 juin 2020 un 16 juin 2020 un 17 janvier 2020 un 16 juin 2020 un 27 novembre 2019 ou un 27 novembre 2019 ou un 29 avril 2020 un 32 un demande : un de	ED 0 0 0	Des clés pour relier l'économique et le	16	LU	sur demande		06
FD-2.0.3 simulation et de gestion d'entreprise  FD-2.0.4 Les différents tableaux de bord de la gestion des ressources humaines  FD-2.0.5 Le reclassement externe et les pratiques de l'outplacement  FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  FD-2.0.7 Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise  FD-2.0.7 Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise  FD-2.0.7 Initiulé du cours  FR Lu 23 octobre 2019 ou 19 mars 2020 ou 09 juin 2020  FR 25 novembre 2019 ou 21 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 12 février 2020  FR 11 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 12 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 février 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 février 2020  FR 11 octobre 2019 ou 22 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 05 mai 2020  FR 11 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 05 mai 2020  FR 11 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 05 mai 2020  FR 11 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 05 mai 2020  FR 11 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 05 mai 2020  FR 11 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 05 mai 2020  FR 12 février 2020  FR 13 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 05 mai 2020  FR 14 park 2020	FD-2.0.2	social	10 1115	FR	sur demande		20
FD-2.0.4 Les différents tableaux de bord de la gestion des ressources humaines  FD-2.0.5 Le reclassement externe et les pratiques de l'outplacement  FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  FD-2.0.7 Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise  FD-2.0.7 Les traits caractéristiques de l'economie luxembourgeoise  Les traits caractéristiques de l'economie luxembourgeoise  Les traits caractéristiques de l'economie luxemb	ED-2 0 3		16 hrs	LU	sur demande		27
FD-2.0.4 gestion des ressources humaines  RR sur demande  Lu 23 octobre 2019 ou 19 mars 2020 ou 09 juin 2020  RR 25 novembre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 février 2020 21 juillet 2020  FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  Lu 25 novembre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 février 2020 22 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 25 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 25 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 25 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 27 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 27 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 27 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 27 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 27 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 27 juillet 2020  FR 25 novembre 2019 ou 27 juillet 2020  FR 25 novembre 2019 ou 15 juin 2020 ou 27 juillet 2020  FR 25 novembre 2019 ou 27 juillet 2020  FR 27 novembre 2019 ou 09 avril 2020 ou 16 juin 2020  FR 27 novembre 2019 ou 09 avril 2020 ou 09 avril	1 D 2.0.3	simulation et de gestion d'entreprise	101115	FR	sur demande		
FD-2.0.5 Le reclassement externe et les pratiques de l'outplacement  FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  FD-2.0.7 Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise  FD-2.0.7 Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise  FD-2.0.7 La sécurité et la santé dans l'entreprise  Réf. Intitulé du cours  Durée Langue  Durée Langue  Octobre 2019 - Mars 2020 - Juillet 2020  FR 23 novembre 2019 ou 15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  28 lu 25 novembre 2019 ou 15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  29 luillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 05 mai 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 février 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 février 2020  FR 11 octobre 2019 ou 12 fevrier 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 16 janvier 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 16 janvier 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 16 janvier 2020  FR 11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020  FR 12 octobre 2019 ou 16 janvier 2020  FR 20 octobre 2019 ou 16 juin 2020  3.1 La législation des acteurs en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.1 Sensibilisation des acteurs en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail	FD-2 0 4		8 hrs	LU	sur demande		27
FD-2.0.5   Le reclassement externe et les pratiques de l'outplacement   8 hrs   10   15 janvier 2020   09 juin 2020   28		gestion des ressources humaines	0 10	FR			
FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  Lu 25 novembre 2019 ou 15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 15 juin 2020 ou 12 février 2020  FR 11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 juillet 2020  FR 11 octobre 2019 ou 23 mars 2020 ou 05 mai 2020  La sécurité et la santé dans l'entreprise  Réf. Intitulé du cours  Durée Langue  Octobre 2019 - Février 2020  Juillet 2020  Page  3.1 La législation et les acteurs en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.1 Sensibilisation des acteurs en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail  LU 28 octobre 2019 ou 24 mars 2020 ou 16 juin 2020  Lu 28 octobre 2019 ou 09 avril 2020 ou 16 juin 2020  32 7 novembre 2019 ou 09 avril 2020 ou 32	FD-2 0 5		8 hrs	LU	15 janvier 2020		28
FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  4 hrs  FD-2.0.6 Le fonctionnement d'une entreprise  4 hrs  FR  11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020  12 juillet 2020  28  FR  11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020  15 juin 2020 ou 12 février 2020  29  11 octobre 2019 ou 15 juin 2020 ou 12 juillet 2020  29  FR  11 octobre 2019 ou 12 février 2020  10 janvier 2020  20 jarvier 2020  20 jarvi	1 5 2.0.0	les pratiques de l'outplacement	01110	FR			20
FR	ED-2 0 6	La fonctionnament d'una entraprise	1 hre	LU			28
Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise   4 hrs   LU   12 février 2020   22 juillet 2020   29	1 0 2.0.0	Le fonctionnement à une entreprise	71113	FR			20
FR   11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020   23 mars 2020 ou 05 mai 2020	ED-2 0 7		1 hre	LU			20
Réf.Intitulé du coursDuréeLangueOctobre 2019 - Février 2020Mars 2020 - Juillet 2020Page3.1La législation et les acteurs en matière de sécurité et de santé au travailFD-3.1.1Sensibilisation des acteurs en matière de sécurité et santé au travail4 hrsLU FRsur demande sur demande32FD-3.1.2L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail8 hrsLU 17 janvier 202024 mars 2020 ou 17 janvier 202024 mars 2020 ou 16 juin 2020FD27 novembre 2019 ou 27 novembre 2019 ou09 avril 2020 ou	1 0 2.0.7	l'économie luxembourgeoise	71113	FR			23
3.1 La législation et les acteurs en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.1 Sensibilisation des acteurs en matière de sécurité et de santé au travail  FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail  ED 28 octobre 2019 ou 16 juin 2020 u 16 juin 2020 u 19 ou 09 avril 2020 ou 19 ou 09 avril 2020 ou 19 ou 09 avril 2020 ou 19 ou 19 avril 2020 ou 19 ou 19 avril 2020 ou 19 avril 20	03	La sécurité et la santé dans l'entreprise					
FD-3.1.1 Sensibilisation des acteurs en matière de sécurité et santé au travail  4 hrs	Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue			Page
FD-3.1.1 de sécurité et santé au travail 4 hrs de sécurité et santé au travail 4 hrs de sécurité et de sécurité et de santé au travail 8 hrs de santé au travail 8 hrs de santé au travail 8 hrs de santé au travail 32  L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail 8 hrs de santé au travail 32  L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail 8 hrs de santé au travail 32  28 octobre 2019 ou 16 juin 2020 16 juin 2020 27 novembre 2019 ou 09 avril 2020 ou 32	3.1	La législation et les acteurs en matière de	sécurité	et de sa	nté au travail		
FD-3.1.2 L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail  LU 28 octobre 2019 ou 17 janvier 2020 16 juin 2020 16 juin 2020 27 novembre 2019 ou 09 avril 2020 ou 32	FD-3.1.1		4 hrs				32
FD-3.1.2 de santé au travail 8 hrs 27 novembre 2019 ou 09 avril 2020 ou 32					28 octobre 2019 ou		
4 10 ICVIICI 707U 17♥ IIIIICI 707U	FD-3.1.2		8 hrs	FR		·········	32

FD-3.1.3   Les principaux textes régissant la sécurité et la santé au travail   Shrs   FR   Sur démande   Santé au travail   Shrs   Shr							
FD 3.1.4 Le rôle et les missions des services de santé au travail 2002 RR 20 cotobre 2019 ou 24 juillet 2020 24 juillet 2020 25 mars 2020 ou 25 juillet 2020 27 juillet 2020 28 mR 20 cotobre 2019 ou 25 mars 2020 ou 27 juin 2020 33 33 33 33 33 33 33 34 34 34 34 34 34	FD-3.1.3		8 hrs				33
FD-3.1.4   Le rôle et les missions des services de santé au travail   Shris   FR   29 octobre 2019 ou 35 janvier 2020   25 mars 2020 ou 17 jun 2020   25 mars 2020 ou 17 jun 2020   26 mars 2020 ou 17 jun 2020   27 jun 2020   28 jun 2020   28 jun 2020   28 jun 2020   29 jun 2020   28 jun 2020   29 jun 2020		te et la sante au travail		FR			
RR   29 octobre 2019 ou   25 mars 2020 ou   26 mars 2020 ou   26 mars 2020 ou   27 juin 2020   28 mars 2020 ou   28 mars 2020 ou   29 juin 2020   29	FD-3 1 4		8 hrs	LU			33
FD.3.2.1 L'organisation d'une tournée d'inspection R bris PD.3.2.2 L'analyse d'un poste de travail pour l'afferire rou le mettre en sécurité ou en conformité province de la souffrance au travail R bris PD.3.2.2 L'analyse d'un poste de travail pour l'afferire 2019 ou 19 juin 2020 ou 14 févrirer 2020 u 22 juillet 2020 ou 15 juin 2020 ou 16 finance au travail R bris PR sur demande R sur deman	100.1.4	santé au travail	01113	FR			00
FD-3.2.1 L'organisation d'une tournée d'inspection 8hrs R 14 décembre 2019 ou 11 mai 2020 ou 21 juin 2020 ou 14 février 2020 conformité 14 février 2020 conformité 14 février 2020 conformité 15 mailloire ou le mettre en sécurité ou en conformité 15 sur demande 21 juillet 2020 conformité 15 sur demande 21 juillet 2020 conformité 21 juillet 2020 conformité 22 juillet 2020	3.2	La démarche globale de prévention des ris	sques				
FB 2.2.1 L'analyse d'un poste de travail pour l'At février 2020 22 juillet 2020 23 juillet 2020 24 février 2020 25 juillet 2020 26 juillet 2020 27 juillet 202				LU			
FD 3.2.2 L'analyse d'un poste de travail pour l'améliorer ou le mettre en sécurité ou en conformité diagnostic de la souffrance au travail diagnostic de la souffrance au travail et diagnostic de la souffrance au travail et aprèce de la souffrance au travail et aprèce diagnostic de la souffrance au travail et aprèce et les gestes justes pour sauver le dos et avail et aprèce et les gestes justes pour sauver le dos et aprèce et les gestes justes pour sauver le dos et aprèce et les gestes justes pour sauver le dos et aprèce et les gestes justes pour sauver le dos et avail et aprèce et les troubles et als pens de la sommeil et avail et aprèce et les troubles et als précention du sommeil et avail et aprèce et les troubles et als précention dans l'entreprise et les troubles et als prévention dans l'entreprise et les gestes justes pour la sour demande et aprice de salariés et aprèce et les troubles et als prévention dans l'entreprise et les gestes justes pour la sour demande et et avail de salariés et aprèce et les troubles et als prévention dans l'entreprise et les gestes justes pour la sour demande et et avail de travail et avail et avail et avail et avail et avail et avail et ravail et ravail et avail et ravail et r	FD-3.2.1	L'organisation d'une tournée d'inspection	8 hrs	FR	04 décembre 2019 ou	11 mai 2020 ou	34
FD-3.2.2 Ifamelilorer ou le mettre en sécurité ou en conformité  FP sur demande  Stress, harcèlement, burnout: diagnostic de la souffrance au travail diagnostic de la souffrance au travail  FD-3.2.4 Alcools, drogues et tabac sur le lieu de travail diagnostic de la souffrance au travail  FD-3.2.5 Les postures et les gestes justes pour sauver le dos  FD-3.2.6 La bonne alimentation au travail  FD-3.2.7 La fatigue, la somnolence et les troubles du sommeil  FD-3.2.7 La fatigue, la somnolence et les troubles du sommeil  FD-3.2.8 Les nanomatériaux et les enjeux pour la santé des salariés  FD-3.2.9 La participation active à la prévention dans l'entreprise  FD-3.2.10 Le plan de prévention des risques psychosociaux  FD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail  FD-3.2.12 L'intervention en situation de crise suicidaire  FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  FR sur demande  Shrs LU sur demande						22 juillet 2020	
Stress, harcèlement, burnout : diagnostic de la souffrance au travail diagnostic de la souffrance au travail 8 hrs FR sur demande sur demande sur demande travail 18 hrs LU sur demande su	FD-3 2 2		8 hrs	LU	sur demande		34
FD-3.2.4 Alcools, drogues et tabac sur le lieu de travail diagnostic de la souffrance au travail FD-3.2.4 Alcools, drogues et tabac sur le lieu de travail Alcools, drogues et tabac sur le lieu de travail Sauver le dos RR sur demande Sauver le dos Sauver	100.2.2	conformité	01113				54
FD-3.2.4   Alcools, drogues et tabac sur le lieu de travail   8 hrs   LU sur demande   35	FD-3.2.3		8 hrs				35
FD-3.2.14 Itravail It		diagnostic de la souttrance au travail					
FD-3.2.5 Les postures et les gestes justes pour sauver le dos sur demande sur	FD-3.2.4		8 hrs				35
FD-3.2.5 Sauver le dos suur demande souver demande le fra sur demande sauver demande dans l'entreprise le lu sur demande le fra sur demande le fra sur demande le fraver le dos sauver le dos sauver le dos sauver le dos sur demande le fraver le dos sauver le dos sauvers les enjeux pour le dos sauvers le dos sauvers le dos sauvers le dos		travail			sur demande		
FD-3.2.6 La bonne alimentation au travail 8 hrs FR sur demande 5 sur demande 6 sur demande 7 sur demande 7 sur demande 7 sur demande 8 hrs FR sur demande 8 hrs FR sur demande 9 sur dem	FD-3 2 5		8 hrs	LU	sur demande		36
FD-3.2.6 La bonne alimentation au travail 8 hrs FR sur demande 36  FD-3.2.7 La fatigue, la somnolence et les troubles du sommeil 8 hrs GER sur demande 37  FD-3.2.8 Les nanomatériaux et les enjeux pour la santé des salariés 4 hrs santé des salariés 5 FR sur demande 37  FD-3.2.9 La participation active à la prévention dans l'entreprise 16 hrs FR sur demande 38  FD-3.2.10 Le plan de prévention des risques psychosociaux 16 hrs FR sur demande 38  FD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail 8 hrs FR sur demande 39  FD-3.2.12 L'intervention en situation de crise suicidaire 16 hrs FR sur demande 39  FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle 5 FR sur demande 5 FR sur demande 5 FR sur demande 6 FR sur demande 7		sauver le dos	01110	FR	sur demande		
FD-3.2.7 La fatigue, la somnolence et les troubles du sommeil  FD-3.2.8 Les nanomatériaux et les enjeux pour la santé des salariés  FD-3.2.9 La participation active à la prévention dans l'entreprise  FD-3.2.10 Le plan de prévention des risques psychosociaux  FD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail  FD-3.2.12 L'intervention en situation de crise suicidaire  FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle  FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet trajet ou d'une maladie professionnelle  FR sur demande	ED-3 2 6	La honne alimentation au travail	2 hrs	LU	sur demande		36
FD-3.2.7 du sommeil 8 hrs FR sur demande 37  FD-3.2.8 Les nanomatériaux et les enjeux pour la santé des salariés 4 hrs santé des salariés 57  FD-3.2.9 La participation active à la prévention dans l'emploi de personne victime d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle 58 hrs canté du sommeil 4 hrs FR sur demande 57  FD-3.2.11 L'insertion et maintien dans l'emploi de trajet ou d'une maladie professionnelle 58 hrs FR sur demande 57  Shris FR sur demande 57  LU sur demande 58  Sur demande 58  LU sur demande 58  LU sur demande 58  Sur demande 58  LU sur demande 58  Sur demande 58  Sur demande 58  Sur demande 59  Sur demande 5	1 0 0.2.0	La bonne ammentation da travan	8 hrs	FR	sur demande		
FD-3.2.8 Les nanomatériaux et les enjeux pour la santé des salariés  FR sur demande  37  FD-3.2.9 La participation active à la prévention dans l'entreprise  FR sur demande  FR sur demande  38  FD-3.2.10 Le plan de prévention des risques psychosociaux  FD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail  FR sur demande  40  FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle  FR sur demande  40  FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées  FR sur demande  40  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  FR sur demande	ED-3 2 7	La fatigue, la somnolence et les troubles	Q hrc	LU	sur demande		37
FD-3.2.8 santé des salariés l'au sur demande sur	1 0 0.2.7	du sommeil	01113	FR	sur demande		37
FD-3.2.19 La participation active à la prévention dans l'entreprise  FD-3.2.10 Le plan de prévention des risques psychosociaux  FD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail  FD-3.2.12 L'intervention en situation de crise suicidaire  FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou d'en maladie professionnelle  FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées  FD-3.2.15 L'ansertion et maintien dans l'emploi de trajet ou d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  FD-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques  FR sur demande  Sur demande  Sur demande  12 sur demande  13 sur demande  14 sur demande  15 hrs  FR sur demande  16 hrs  FR sur demande  16 hrs  FR sur demande  19 juin 2020 ou 27 mars 2020 ou 19 juin 2020  40 sur demande  FR sur demande  40 sur demande  FR sur demande  41 sur demande	ED 3 3 0	Les nanomatériaux et les enjeux pour la	1 hro	LU	sur demande		27
FD-3.2.10 Le plan de prévention des risques psychosociaux  FD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail  FD-3.2.12 L'intervention en situation de crise suicidaire  FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle  FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnelle  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  FR sur demande	FD-3.2.8	santé des salariés	41115	FR	sur demande		3/
FD-3.2.10 Le plan de prévention des risques psychosociaux  FD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail  FD-3.2.12 L'intervention en situation de crise suicidaire  FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de personnes handicapées  FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  FR sur demande  FR sur demand	ED 0 0 0	La participation active à la prévention	16 10 10	LU	sur demande		20
FD-3.2.10 psychosociaux  FD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail  FD-3.2.12 L'intervention en situation de crise suicidaire  FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle  FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  FR sur demande  LU sur demande  FR sur demande  FR sur demande  10 hrs  FR sur demande  FR sur demande  11 janvier 2020 ou 27 juillet 2020  FR 11 novembre 2019 ou 27 mars 2020 ou 27 juillet 2020  FR sur demande  FR sur demande  40  FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées  FR sur demande  FR sur demande  FR sur demande  FR sur demande  41  FD-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques  8 hrs  FR sur demande  41	FD-3.2.9		10 nrs	FR	sur demande		38
PD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail  FD-3.2.12 L'initiation à l'ergonomie du travail  FD-3.2.12 L'initiation è l'ergonomie du travail  FD-3.2.13 L'initiation è l'ergonomie du travail  FD-3.2.14 L'intervention en situation de crise suicidaire  FD-3.2.14 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle  FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  FD-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques  FD-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques  FR sur demande  41	ED 0 0 10	Le plan de prévention des risques	16	LU	sur demande		00
FD-3.2.11 L'initiation à l'ergonomie du travail 8 hrs FR sur demande 39  FD-3.2.12 L'intervention en situation de crise suicidaire 16 hrs LU sur demande 39  FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle 8 hrs LU sur demande 27 juillet 2020 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40	FD-3.2.10		10 nrs	FR	sur demande		38
FD-3.2.12 L'intervention en situation de crise suicidaire  16 hrs FR sur demande  16 hrs FR sur demande  16 hrs Sur demande  16 hrs FR sur demande  17 sur demande  18 hrs Sur demande  19 sur demande  10 hrs FR sur demande  10 hrs FR sur demande  11 sur demande  12 mai 2020 ou 27 juillet 2020  27 juillet 2020  18 hrs Sur demande  19 juin 2020  10 juin 2020  10 sur demande  10 sur demande  10 sur demande  11 novembre 2019 ou 21 janvier 2020  12 mais 2020 ou 27 juillet 2020  13 juillet 2020  14 juin 2020  15 mars 2020 ou 19 juin 2020  16 personnes handicapées  18 hrs FR sur demande  10 sur demande  10 sur demande  10 sur demande  11 sur demande  12 mai 2020 ou 27 juillet 2020  13 juillet 2020  14 juillet 2020  15 mars 2020 ou 19 juin 2020  16 personnes handicapées  18 hrs FR sur demande  10 sur demande  11 sur demande  12 mai 2020 ou 27 juillet 2020  27 mars 2020 ou 19 juin 2020  19 juin 2020  10 sur demande  10 sur demande  11 sur demande  12 sur demande  13 personnes de sur juillet 2020  15 juillet 2020  16 juillet 2020  17 juillet 2020  18 hrs Sur demande  10 sur demande  10 sur demande  11 sur demande  12 mai 2020 ou 27 juillet 2020  13 juillet 2020  14 juillet 2020  15 juillet 2020  16 juillet 2020  17 juillet 2020  18 hrs Sur demande  10 sur demande  10 sur demande  11 sur demande  11 sur demande  12 sur demande  13 juillet 2020  14 juillet 2020  15 juillet 2020  16 juillet 2020  17 juillet 2020  18 juillet 2020  18 juillet 2020  19 juillet 2020  10 juillet	ED 0 0 11	Liveries in San Constitution	0.1	LU	sur demande		00
FD-3.2.12 Suicidaire 16 hrs suicidaire 16 hrs suicidaire 16 hrs suicidaire 17 suicidaire 18 suicidaire 18 suicidaire 19 suicidai	FD-3.2.11	Linitiation a lergonomie du travail	8 nrs	FR	sur demande		39
FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle  ED-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées  ED-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  ED-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques  ER sur demande  LU 14 janvier 2020 ou 27 juillet 2020  ER 11 novembre 2019 ou 27 mars 2020 ou 19 juin 2020  ER sur demande  EU sur demande  EU sur demande  EU sur demande  LU sur demande  ER sur demande  40  ED-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques  ED-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques  EN sur demande  LU sur demande  EU sur demande  EU sur demande  41	ED 0 0 10	L'intervention en situation de crise	16	LU	sur demande		00
FD-3.2.13 L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle  FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  L'ana	FD-3.2.12		16 nrs	FR	sur demande		39
FD-3.2.13 victime d'un accident de travail, de trajet ou de maladie professionnelle  FR 11 novembre 2019 ou 27 mars 2020 ou 19 juin 2020  FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées  FR 211 novembre 2019 ou 27 mars 2020 ou 19 juin 2020  40  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  FD-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques  FR 211 novembre 2019 ou 27 mars 2020 ou 19 juin 2020  40  LU sur demande FR sur demande FR sur demande  LU sur demande FR sur demande  41		L'accompagnement d'une personne		LU			
FD-3.2.14 L'insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées 8 hrs LU sur demande 40  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle 8 hrs LU sur demande 41  FD-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques 8 hrs LU sur demande 41	FD-3.2.13	victime d'un accident de travail, de trajet	8 hrs	FR	11 novembre 2019 ou	27 mars 2020 ou	40
FD-3.2.14 personnes handicapées 8 hrs personnes handicapées 8 hrs personnes handicapées 8 hrs FR sur demande 40  FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle FR sur demande 41  FD-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques 8 hrs LU sur demande 41					-	19 juin 2020	
FD-3.2.15 L'analyse d'un accident de travail, de trajet ou d'une maladie professionnelle  ED-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques 8 hrs  ED-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques 8 hrs  ED-3.2.16 Le burn-out : faire face aux risques 8 hrs	FD-3 2 14		8 hrs	LU			40
FD-3.2.15 trajet ou d'une maladie professionnelle 8 hrs  FR sur demande  LU sur demande  41  41  41		personnes handicapees					
FD-3 2 16 Le burn-out : faire face aux risques 8 hrs 41	FD-3 2 15		8 hrs				41
FD-3 2 16 Le burn-out : faire face aux risques 8 hrs 41	. 5 5.2.15	trajet ou d'une maladie professionnelle	2 0		sur demande		
FR sur demande	FD-3 2 16	Le hurn-out : faire face aux risques	8 hrs	LU			41
	1 5 0.2.10	25 Sam Sact Taile Tube dux Hoques	0 1110	FR	sur demande		''

FD-3.2.17	Le reclassement professionnel (interne et externe)	8 hrs	LU FR	sur demande		42					
FD-3.2.18	Les outils de la prévention en santé et sécurité pour le secteur l'industrie	8 hrs	LU	sur demande sur demande		42					
FD-3.2.19	Les outils de la prévention en santé et sécurité pour le secteur de la santé	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande		43					
FD-3.2.20	Les outils de la prévention en santé et sécurité pour le secteur du bâtiment	8 hrs	LU	sur demande		43					
FD-3.2.21	Les outils de la prévention en santé et	8 hrs	FR LU	sur demande sur demande		44					
3.3	sécurité pour le secteur tertiaire  La formulation d'un avis en matière de séc	ouritá at a	FR do contó	sur demande							
3.3											
FD-3.3.1	La rédaction d'un avis en matière de sécurité et de santé au travail	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande		44					
FD-3.3.2	La démarche à adopter pour choisir un	8 hrs	LU	06 décembre 2019 ou 22 janvier 2020	25 mars 2020 ou 15 juin 2020	45					
1 0 0.0.2	consultant externe	01110	FR	16 janvier 2020 ou 25 février 2020	13 mai 2020 ou 28 juillet 2020	10					
3.4	La promotion d'une culture de prévention e	en entrep	orise								
FD-3.4.1	La promotion d'une culture de prévention en entreprise	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande		45					
3.5	La réflexion et l'anticipation en matière de	sécurité	et de sa	anté au travail							
FD-3.5.1	La pénibilité au travail	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande		46					
FD-3.5.2	L'anticipation de la gestion des âges en entreprise	8 hrs	LU	sur demande		46					
FD-3.5.3	L'organisation du travail et risques pour	8 hrs	FR LU	sur demande sur demande		47					
	la santé		FR	sur demande							
FD-3.5.4	L'impact des NTIC et les conséquences potentielles sur la charge mentale au travail	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande		47					
04)	La prévention et la gestion des différen	ds colle	ctifs et i	individuels							
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	Page					
4.1	La gestion des conflits collectifs										
FD-4.1.1	La prévention et la gestion de	16 hrs	LU	07 + 08 novembre 2019 ou 23 + 24 janvier 2020	17 + 18 mars 2020 ou 16 + 17 juin 2020	50					
Γυ <sup>-</sup> 4.1.1	l'agressivité sur le lieu de travail	SIII O I	FR	17 + 18 décembre 2019 ou 24 + 25 février 2020	28 + 29 avril 2020 ou 23 + 24 juillet 2020	υU					
4.2	La gestion des conflits individuels										
FD-4.2.1	La médiation sur le lieu de travail	8 hrs	LU	10 janvier 2020 ou 26 février 2020	11 mai 2020 ou 24 juin 2020	50					
1 0 4.2.1	La mediation sur le lieu de travail	01115	FR	05 décembre 2019 ou 20 janvier 2020	30 mars 2020 ou 29 juillet 2020	50					

(05)	La formation professionnelle et l'appre	ntissage											
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	Page							
FD-5.0.1	Les droits et les obligations	4 hrs	LU	sur demande		52							
1 0-3.0.1	des apprentis	41115	FR	sur demande		JZ							
FD-5.0.2	La formation professionnelle continue	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020	52							
10 0.0.2	La formation professionnene continue	71113	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020	UZ.							
FD-5.0.3	La formation professionnelle initiale	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020	52							
1 0-5.0.5	La formation professionnelle finitiale	41115	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020	JZ							
06)	Les régimes complémentaires de pensi	on											
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	Page							
ED ( 0.4	Les régimes complémentaires de	461	LU	09 + 10 janvier 2020 ou 27 + 28 février 2020	14 + 15 mai 2020 ou 20 + 21 juillet 2020	F.							
FD-6.0.1	pension	16 hrs	FR	26 + 27 novembre 2019 ou 13 + 14 février 2020	02 + 03 avril 2020 ou 25 + 26 juin 2020	56							
07	L'égalité de traitement - la conciliation	O7) L'égalité de traitement - la conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle											
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	Page							
			<b>Langue</b>		<b>Juillet 2020</b> 01 avril 2020 ou								
<b>Réf.</b> FD-7.0.1	<b>Intitulé du cours</b> Le rôle du délégué à l'égalité	<b>Durée</b> 8 hrs		Février 2020 16 octobre 2019 ou	Juillet 2020	Page 58							
FD-7.0.1	Le rôle du délégué à l'égalité	8 hrs	LU	<b>Février 2020</b> 16 octobre 2019 ou 14 février 2020 22 janvier 2020 ou	Juillet 2020  01 avril 2020 ou 24 juin 2020  27 avril 2020 ou	58							
			LU FR	Février 2020  16 octobre 2019 ou 14 février 2020  22 janvier 2020 ou 28 février 2020  11 décembre 2019 ou	Juillet 2020  01 avril 2020 ou 24 juin 2020  27 avril 2020 ou 03 juillet 2020  12 mars 2020 ou								
FD-7.0.1	Le rôle du délégué à l'égalité  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes en	8 hrs 4 hrs	LU FR LU	Février 2020  16 octobre 2019 ou 14 février 2020  22 janvier 2020 ou 28 février 2020  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou	Juillet 2020  01 avril 2020 ou 24 juin 2020  27 avril 2020 ou 03 juillet 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou	58							
FD-7.0.1	Le rôle du délégué à l'égalité  Les discriminations sur le lieu de travail	8 hrs	LU FR LU FR	Février 2020  16 octobre 2019 ou 14 février 2020  22 janvier 2020 ou 28 février 2020  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020	Juillet 2020  01 avril 2020 ou 24 juin 2020  27 avril 2020 ou 03 juillet 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou	58							
FD-7.0.1 FD-7.0.2	Le rôle du délégué à l'égalité  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi  Les pratiques nationales et européennes	8 hrs 4 hrs 4 hrs	LU FR LU FR LU	Février 2020  16 octobre 2019 ou 14 février 2020  22 janvier 2020 ou 28 février 2020  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020  sur demande	Juillet 2020  01 avril 2020 ou 24 juin 2020  27 avril 2020 ou 03 juillet 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou	58							
FD-7.0.1	Le rôle du délégué à l'égalité  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi	8 hrs 4 hrs	LU FR LU FR LU FR FR	Février 2020  16 octobre 2019 ou 14 février 2020  22 janvier 2020 ou 28 février 2020  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020  sur demande  sur demande  11 décembre 2019 ou	Juillet 2020  01 avril 2020 ou 24 juin 2020  27 avril 2020 ou 03 juillet 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou 03 juin 2020  12 mars 2020 ou	58							
FD-7.0.1 FD-7.0.2 FD-7.0.3	Le rôle du délégué à l'égalité  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi  Les pratiques nationales et européennes pour l'égalité des chances  Une meilleure conciliation entre vie	8 hrs 4 hrs 4 hrs 4 hrs	LU FR LU FR LU FR LU FR LU	Février 2020  16 octobre 2019 ou 14 février 2020  22 janvier 2020 ou 28 février 2020  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020  sur demande  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou	Juillet 2020  01 avril 2020 ou 24 juin 2020  27 avril 2020 ou 03 juillet 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou 03 juin 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou	58 58 59							
FD-7.0.1 FD-7.0.2	Le rôle du délégué à l'égalité  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi  Les pratiques nationales et européennes pour l'égalité des chances	8 hrs 4 hrs 4 hrs	LU FR LU FR LU FR LU FR FR	Février 2020  16 octobre 2019 ou 14 février 2020  22 janvier 2020 ou 28 février 2020  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020  sur demande  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020	Juillet 2020  01 avril 2020 ou 24 juin 2020  27 avril 2020 ou 03 juillet 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou 03 juin 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou	58							
FD-7.0.1 FD-7.0.2 FD-7.0.3	Le rôle du délégué à l'égalité  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi  Les pratiques nationales et européennes pour l'égalité des chances  Une meilleure conciliation entre vie	8 hrs 4 hrs 4 hrs 4 hrs	LU FR LU	Février 2020  16 octobre 2019 ou 14 février 2020  22 janvier 2020 ou 28 février 2020  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020  sur demande  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  on ovembre 2019 ou 26 février 2020  un demande  un demande  sur demande	Juillet 2020  01 avril 2020 ou 24 juin 2020  27 avril 2020 ou 03 juillet 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou 03 juin 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou	58 58 59							
FD-7.0.1 FD-7.0.2 FD-7.0.3 FD-7.0.4	Le rôle du délégué à l'égalité  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi  Les pratiques nationales et européennes pour l'égalité des chances  Une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle	8 hrs 4 hrs 4 hrs 4 hrs 4 hrs	LU FR LU FR LU FR LU FR LU FR	Février 2020  16 octobre 2019 ou 14 février 2020  22 janvier 2020 ou 28 février 2020  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020  sur demande  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 26 février 2020  un demande  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  un demande  sur demande  sur demande  sur demande  sur demande  sur demande	Juillet 2020  01 avril 2020 ou 24 juin 2020  27 avril 2020 ou 03 juillet 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou 03 juin 2020  12 mars 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou 14 juillet 2020  03 avril 2020 ou	58 58 59 59							

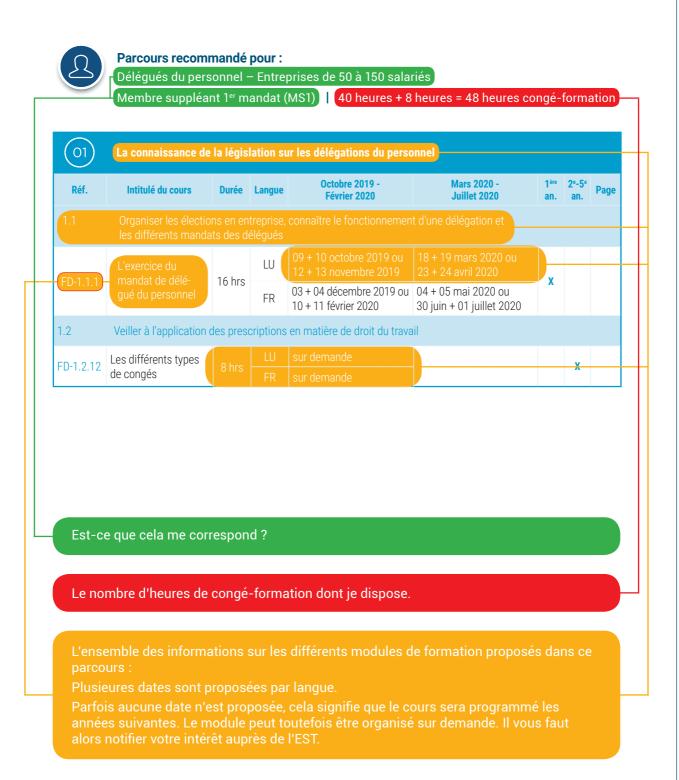
08)	La communication dans l'entreprise et l	le travail	en équ	ipe		
Réf.	Intitulé du cours	Durée		Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	Page
8.1	S'exprimer à l'écrit et à l'oral					
FD-8.1.1	Prendre la parole en public	16 hrs	LU FR	sur demande sur demande		64
FD-8.1.2	Préparer, mener une réunion et faire un compte-rendu	16 hrs	LU	sur demande sur demande		64
FD-8.1.3	Les techniques de lecture rapide	16 hrs	LU	sur demande sur demande		65
8.2	Savoir s'affirmer et réagir dans différentes	situation		Sui demande		
FD-8.2.1	Améliorer son efficacité personnelle et la confiance en soi	16 hrs	LU FR	sur demande		66
FD-8.2.2	Gérer son temps, savoir s'organiser et définir ses priorités	16 hrs	LU	sur demande sur demande		66
FD-8.2.3	Argumenter: un outil pour convaincre	16 hrs	LU	sur demande		67
FD-8.2.4	Exprimer tous ses talents en négociation	16 hrs	FR LU FR	sur demande sur demande sur demande		67

# LES QUINZE PARCOURS DE FORMATION RECOMMANDÉS

## Les quinze parcours de formation recommandés

Comment lire le parcours de formation qui m'est proposé?	page 79
Délégués du personnel – Entreprises de 15 à 49 salariés	page 80
Membre titulaire 1 <sup>er</sup> mandat <b>(MT1)</b>	page 80
Membre titulaire (MT)	page 82
Membre suppléant 1er mandat (MS1)	page 83
Membre suppléant (MS)	page 84
Délégués du personnel - Entreprises de 50 à 150 salariés	page 85
Membre titulaire 1 <sup>er</sup> mandat <b>(MT1)</b>	page 85
Membre titulaire (MT)	page 87
Membre suppléant 1er mandat (MS1)	page 89
Membre suppléant (MS)	page 90
Délégués du personnel - Entreprises > 150 salariés	page 91
Membre titulaire 1 <sup>er</sup> mandat <b>(MT1)</b>	page 91
Membre titulaire (MT)	page 94
Membre suppléant 1er mandat (MS1)	page 97
Membre suppléant (MS)	page 99
Délégués à l'égalité - Entreprises > 15 salariés	page 101
Délégué à l'égalité <b>(DE)</b>	page 101
Délégués à la sécurité et à la santé - Entreprises > 15 salariés	page 102
Délégué à la sécurité et à la santé 1er mandat (DSS1)	page 102
Délégué à la sécurité et à la santé (DSS)	page 103

### Comment lire le parcours de formation qui m'est proposé?



### Délégués du personnel - Entreprises de 15 à 49 salariés



### Parcours recommandé pour :

Délégués du personnel – Entreprises de 15 à 49 salariés Membre titulaire 1er mandat (MT1) | 40 heures + 16 heures = 56 heures congé-formation

La connaissance de la législation su	ır les dé	légatior	ns du personnel				
Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
Organiser les élections en entreprise, mandats des délégués	connaîtr	e le fonc	tionnement d'une délégation	n et les différents			
L'exercice du mandat de délégué du	16 bro	LU	09 + 10 octobre 2019 ou 12 + 13 novembre 2019	18 + 19 mars 2020 ou 23 + 24 avril 2020	v		12
personnel	101115	FR	03 + 04 décembre 2019 ou 10 + 11 février 2020	04 + 05 mai 2020 ou 30 juin + 01 juillet 2020	^		IΖ
Veiller à l'application des prescriptions	s en mat	ière de d	roit du travail				
La rémunération du calarié	0 bro	LU	11 novembre 2019 ou 05 février 2020	17 avril 2020 ou 14 juillet 2020		v	17
La remuneration du Salane	81118	FR	15 octobre 2019 ou 18 décembre 2019	13 mars 2020 ou 05 juin 2020		^	17
La protection des salariés en cas de	0 bro	LU	16 octobre 2019 ou 13 janvier 2020	10 mars 2020 ou 04 juin 2020	v		19
maladie ou de grossesse	01115	FR	12 novembre 2019 ou 06 février 2020	16 avril 2020 ou 15 juillet 2020	^		19
La compréhension et l'analyse des d	données	sur la s	ituation de l'entreprise				
Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
I - 6 4	4 1	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		v	00
Le ronctionnement à une entreprise	4 nrs	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai 2020		X	28
Les traits caractéristiques de l'écono-	1 bro	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		v	29
mie luxembourgeoise	4 nrs	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai 2020		^	29
	Intitulé du cours  Organiser les élections en entreprise, mandats des délégués  L'exercice du mandat de délégué du personnel  Veiller à l'application des prescriptions  La rémunération du salarié  La protection des salariés en cas de maladie ou de grossesse  La compréhension et l'analyse des contitue du cours  Le fonctionnement d'une entreprise  Les traits caractéristiques de l'écono-	Organiser les élections en entreprise, connaître mandats des délégués  L'exercice du mandat de délégué du personnel  Veiller à l'application des prescriptions en mat  La rémunération du salarié  8 hrs  La protection des salariés en cas de maladie ou de grossesse  Intitulé du cours  Durée  Le fonctionnement d'une entreprise  4 hrs  Les traits caractéristiques de l'écono-	Intitulé du cours  Organiser les élections en entreprise, connaître le foncemandats des délégués  L'exercice du mandat de délégué du personnel  LU  L'exercice du mandat de délégué du personnel  Veiller à l'application des prescriptions en matière de de l'exercice du mandat de délégué du personnel  R  Veiller à l'application des prescriptions en matière de de l'exercice du matière de de l'exercice du mandat de délégué du personnel  LU  La rémunération du salarié  8 hrs  FR  LU  La protection des salariés en cas de maladie ou de grossesse  Intitulé du cours  Durée  Langue  Le fonctionnement d'une entreprise  4 hrs  FR  LU  Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise	Organiser les élections en entreprise, connaître le fonctionnement d'une délégation mandats des délégués  L'exercice du mandat de délégué du personnel  LU 09 + 10 octobre 2019 ou 12 + 13 novembre 2019 ou 12 + 13 novembre 2019 ou 10 + 11 février 2020  Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit du travail  La rémunération du salarié  LU 11 novembre 2019 ou 05 février 2020  FR 15 octobre 2019 ou 18 décembre 2019 ou 18 décembre 2019 ou 18 décembre 2019  La protection des salariés en cas de maladie ou de grossesse  Rhrs 15 octobre 2019 ou 18 décembre 2019  LU 16 octobre 2019 ou 13 janvier 2020  FR 17 novembre 2019 ou 06 février 2020  La compréhension et l'analyse des données sur la situation de l'entreprise  LE fonctionnement d'une entreprise  LE fonctionnement	Inititulé du cours   Durée   Langue   Octobre 2019 - Juillet 2020	Initiulé du cours  Durée Langue Octobre 2019 - Février 2020 Juillet 2020 1 an.  Organiser les élections en entreprise, connaître le fonctionnement d'une délégation et les différents mandats des délégués  L'exercice du mandat de délégué du personnel 16 hrs R 203 + 04 décembre 2019 ou 12 + 13 novembre 2019 ou 12 + 24 avril 2020 va 3 + 24 avril 2020 va 3 + 04 décembre 2019 ou 12 + 11 février 2020 va 30 juin + 01 juillet 2020  Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit du travail  La rémunération du salarié 8 hrs La protection des salariés en cas de maladie ou de grossesse 8 hrs R 15 octobre 2019 ou 13 mars 2020 ou 13 janvier 2020 va 14 juillet 2020 va 15 juin 2020 va 17 juillet 2020 va 18 décembre 2019 ou 19 mars 2020 ou 19 juin 2020 va 19 juillet 2020 va 19 juin 2020 va 19 juin 2020 va 19 juin 2020 va 19 juillet 2020 va 29 juillet 2	Intitulé du cours   Durée   Langue   Dictobre 2019 - Juillet 2020   Juillet 202

05	La formation professionnelle et l'ap	prentiss	sage					
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
FD-5.01	Les droits et les obligations	4 hrs	LU	sur demande			X	52
FD-5.01	des apprentis	41118	FR	sur demande			٨	52
FD-5.0.2	La formation professionnelle	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		X	52
10 0.0.2	continue	41113	ED	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		^	JZ
FD-5.0.3	La formation professionnelle initiale	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		X	53
10 0.0.0	La formation professionnelle initiale	41113	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		٨	55
07	L'égalité de traitement – la concilia	tion ent	re vie fa	miliale et vie professionne	elle			
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
ED-7 0 6	L'ágalitá grâco aux actions positivos	4 hrs	LU	sur demande			Х	60
רט־1.0.0	FD-7.0.6 L'égalité grâce aux actions positives	41115	FR	sur demande			^	00

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.



Délégués du personnel – Entreprises de 15 à 49 salariés Membre titulaire (MT) | 40 heures congé-formation

(01)	La connaissance de la législation sur	los dále	ágations	du parcannal							
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup>	2°-5°	Page			
1.2	Veiller à l'application des prescriptions (	en matiè	re de dro		Oumo: 2020	<b></b>	<b></b>				
ED 1 0 E	Cas pratiques en matière de droit du	0.1	LU	08 novembre 2019 ou 24 janvier 2020	20 avril 2020 ou 08 juillet 2020	,		15			
FD-1.2.5	travail	8 hrs	FR	07 octobre 2019 ou 18 décembre 2019	09 mars 2020 ou 26 mai 2020	X		15			
FD-1.2.6	Les différents types de contrats	8 hrs	LU	sur demande			X	15			
15 1.2.0	de travail	01110	FR	sur demande			-	10			
1.3	Veiller à l'application des prescriptions	en matiè	re de dro	it de la sécurité sociale							
FD 1 0 1	Le fonctionnement de la sécurité	0 bro	LU	18 novembre 2019 ou 07 février 2020	30 avril 2020 ou 16 juillet 2020		Х	20			
FD-1.3.1	sociale et les différentes prestations	8 hrs	FR	17 octobre 2019 ou 14 janvier 2020	16 mars 2020 ou 10 juin 2020		X	20			
O3 La sécurité et la santé dans l'entreprise											
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page			
3.2	La démarche globale de prévention des	risques									
FD-3.2.13	L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de	0 bro	LU	14 janvier 2020 ou 24 février 2020	12 mai 2020 ou 27 juillet 2020		Х	40			
FD-3.2.13	trajet ou de maladie professionnelle	8 hrs	01110	FR	11 novembre 2019 ou 21 janvier 2020	27 mars 2020 ou 19 juin 2020		^	40		
05)	La formation professionnelle et l'app	rentissa	ge								
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page			
FD-5.0.1	Les droits et les obligations	4 hrs	LU	sur demande			X	52			
. 5 0.0.1	des apprentis		FR	sur demande				52			
FD-5.0.2	La formation professionnelle continue	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		X	52			
. 5 0.0.2	23 Totalion professionnelle continue	11113	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020			υ <u>ν</u>			
FD-5.0.3	D-5.0.3 La formation professionnelle initiale 4	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		X	53			
7.0.0.0	ea formation professionnelle initiale	71113	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		, A	00			

- Les croix dans les colonnes de la 1ère et de la 2°-5° année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
- Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.



Délégués du personnel – Entreprises de 15 à 49 salariés Membre suppléant 1er mandat (MS1) | 20 heures + 8 heures = 28 heures congé-formation

01	La connaissance de la législation s	ur les d	élégatio	ns du personnel						
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page		
1.1	Organiser les élections en entreprise, mandats des délégués	, connaît	re le fond	ctionnement d'une délégatio	on et les différents					
FD-1.1.1	L'exercice du mandat de délégué du	16 hrs	LU	09 + 10 octobre 2019 ou 12 + 13 novembre 2019	18 + 19 mars 2020 ou 23 + 24 avril 2020	X		12		
10-1.1.1	personnel	101115	FR	03 + 04 décembre 2019 ou 10 + 11 février 2020	04 + 05 mai 2020 ou 30 juin + 01 juillet 2020	^		12		
1.2	Veiller à l'application des prescription	ns en ma	tière de (	droit du travail						
FD-1.2.13	La protection des salariés en cas de	8 hrs	LU	16 octobre 2019 ou 13 janvier 2020	10 mars 2020 ou 04 juin 2020		X	19		
FD-1.2.13	maladie ou de grossesse	01115	FR	12 novembre 2019 ou 06 février 2020	16 avril 2020 ou 15 juillet 2020		٨	19		
O2 La compréhension et l'analyse des données sur la situation de l'entreprise										
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page		
FD-2.0.7	Les traits caractéristiques de	4.1	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		Х	29		
FD-2.0.7	l'économie luxembourgeoise	4 hrs	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai 2020		٨	29		
05	La formation professionnelle et l'a	pprentis	sage							
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page		
FD-5.0.1	Les droits et les obligations	4 hrs	LU	sur demande			Х	52		
	des apprentis		FR	sur demande						
FD-5.0.2	La formation professionnelle	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		X	52		
	continue		FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		-			
FD-5.0.3	FD-5.0.3 La formation professionnelle initiale	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		¥	53		
0.0.0	La formation professionnelle illittale	71113	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		X	00		

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.



Délégués du personnel – Entreprises de 15 à 49 salariés Membre suppléant (MS) | 20 heures congé-formation

01	La connaissance de la législation sur	les délo	égations	du personnel								
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page				
1.2	1.2 Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit du travail											
FD-1.2.6	Les différents types de contrats de travail	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	15				
1.3	1.3 Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit de la sécurité sociale											
FD-1.3.1	Le fonctionnement de la sécurité	8 hrs	LU	18 novembre 2019 ou 07 février 2020	30 avril 2020 ou 16 juillet 2020	X		20				
10 1.5.1	sociale et les différentes prestations		FR	17 octobre 2019 ou 14 janvier 2020	16 mars 2020 ou 10 juin 2020	^		20				
05	La formation professionnelle et l'app	rentissa	ge									
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page				
FD-5.0.2	La formation professionnelle continue	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		v	52				
1 D-3.0.2	5.0.2 La formation professionnelle continue	41115	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		X	JΖ				

- Les croix dans les colonnes de la 1ère et de la 2°-5° année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
- Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.

### Délégués du personnel - Entreprises de 50 à 150 salariés

### Parcours recommandé pour :

Délégués du personnel – Entreprises de 50 à 150 salariés Membre titulaire 1<sup>er</sup> mandat (MT1) | 80 heures + 16 heures = 96 heures congé-formation

O1 La connaissance de la législation sur les délégations du personnel											
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page			
1.1	Organiser les élections en entreprise, mandats des délégués	, connaît	re le fon	ctionnement d'une délégatio	on et les différents						
FD-1.1.1	L'exercice du mandat de délégué du	16 hrs	LU	09 + 10 octobre 2019 ou 12 + 13 novembre 2019	18 + 19 mars 2020 ou 23 + 24 avril 2020	X		12			
101.1.1	personnel	101113	FR	03 + 04 décembre 2019 ou 10 + 11 février 2020	04 + 05 mai 2020 ou 30 juin + 01 juillet 2020	^		12			
1.2	Veiller à l'application des prescription	ns en ma	tière de	droit du travail							
FD-1.2.4	L'amplai et la châmaga	8 hrs	LU	03 octobre 2019 ou 13 décembre 2019	06 mars 2020 ou 25 mai 2020	Х		14			
FD-1.2.4	L'emploi et le chômage	8 IIIS	FR	08 novembre 2019 ou 31 janvier 2020	29 avril 2020 ou 07 juillet 2020	<b>X</b>		14			
ED <sub>-</sub> 1 2 10	La rémunération du salarié	8 hrs	LU	11 novembre 2019 ou 05 février 2020	17 avril 2020 ou 14 juillet 2020	Х		17			
ι υ <sup>-</sup> 1.2.10	La remuneration du Saldne	01115	FR	15 octobre 2019 ou 18 décembre 2019	13 mars 2020 ou 05 juin 2020	٨		1 /			
FD-1.2.12	Les différents types de congés	8 hrs	LU	sur demande			X	18			
	La protection des salariés en cas de		FR LU	sur demande 16 octobre 2019 ou 13 janvier 2020	10 mars 2020 ou 04 juin 2020						
FD-1.2.13	maladie ou de grossesse	8 hrs	FR	12 novembre 2019 ou 06 février 2020	16 avril 2020 ou 15 juillet 2020		X	19			
1.3	Veiller à l'application des prescription	ns en ma	tière de	droit de la sécurité sociale							
ED 1 0 1	Le fonctionnement de la sécurité	0 6 40	LU	18 novembre 2019 ou 07 février 2020	30 avril 2020 ou 16 juillet 2020		v	20			
FD-1.3.1	sociale et les différentes prestations	8 hrs	FR	17 octobre 2019 ou 14 janvier 2020	16 mars 2020 ou 10 juin 2020		Х	20			
02	La compréhension et l'analyse des	donnée	s sur la	situation de l'entreprise							
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page			
2.0.6	le fanctionne mont division de la contraction de	4 1	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		v	00			
2.0.6	Le fonctionnement d'une entreprise	4 hrs	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai 2020		X	28			
2.0.7	Les traits caractéristiques de	4 b==	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		v	20			
2.0.7	l'économie luxembourgeoise	4 hrs	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai		X	29			

03	La sécurité et la santé dans l'entre	prise								
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page		
3.1	La législation et les acteurs en matiè	re de sé	curité et	de santé au travail						
FD-3.1.2	L'introduction en matière de sécurité	8 hrs	LU	28 octobre 2019 ou 17 janvier 2020	24 mars 2020 ou 16 juin 2020		х	32		
10 0.1.2	et de santé au travail	01113	FR	27 novembre 2019 ou 13 février 2020	09 avril 2020 ou 24 juillet 2020		A	02		
3.2	La démarche globale de prévention d	les risqu	es							
FD-3.2.10	Le plan de prévention des risques psychosociaux	16 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	38		
05 La formation professionnelle et l'apprentissage										
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page		
FD-5.0.1	Les droits et les obligations des apprentis	4 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	52		
ED E 0.0	La formation professionnelle	4 1	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		v	F0.		
FD-5.0.2	continue	4 hrs	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		X	52		
FD-5.0.3	La formation professionnelle initiale	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		Х	53		
10 0.0.0	La formation professionnelle illitiale	41113	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		٨	00		
07	L'égalité de traitement – la concilia	ation en	tre vie fa	amiliale et vie professionr	nelle					
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page		
FD-7.0.6	L'égalité grâce aux actions positives	4 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	60		

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.



Délégués du personnel – Entreprises de 50 à 150 salariés Membre titulaire (MT) | 80 heures congé-formation

(01)	La connaissance de la législation s	ur les dé	elégation	ns du personnel						
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page		
1.2	Veiller à l'application des prescriptions	s en mat	ière de d	roit du travail						
FD-1.2.5	Cas pratiques en matière de droit du	8 hrs	LU	08 novembre 2019 ou 24 janvier 2020	20 avril 2020 ou 08 juillet 2020		Х	15		
10 1.2.0	travail	01113	FR	07 octobre 2019 ou 18 décembre 2019	09 mars 2020 ou 26 mai 2020		^	10		
FD-1.2.6	Les différents types de contrats	8 hrs	LU	sur demande			X	15		
1 5 1.2.0	de travail	01110	FR	sur demande				10		
1.5	Quelques conseils en matière de calc	ul de rev	enus et c	de déclaration d'impôts						
FD-1.5.1	Le calcul et la lecture d'une fiche de	8 hrs	LU	21 octobre 2019 ou 14 janvier 2020	16 mars 2020 ou 10 juin 2020	Х		22		
10 1.5.1	salaire	01113	FR	18 novembre 2019 ou 11 février 2020	07 mai 2020 ou 20 juillet 2020	Λ		22		
O2 La compréhension et l'analyse des données sur la situation de l'entreprise										
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page		
			<b>Langue</b> LU			an.				
<b>Réf.</b> 2.0.6	Intitulé du cours  Le fonctionnement d'une entreprise	<b>Durée</b> 4 hrs		<b>Février 2020</b> 25 novembre 2019 ou	<b>Juillet 2020</b> 15 juin 2020 ou			Page 28		
2.0.6	Le fonctionnement d'une entreprise  Les traits caractéristiques de l'écono-	4 hrs	LU	<b>Février 2020</b> 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou	Juillet 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020 23 mars 2020 ou	an.		28		
	Le fonctionnement d'une entreprise		LU FR	Février 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020 25 novembre 2019 ou	Juillet 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou 05 mai 2020  15 juin 2020 ou	an.				
2.0.6	Le fonctionnement d'une entreprise  Les traits caractéristiques de l'écono-	4 hrs	LU FR LU	Février 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou	Juillet 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou 05 mai 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou	an.		28		
2.0.6	Le fonctionnement d'une entreprise  Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise	4 hrs	LU FR LU	Février 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou	Juillet 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou 05 mai 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou	an.		28		
2.0.6	Le fonctionnement d'une entreprise  Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise  La sécurité et la santé dans l'entrep	4 hrs 4 hrs Urise Durée	LU FR LU FR	Février 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	Juillet 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou 05 mai 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou 05 mai  Mars 2020 -	x X	an. 2°-5°	28		
2.0.6  2.0.7  Réf.  3.2	Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise  La sécurité et la santé dans l'entrep  Intitulé du cours  La démarche globale de prévention de	4 hrs 4 hrs Durée es risque	LU FR LU FR	Février 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	Juillet 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou 05 mai 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou 05 mai  Mars 2020 -	x X	2°-5° an.	28 29 Page		
2.0.6 2.0.7	Les traits caractéristiques de l'économie luxembourgeoise  La sécurité et la santé dans l'entrepoint l'entrep	4 hrs 4 hrs Urise Durée	LU FR LU FR	Février 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020 25 novembre 2019 ou 12 février 2020 11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020  Octobre 2019 - Février 2020  14 janvier 2020 ou	Juillet 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou 05 mai 2020  15 juin 2020 ou 22 juillet 2020  23 mars 2020 ou 05 mai   Mars 2020 - Juillet 2020	x X	an. 2°-5°	28		

04	La prévention et la gestion des diffé	erends c	ollectifs	et individuels				
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
4.1	La gestion des conflits collectifs							
FD 4.1.1	La prévention et la gestion de	16 hrs	LU	07 + 08 novembre 2019 ou 23 + 24 janvier 2020	17 + 18 mars 2020 ou 16 + 17 juin 2020		X	ΓO
FD-4.1.1	l'agressivité sur le lieu de travail	TOTIS	FR	17 + 18 décembre 2019 ou 24 + 25 février 2020	28 + 29 avril 2020 ou 23 + 24 juillet 2020		X	50
4.2	La gestion des conflits individuels							
ED 4.0.1		0	LU	10 janvier 2020 ou 26 février 2020	11 mai 2020 ou 24 juin 2020		v	F0
FD-4.2.1	La médiation sur le lieu de travail	8 hrs	FR	05 décembre 2019 ou 20 janvier 2020	30 mars 2020 ou 29 juillet 2020		X	50
05)	La formation professionnelle et l'ap	prentiss	age					
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
FD-5.0.1	Les droits et les obligations	4 hrs	LU	sur demande			X	52
FD-5.0.1	des apprentis	41115	FR	sur demande			۸	52
FD-5.0.2	La formation professionnelle	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		X	52
FD-5.U.2	continue	4 1118	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		X	52
FD-5.0.3	La formation professionnalla initiale	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		X	53
FD-5.U.3	La formation professionnelle initiale	41115	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		۸	55

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.



Délégués du personnel – Entreprises de 50 à 150 salariés Membre suppléant 1er mandat (MS1) | 40 heures + 8 heures = 48 heures congé-formation

01	La connaissance de la législation su	ur les dé	légatior	ns du personnel				
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
1.1	Organiser les élections en entreprise, mandats des délégués	connaîtr	e le fonc	tionnement d'une délégation	n et les différents			
FD 1 1 1	L'exercice du mandat de délégué du	16	LU	09 + 10 octobre 2019 ou 12 + 13 novembre 2019	18 + 19 mars 2020 ou 23 + 24 avril 2020	v		10
FD-1.1.1	personnel	16 hrs	FR	03 + 04 décembre 2019 ou 10 + 11 février 2020	04 + 05 mai 2020 ou 30 juin + 01 juillet 2020	X		12
1.2	Veiller à l'application des prescriptions	s en mat	ière de d	roit du travail				
ED 1 0 10	Las différents tupos de congés	8 hrs	LU	sur demande			х	18
FD-1.2.12	Les différents types de congés	81118	FR	sur demande			^	18
03	La sécurité et la santé dans l'entrep	rise						
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
3.1	La législation et les acteurs en matière	e de séc	urité et d	e santé au travail				
FD-3.1.2	L'introduction en matière de sécurité	8 hrs	LU	28 octobre 2019 ou 17 janvier 2020	24 mars 2020 ou 16 juin 2020		Х	32
10-5.1.2	et de santé au travail	01115	FR	27 novembre 2019 ou 13 février 2020	09 avril 2020 ou 24 juillet 2020		^	32
05	La formation professionnelle et l'ap	prentiss	age					
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
FD-5.0.1	Les droits et les obligations	4 hrs	LU	sur demande			Х	52
	des apprentis		FR	sur demande				
FD-5.0.2	La formation professionnelle	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		Х	52
. 2 3.0.2	continue		FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020			<u> </u>
FD-5.0.3	La formation professionnelle initiale	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		Х	53
1 5 0.0.0	23 (STRATION PROFESSIONINGIE MINUALE	11113	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		^	00

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.



Délégués du personnel – Entreprises de 50 à 150 salariés Membre suppléant (MS) | 40 heures congé-formation

01	La connaissance de la législation su	ur les dé	légation	ns du personnel				
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page
1.2	Veiller à l'application des prescriptions	s en mat	ière de d	roit du travail				
FD-1.2.6	Les différents types de contrats de travail	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	15
1.3	Veiller à l'application des prescriptions	s en mat	ière de d	roit de la sécurité sociale				
FD-1.3.1	Le fonctionnement de la sécurité	8 hrs	LU	18 novembre 2019 ou 07 février 2020	30 avril 2020 ou 16 juillet 2020		X	20
FD-1.3.1	sociale et les différentes prestations	01115	FR	17 octobre 2019 ou 14 janvier 2020	16 mars 2020 ou 10 juin 2020		^	20
1.5	Quelques conseils en matière de calcu	ul de rev	enus et o	de déclaration d'impôts				
FD-1.5.1	Le calcul et la lecture d'une fiche de	8 hrs	LU	21 octobre 2019 ou 14 janvier 2020	16 mars 2020 ou 10 juin 2020		X	22
FD-1.3.1	salaire	01115	FR	18 novembre 2019 ou 11 février 2020	07 mai 2020 ou 20 juillet 2020		^	ZZ
04	La prévention et la gestion des diffé	érends c	ollectifs	et individuels				
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page
4.1	La gestion des conflits collectifs							
FD-4.1.1	La prévention et la gestion de	16 hrs	LU	07 + 08 novembre 2019 ou 23 + 24 janvier 2020	17 + 18 mars 2020 ou 16 + 17 juin 2020	Х		50
ו.ו.ד ט ז.	l'agressivité sur le lieu de travail	101113	FR	17 + 18 décembre 2019 ou 24 + 25 février 2020	28 + 29 avril 2020 ou 23 + 24 juillet 2020	Α		50

- Les croix dans les colonnes de la 1ère et de la 2°-5° année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
- · Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.

### Délégués du personnel – Entreprises de > 150 salariés



### Parcours recommandé pour :

Délégués du personnel – Entreprises de > 150 salariés Membre titulaire 1<sup>er</sup> mandat (MT1) | 200 heures + 16 heures = 216 heures congé-formation

01	La connaissance de la législation su	ır les dé	légation	ns du personnel						
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2º-5º an.	Page		
1.1	Organiser les élections en entreprise, mandats des délégués	connaîtr	e le fonc	tionnement d'une délégation	n et les différents					
FD-1.1.1	L'exercice du mandat de délégué du	16 hrs	LU	09 + 10 octobre 2019 ou 12 + 13 novembre 2019	18 + 19 mars 2020 ou 23 + 24 avril 2020	X		12		
101.1.1	personnel	101113	FR	03 + 04 décembre 2019 ou 10 + 11 février 2020	04 + 05 mai 2020 ou 30 juin + 01 juillet 2020	^		12		
1.2	Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit du travail									
FD-1.2.1	Les institutions et les sources de	8 hrs	LU	05 novembre 2019 ou 28 janvier 2020	21 avril 2020 ou 02 juillet 2020		Х	13		
Ι Ι Ο Ι.Ζ.Ι	droit du travail	01113	FR	02 octobre 2019 ou 10 décembre 2019	03 mars 2020 ou 19 mai 2020		^	Iυ		
FD-1.2.4	L'emploi et le chômage	8 hrs	LU	03 octobre 2019 ou 13 décembre 2019	06 mars 2020 ou 25 mai 2020		X	14		
1 D-1.2.4	L'emploi et le chomage	01115	FR	08 novembre 2019 ou 31 janvier 2020	29 avril 2020 ou 07 juillet 2020		^	14		
FD-1.2.6	Les différents types de contrats de travail	8 hrs	LU	sur demande			X	15		
1.3	Veiller à l'application des prescriptions	on mat	FR iàra da d	sur demande						
1.5	veiller a rapplication des prescriptions	s en mai	iere de d		00 11 0000					
FD-1.3.1	Le fonctionnement de la sécurité	8 hrs	LU	18 novembre 2019 ou 07 février 2020	30 avril 2020 ou 16 juillet 2020		X	20		
	sociale et les différentes prestations		FR	17 octobre 2019 ou 14 janvier 2020	16 mars 2020 ou 10 juin 2020					
FD-1.3.3	Les pensions au Luxembourg	8 hrs	LU	20 novembre 2019 ou 10 février 2020	06 mai 2020 ou 16 juillet 2020	X		21		
1.0.1.3.3	Les pensions au Luxembourg	01113	FR	21 octobre 2019 ou 13 janvier 2020	20 mars 2020 ou 12 juin 2020	^		21		
1.4	Les spécificités des travailleurs fronta	liers								
FD-1.4.1	La fiscalité des travailleurs frontaliers	8 hrs	LU	sur demande			X	22		
	et internationaux		FR	sur demande						
1.5	Quelques conseils en matière de calcu	ul de reve	enus et d	de déclaration d'impôts						
FD-1.5.1	Le calcul et la lecture d'une fiche de	8 hrs	LU	21 octobre 2019 ou 14 janvier 2020	16 mars 2020 ou 10 juin 2020		X	22		
	salaire	0.110	FR	18 novembre 2019 ou 11 février 2020	07 mai 2020 ou 20 juillet 2020					

02	O2 La compréhension et l'analyse des données sur la situation de l'entreprise										
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page			
FD 0 0 1	Les finances : une approche interac-	16   10	LU	19 + 20 novembre 2019 ou 06 + 07 février 2020	29 + 30 avril 2020 ou 07 + 08 juillet 2020	v		06			
FD-2.0.1	tive	16 hrs	FR	22 + 23 octobre 2019 ou 16 + 17 janvier 2020	05 + 06 mars 2020 ou 08 + 09 juin 2020	X		26			
FD-2.0.5	Le reclassement externe et	8 hrs	LU	23 octobre 2019 ou 15 janvier 2020	19 mars 2020 ou 09 juin 2020	X		28			
T D-2.0.3	les pratiques de l'outplacement	01115	FR	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	08 mai 2020 ou 21 juillet 2020	^		20			
FD-2.0.6	Le fonctionnement d'une entreprise	4 hrs	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		X	28			
10 2.0.0	Le fortettorment à une entreprise	41113	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai 2020		^	20			
FD-2.0.7	Les traits caractéristiques de	4 hrs	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		X	29			
10 2.0.7	l'économie luxembourgeoise	41113	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai 2020		^	29			
03	La sécurité et la santé dans l'entreprise										
$\sim$											
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page			
<b>Réf.</b> 3.2	<b>Intitulé du cours</b> La démarche globale de prévention de							Page			
								Page			
3.2	La démarche globale de prévention de Le plan de prévention des risques	es risque 16 hrs	es LU FR	Février 2020 sur demande sur demande			an.				
3.2 FD-3.2.10	La démarche globale de prévention de Le plan de prévention des risques psychosociaux	es risque 16 hrs	es LU FR	Février 2020 sur demande sur demande			an.				
3.2 FD-3.2.10 3.5	La démarche globale de prévention de Le plan de prévention des risques psychosociaux  La réflexion et l'anticipation en matière	es risque 16 hrs e de séc 8 hrs	ES LU FR urité et c	sur demande sur demande le santé au travail sur demande sur demande			an.	38			
3.2 FD-3.2.10 3.5 FD-3.5.1	La démarche globale de prévention de Le plan de prévention des risques psychosociaux  La réflexion et l'anticipation en matière La pénibilité au travail	16 hrs re de séc 8 hrs	ES LU FR urité et c	sur demande sur demande le santé au travail sur demande sur demande			an.	38			
3.2 FD-3.2.10 3.5 FD-3.5.1	La démarche globale de prévention de Le plan de prévention des risques psychosociaux  La réflexion et l'anticipation en matièr  La pénibilité au travail  La prévention et la gestion des diff	16 hrs re de séc 8 hrs	ES LU FR urité et c LU FR	sur demande sur demande le santé au travail sur demande sur demande sur demande sur demande octobre 2019 -	Juillet 2020  Mars 2020 -	an.	x X 2°-5°	38			
3.2 FD-3.2.10 3.5 FD-3.5.1 Q4 Réf. 4.2	La démarche globale de prévention de Le plan de prévention des risques psychosociaux  La réflexion et l'anticipation en matière La pénibilité au travail  La prévention et la gestion des differentiels l'antitulé du cours  La gestion des conflits individuels	16 hrs The de sécond 8 hrs  ferends conducted Durée	ES LU FR urité et c LU FR	sur demande sur demande le santé au travail sur demande sur demande sur demande sur demande octobre 2019 -	Juillet 2020  Mars 2020 -	an.	x x 2e-5e an.	38 46 Page			
3.2 FD-3.2.10 3.5 FD-3.5.1	La démarche globale de prévention de Le plan de prévention des risques psychosociaux  La réflexion et l'anticipation en matière La pénibilité au travail  La prévention et la gestion des differentiels du cours	16 hrs re de séc 8 hrs	ES LU FR Urité et c LU FR Ecollectifs	sur demande sur demande le santé au travail sur demande sur demande sur demande sur demande 10 Ctobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020 11 mai 2020 ou	an.	x X 2°-5°	38			

05	La formation professionnelle et l'ap	prentiss	sage					
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page
FD-5.0.1	Les droits et les obligations	4 hrs	LU	sur demande			Х	52
FD-5.0.1	des apprentis	41115	FR	sur demande			٨	32
FD-5.0.2	La formation professionnelle	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020	X		52
10 3.0.2	continue	41113	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020	^		JZ
FD-5.0.3	La farmation professionnella initiala	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020	X		53
FD-5.0.3	La formation professionnelle initiale	4 nrs	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020	X		53
07	L'égalité de traitement – la concilia	tion ent	re vie fa	miliale et vie profession	nelle			
O7	L'égalité de traitement – la concilia	tion ent	re vie fa Langue	miliale et vie profession Octobre 2019 - Février 2020	nelle Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
Réf.		Durée		Octobre 2019 -	Mars 2020 -	1 <sup>ère</sup> an.		
	Intitulé du cours		Langue	Octobre 2019 - Février 2020  11 décembre 2019 ou	Mars 2020 - Juillet 2020 12 mars 2020 ou	1ère an.	2°-5° an.	Page 58
<b>Réf.</b> FD-7.0.2	Intitulé du cours  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes	<b>Durée</b> 4 hrs	<b>Langue</b>	Octobre 2019 - Février 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou	Mars 2020 - Juillet 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou	1ère an.	X	58
Réf.	Intitulé du cours  Les discriminations sur le lieu de travail	Durée	<b>Langue</b> LU FR	Octobre 2019 - Février 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020	Mars 2020 - Juillet 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou	1ère an.		
<b>Réf.</b> FD-7.0.2 FD-7.0.3	Intitulé du cours  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi  Une meilleure conciliation entre vie	Durée 4 hrs 4 hrs	Langue LU FR LU	Octobre 2019 - Février 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020 sur demande	Mars 2020 - Juillet 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou	1ère an.	X	58
<b>Réf.</b> FD-7.0.2	Intitulé du cours  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi	<b>Durée</b> 4 hrs	LU FR LU FR LU FR	Octobre 2019 - Février 2020  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020  sur demande  sur demande  sur demande  sur demande	Mars 2020 - Juillet 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou	1ère an.	x	58
<b>Réf.</b> FD-7.0.2 FD-7.0.3	Intitulé du cours  Les discriminations sur le lieu de travail  L'égalité des chances des personnes en situation de handicap sur le marché de l'emploi  Une meilleure conciliation entre vie	Durée 4 hrs 4 hrs	LU FR LU FR LU	Octobre 2019 - Février 2020  11 décembre 2019 ou 26 février 2020  06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020  sur demande  sur demande  sur demande	Mars 2020 - Juillet 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou	1ère an.	x	58

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.



Délégués du personnel – Entreprises de > 150 salariés Membre titulaire (MT) | 200 heures congé-formation

(01)	La connaissance de la législation sui	les dél	égations	du personnel				
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
1.1	Organiser les élections en entreprise, comandats des délégués	onnaître	le foncti	onnement d'une délégatio	n et les différents			
FD-1.1.2	L'exercice du mandat de représentant du personnel au sein d'un conseil	8 hrs	LU	01 octobre 2019 ou 09 décembre 2019	02 mars 2020 ou 20 mai 2020	X		12
10 1.1.2	d'administration ou d'un conseil de surveillance	01113	FR	04 novembre 2019 ou 27 janvier 2020	22 avril 2020 ou 29 juin 2020	^		12
1.2	Veiller à l'application des prescriptions	en matiè	ere de dro	oit du travail				
ED 1 0 0	L'avenination indinini	O bro	LU	03 octobre 2019 ou 11 décembre 2019	04 mars 2020 ou 18 mai 2020	v		10
FD-1.2.2	L'organisation judiciaire	8 hrs	FR	06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020	27 avril 2020 ou 03 juillet 2020	X		13
FD-1.2.3	Le Tribunal du travail	8 hrs	LU	07 novembre 2019 ou 30 janvier 2020	28 avril 2020 ou 06 juillet 2020	X		13
1 D-1.2.3	Le mbunaruu travali	OIIIS	FR	01 octobre 2019 ou 12 décembre 2019	05 mars 2020 ou 22 mai 2020	^		10
FD-1.2.5	Cas pratiques en matière de droit du	8 hrs	LU	08 novembre 2019 ou 24 janvier 2020	20 avril 2020 ou 08 juillet 2020		X	15
10 1.2.3	travail	01113	FR	07 octobre 2019 ou 18 décembre 2019	09 mars 2020 ou 26 mai 2020		^	10
FD-1.2.7	Les modifications du contrat de travail	8 hrs	LU	07 octobre 2019 ou 16 décembre 2019	10 mars 2020 ou 27 mai 2020		X	16
10 1.2.7	Les modifications du contrat de travair	01113	FR	14 novembre 2019 ou 28 janvier 2020	20 avril 2020 ou 09 juillet 2020		^	10
FD-1.2.8	Les procédures et les conséquences	8 hrs	LU	15 novembre 2019 ou 03 février 2020	22 avril 2020 ou 10 juillet 2020		X	16
10 1.2.0	du licenciement ou d'une démission	01113	FR	08 octobre 2019 ou 19 décembre 2019	11 mars 2020 ou 28 mai 2020		^	10
FD-1.2.9	Les causes de cessation automatique	8 hrs	LU	14 octobre 2019 ou 20 décembre 2019	12 mars 2020 ou 29 mai 2020		X	17
10 1.2.3	d'un contrat de travail	UIIIS	FR	15 novembre 2019 ou 04 février 2020	24 avril 2020 ou 13 juillet 2020		^	1 /
FD-1.2.11	La durée du travail et la surveillance sur le lieu de travail	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	18
1.3	Veiller à l'application des prescriptions	en matiè	ere de dro	oit de la sécurité sociale				
	Les droits et les obligations du bénéfi-		LU	18 octobre 2019 ou 15 janvier 2020	17 mars 2020 ou 11 juin 2020		v	20
FD-1.3.2	ciaire de prestations sociales	8 hrs	FR	19 novembre 2019 ou 04 février 2020	15 avril 2020 ou 17 juillet 2020		X	20
	ciaire de prestations sociales		FR					

1.4	Les spécificités des travailleurs frontalie	ers							
FD-1.4.1	La fiscalité des travailleurs frontaliers et internationaux	16 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	22	
1.5	Quelques conseils en matière de calcul	de rever	nus et de	déclaration d'impôts					
FD-1.5.2	Le calcul et la déclaration de revenus	16 hrs	LU	sur demande			Х	23	
101.5.2	pour résidents luxembourgeois	101113	FR	sur demande			^	25	
FD-1.5.3	Le calcul et la déclaration de revenus pour non-résidents	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	23	
O2 La compréhension et l'analyse des données sur la situation de l'entreprise									
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page	
FD-2.0.2	Des clés pour relier l'économique et le	16 hrs	LU	sur demande			х	26	
FD-2.0.2	social	101115	FR	sur demande			٨	20	
FD-2.0.3	La stratégie d'entreprise : un jeu de	16 hrs	LU	sur demande			X	27	
1 5 2.0.0	simulation et de gestion d'entreprise	101110	FR	sur demande			-		
FD-2.0.6	Le fonctionnement d'une entreprise	4 hrs	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		X	28	
1 0 2.0.0	Le fondionnement à une entreprise	71113	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai 2020		_	20	
ED 0 0 7	Les traits caractéristiques de l'écono-	4 640	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		х	20	
FD-2.0.7	mie luxembourgeoise	4 hrs	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai 2020		<b>X</b>	29	
03	La sécurité et la santé dans l'entrepri	se							
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page	
3.3	La formulation d'un avis en matière de	sécurité	et de sar	nté au travail					
FD-3.3.2	La démarche à adopter pour choisir un	8 hrs	LU	06 décembre 2019 ou 22 janvier 2020	25 mars 2020 ou 15 juin 2020	Х		45	
FD-3.3.2	consultant externe	01115	FR	16 janvier 2020 ou 25 février 2020	13 mai 2020 ou 28 juillet 2020	^		40	
3.4	La promotion d'une culture de prévention	n en ent	reprise						
FD-3.4.1	La promotion d'une culture de prévention en entreprise	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	45	
3.5	La réflexion et l'anticipation en matière	de sécur	rité et de	santé au travail					
FD-3.5.2	L'anticipation de la gestion des âges en entreprise	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	46	
FD-3.5.3	L'organisation du travail et les risques pour la santé	8 hrs	LU	sur demande			X	47	
	pour la sainte		FR	sur demande					

05)	La formation professionnelle et l'appr	rentissa	ge					
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
FD-5.0.1	Les droits et les obligations	4 hrs	LU	sur demande			Х	52
1 0 0.0.1	des apprentis	71113	FR	sur demande			^	02
FD-5.0.2	La formation professionnelle continue	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		X	52
FD-5.0.2	La formation professionnelle continue	41115	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		۸	IJΖ
ED E 0.0	1 - f ai f i     . i - i ai - l -	4 1	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		v	F0.
FD-5.0.3	La formation professionnelle initiale	4 hrs	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		X	53
07	L'égalité de traitement – la conciliation	on entre	vie fam	iliale et vie professionne	lle			
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page
ED 7.0.0		4 1	LU	11 décembre 2019 ou 26 février 2020	12 mars 2020 ou 14 juillet 2020	v		F0.
FD-7.0.2	Les discriminations sur le lieu de travail	4 hrs	FR	06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020	03 avril 2020 ou 03 juin 2020	X		58
FD-7 0 4	Les pratiques nationales et euro-	4 has	LU	11 décembre 2019 ou 26 février 2020	12 mars 2020 ou 14 juillet 2020	v		Γ0
ΓU-7.U.4	péennes pour l'égalité des chances	4 hrs	FR	06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020	03 avril 2020 ou 03 juin 2020	X		59

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.



Délégués du personnel – Entreprises de > 150 salariés Membres suppléant 1er mandat (MS1) | 100 heures + 8 heures = 108 heures congé-formation

01	La connaissance de la législation su	ır les dé	légation	ns du personnel				
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
1.1	Organiser les élections en entreprise, mandats des délégués	connaîtr	e le fonc	tionnement d'une délégation	n et les différents			
FD-1.1.1	L'exercice du mandat de délégué du	16 hrs	LU	09 + 10 octobre 2019 ou 12 + 13 novembre 2019	18 + 19 mars 2020 ou 23 + 24 avril 2020	х		12
101.1.1	personnel		FR	03 + 04 décembre 2019 ou 10 + 11 février 2020	04 + 05 mai 2020 ou 30 juin + 01 juillet 2020			12
1.2	Veiller à l'application des prescriptions	s en mat	ière de d	roit du travail				
FD-1.2.1	Les institutions et les sources de	8 hrs	LU	05 novembre 2019 ou 28 janvier 2020	21 avril 2020 ou 02 juillet 2020	х		13
101.2.1	droit du travail	01110	FR	02 octobre 2019 ou 10 décembre 2019	03 mars 2020 ou 19 mai 2020	'n		10
FD-1.2.4	L'emploi et le chômage	8 hrs	LU	03 octobre 2019 ou 13 décembre 2019	06 mars 2020 ou 25 mai 2020		X	14
101.2.4	11.2.4 Lemploret le chofflage 8	01113	FR	08 novembre 2019 ou 31 janvier 2020	29 avril 2020 ou 07 juillet 2020		^	14
FD-1.2.6	Les différents types de contrats	8 hrs	LU	sur demande			Х	15
10 1.2.0	de travail	01113	FR	sur demande			^	10
1.3	Veiller à l'application des prescriptions	s en mat	ière de d	roit de la sécurité sociale				
FD-1.3.2	Les droits et les obligations du béné-	8 hrs	LU	18 octobre 2019 ou 15 janvier 2020	17 mars 2020 ou 11 juin 2020		X	20
10 1.0.2	ficiaire de prestations sociales	01113	FR	19 novembre 2019 ou 04 février 2020	15 avril 2020 ou 17 juillet 2020		, A	20
FD-1.3.3	Les pensions au Luxembourg	8 hrs	LU	20 novembre 2019 ou 10 février 2020	06 mai 2020 ou 16 juillet 2020	х		21
10-1.3.3	Les pensions au Luxembourg	01115	FR	21 octobre 2019 ou 13 janvier 2020	20 mars 2020 ou 12 juin 2020	^		Ζ1
02	La compréhension et l'analyse des d	lonnées	sur la s	ituation de l'entreprise				
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
FD-2.0.5	Le reclassement externe et	8 hrs	LU	23 octobre 2019 ou 15 janvier 2020	19 mars 2020 ou 09 juin 2020		X	28
ו ו־ט־ע.ט.ס	les pratiques de l'outplacement	01118	FR	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	08 mai 2020 ou 21 juillet 2020		٨	20
ED 2 2 6	Le fenetiennement divine autreniti-	1 6	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		v	20
FD-2.0.6	Le fonctionnement d'une entreprise	4 hrs	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai 2020		X	28
ED 0 0 7	Les traits caractéristiques de l'écono-	4 6	LU	25 novembre 2019 ou 12 février 2020	15 juin 2020 ou 22 juillet 2020		v	00
FD-2.0.7 Les traits caracteristiques de l'éco mie luxembourgeoise		4 hrs	FR	11 octobre 2019 ou 16 janvier 2020	23 mars 2020 ou 05 mai 2020		X	29

03	La sécurité et la santé dans l'entrep	rise						
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page
3.1	La législation et les acteurs en matière de sécurité et de santé au travail							
FD-3.1.2	L'introduction en matière de sécurité et de santé au travail	8 hrs	LU FR	28 octobre 2019 ou 17 janvier 2020 27 novembre 2019 ou	24 mars 2020 ou 16 juin 2020 09 avril 2020 ou	X		32
3.2	La démarche globale de prévention de	es risque	S.	13 février 2020	24 juillet 2020			
FD-3.2.3	Stress, harcèlement, burnout : diagnostic de la souffrance au travail	16 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	35
04	La prévention et la gestion des diff	érends c	ollectifs	s et individuels				
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page
4.1	La gestion des conflits collectifs							
FD-4.1.1	La prévention et la gestion de l'agressivité sur le lieu de travail	16 hrs	LU FR	07 + 08 novembre 2019 ou 23 + 24 janvier 2020 17 + 18 décembre 2019 ou 24 + 25 février 2020	16 + 17 juin 2020		X	50
05)	La formation professionnelle et l'ap	prentiss	sage					
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page
FD-5.0.1	Les droits et les obligations des apprentis	4 hrs	LU FR	sur demande sur demande			х	52
FD-5.0.2	La formation professionnelle	4 10 40	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		Х	FO
FD-5.0.2	continue	4 hrs	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		Х	52
FD-5.0.3	La formation professionnelle initiale	4 hrs	LU	26 novembre 2019 ou 03 février 2020	30 mars 2020 ou 25 juin 2020		Х	53
ו ט־ט.ט.ט	La formation professionnelle initiale	41115	FR	23 janvier 2020 ou 27 février 2020	14 mai 2020 ou 14 juillet 2020		^	JJ
07	L'égalité de traitement – la concilia	tion ent	re vie fa	miliale et vie professionne	ille			
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page
FD-7.0.6	L'égalité grâce aux actions positives	4 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	60

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.



Délégués du personnel – Entreprises de > 150 salariés Membres suppléant (MS) | 100 heures congé-formation

Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page	
1.2 Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit du travail								
Les modifications du contrat de	0 bro	LU	07 octobre 2019 ou 16 décembre 2019	10 mars 2020 ou 27 mai 2020	v		16	
travail	8 IIIS	FR	14 novembre 2019 ou 28 janvier 2020	20 avril 2020 ou 09 juillet 2020	<b>X</b>		10	
Les procédures et les conséquences	0 hro	LU	15 novembre 2019 ou 03 février 2020	22 avril 2020 ou 10 juillet 2020	v		16	
du licenciement ou d'une démission	8 IIIS	FR	08 octobre 2019 ou 19 décembre 2019	11 mars 2020 ou 28 mai 2020	<b>X</b>		10	
Les causes de cessation automa-	0 hro	LU	14 octobre 2019 ou 20 décembre 2019	12 mars 2020 ou 29 mai 2020	v		17	
tique d'un contrat de travail	81118	FR	15 novembre 2019 ou 04 février 2020	24 avril 2020 ou 13 juillet 2020	X		17	
as différents types de congés	Q hre	LU	sur demande			v	18	
Les differents types de conges	01113	FR	sur demande			^	10	
La protection des salariés en cas de	Q hre	LU	16 octobre 2019 ou 13 janvier 2020	10 mars 2020 ou 04 juin 2020		v	19	
aladie ou de grossesse	01115	FR	12 novembre 2019 ou 06 février 2020	16 avril 2020 ou 15 juillet 2020		^	19	
Veiller à l'application des prescriptions	en mat	ière de d	lroit de la sécurité sociale					
Les droits et les obligations du béné-	0 6 40	LU	18 octobre 2019 ou 15 janvier 2020	17 mars 2020 ou 11 juin 2020		v	20	
ficiaire de prestations sociales	8 IIIS	FR	19 novembre 2019 ou 04 février 2020	15 avril 2020 ou 17 juillet 2020		X	20	
Les litiges en matière de sécurité	0 hro	LU	sur demande			v	21	
sociale	01113	FR	sur demande			^	۷1	
Les spécificités des travailleurs fronta	liers							
La fiscalité des travailleurs frontaliers	16 hrs	LU	sur demande			X	22	
et internationaux		FR	sur demande			-		
Quelques conseils en matière de calcu	ıl de reve	enus et d	de déclaration d'impôts					
Le calcul et la déclaration de revenus	16 hrs	LU	sur demande			X	23	
ū .								
Le calcul et la déclaration de revenus pour non-résidents	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	23	
	Veiller à l'application des prescriptions  Les modifications du contrat de ravail  Les procédures et les conséquences du licenciement ou d'une démission  Les causes de cessation automaique d'un contrat de travail  Les différents types de congés  La protection des salariés en cas de maladie ou de grossesse  Veiller à l'application des prescriptions  Les droits et les obligations du bénéciciaire de prestations sociales  Les litiges en matière de sécurité sociale  Les spécificités des travailleurs frontaliers et internationaux  Quelques conseils en matière de calcule calcul et la déclaration de revenus pour résidents luxembourgeois  Le calcul et la déclaration de revenus cour résidents luxembourgeois  Le calcul et la déclaration de revenus	Veiller à l'application des prescriptions en mat  Les modifications du contrat de ravail  Les procédures et les conséquences du licenciement ou d'une démission  Les causes de cessation automatique d'un contrat de travail  Les différents types de congés  Les différents types de congés  Les droits et les obligations du bénéciciaire de prestations sociales  Les litiges en matière de sécurité  Rociale  Les spécificités des travailleurs frontaliers  Les afiscalité des travailleurs frontaliers  Les calcul et la déclaration de revenus  Dour résidents luxembourgeois  Le calcul et la déclaration de revenus  Des calcul et la déclaration de revenus  Les calcul et la déclaration de revenus  Des calcul et la déclaration de revenus	Veiller à l'application des prescriptions en matière de de ravail  LU  Les modifications du contrat de ravail  LU  ER  Les procédures et les conséquences du licenciement ou d'une démission  LES causes de cessation automaique d'un contrat de travail  LES différents types de congés  LU  ER  LU  ER  LU  FR  Veiller à l'application des prescriptions en matière de de maladie ou de grossesse  LES droits et les obligations du bénéiciaire de prestations sociales  LES droits et les obligations du bénéiciaire de prestations sociales  LES litiges en matière de sécurité  B hrs  LES spécificités des travailleurs frontaliers  LES spécificités des travailleurs frontaliers  LES spécificités des travailleurs frontaliers  LU  FR  Cuelques conseils en matière de calcul de revenus et contraited d	Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit du travail  Les modifications du contrat de ravail  Les procédures et les conséquences du licenciement ou d'une démission  Les causes de cessation automaique d'un contrat de travail  Les caises de cessation automaique d'un contrat de travail  Les différents types de congés  La protection des salariés en cas de maladie ou de grossesse  Les droits et les obligations du bénéiciaire de prestations sociales  Les spécificités des travailleurs frontaliers  Les spécificités des travailleurs frontaliers  Les calcul et la déclaration de revenus et de déclaration d'impôts  Les calcul et la déclaration de revenus et de déclaration d'impôts  LU sur demande  LU sur demande	Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit du travail  Les modifications du contrat de ravail  Les modifications du contrat de ravail  Les modifications du contrat de ravail  Les procédures et les conséquences du licenciement ou d'une démission  Les procédures et les conséquences du licenciement ou d'une démission  Les procédures et les conséquences du licenciement ou d'une démission  Les causes de cessation automa- que d'un contrat de travail  Les causes de cessation automa- que d'un contrat de travail  Les différents types de congés  B hrs  Refrection des salariés en cas de maladie ou de grossesse  LU sur demande  LU 16 octobre 2019 ou 22 avril 2020 ou 12 mars 2020 ou 28 mai 2020  Refrection des salariés en cas de maladie ou de grossesse  B hrs  Refrection des prescriptions en matière de droit de la sécurité sociale  LU 18 octobre 2019 ou 19 mars 2020 ou 29 mai 2020  Refrection des salariés en cas de maladie ou de grossesse  B hrs  Refrection des prescriptions en matière de droit de la sécurité sociale  Lu 18 octobre 2019 ou 16 avril 2020 ou 15 juillet 2020  Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit de la sécurité sociale  Lu 18 octobre 2019 ou 16 avril 2020 ou 15 juillet 2020  Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit de la sécurité sociale  Lu 18 octobre 2019 ou 15 avril 2020 ou 15 juillet 2020  Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit de la sécurité sociale  Lu sur demande  Refrection d'impôts  Lu sur demande  Refrection d'impôts  Lu sur demande  Lu sur demande  Refrection d'impôts  Lu sur demande  Refrection d'impôts	Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit du travail  LU 07 octobre 2019 ou 16 décembre 2019 27 mai 2020 v. 27 mai 2020 ou 27 mai 2020 ou 27 mai 2020 ou 28 hrs 28 h	Veiller à l'application des prescriptions en matière de droit du travail  es modifications du contrat de ravail  es modifications du contrat de ravail  es procédures et les conséquences ful libraries de droit du ravail  es procédures et les conséquences ful libraries de droit du ravail  es procédures et les conséquences ful libraries de droit du ravail  es procédures et les conséquences ful libraries de droit du ravail  es procédures et les conséquences ful libraries de droit du ravail  es procédures et les conséquences ful libraries de droit du ravail  es causes de cessation automa- ique d'un contrat de travail  es causes de cessation automa- ique d'un contrat de travail  es différents types de congés  8 hrs  En liu sur demande  En liu l'a novembre 2019 ou 13 juillet 2020 ou 24 avril 2020 ou 13 juillet 2020  En l'évrier 2020  FR l'évrier 2020  En l'évrier	

03	La sécurité et la santé dans l'entrep	rise						
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page
3.5	La réflexion et l'anticipation en matière	e de séc	urité et d	e santé au travail				
FD-3.5.3	L'organisation du travail et les risques pour la santé	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	47
07	L'égalité de traitement – la concilia	tion ent	re vie fa	miliale et vie professionne	elle			
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2e-5e an.	Page
ED 7.0.4	Les pratiques nationales et euro-	4 1	LU	11 décembre 2019 ou 26 février 2020	12 mars 2020 ou 14 juillet 2020		v	F0
FU-7.0.4	FD-7.0.4 Péennes pour l'égalité des chances	4 hrs	FR	06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020	03 avril 2020 ou 03 juin 2020		X	59

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.

### Délégués à l'égalité – Entreprises > 15 salariés



### Parcours recommandé pour :

Délégués à l'égalité – Entreprises > 15 salariés Membres titulaire (DE) | 40 heures congé-formation

O2 La compréhension et l'analyse des données sur la situation de l'entreprise								
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2º-5º an.	Page
FD-2.0.4	Les différents tableaux de bord de la gestion des ressources humaines	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande			X	27
03	La sécurité et la santé dans l'entrepri	se						
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
3.2	La démarche globale de prévention des	risques						
FD-3.2.14	Insertion et maintien dans l'emploi de personnes handicapées	8 hrs	LU FR	sur demande sur demande			Х	40
07 L'égalité de traitement – la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle								
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
ED 7 0 1	Lorôlo du dáláguá à l'ágolitá	0 bro	LU	16 octobre 2019 ou 14 février 2020	01 avril 2020 ou 24 juin 2020	v		EO
FD-7.0.1	Le rôle du délégué à l'égalité	8 hrs	LU FR			х		58
				14 février 2020 22 janvier 2020 ou	24 juin 2020 27 avril 2020 ou			
FD-7.0.1	Le rôle du délégué à l'égalité  Les discriminations sur le lieu de travail	8 hrs 4 hrs	FR	14 février 2020 22 janvier 2020 ou 28 février 2020 11 décembre 2019 ou	24 juin 2020 27 avril 2020 ou 03 juillet 2020 12 mars 2020 ou	x x		58
FD-7.0.2	Les discriminations sur le lieu de travail  Les pratiques nationales et euro-	4 hrs	FR LU	14 février 2020 22 janvier 2020 ou 28 février 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou	24 Juin 2020 27 avril 2020 ou 03 juillet 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou			58
	Les discriminations sur le lieu de travail		FR LU FR	14 février 2020 22 janvier 2020 ou 28 février 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020 11 décembre 2019 ou	24 Juin 2020 27 avril 2020 ou 03 juillet 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou 03 juin 2020 12 mars 2020 ou		x	
FD-7.0.2 FD-7.0.4	Les discriminations sur le lieu de travail  Les pratiques nationales et euro- péennes pour l'égalité des chances	4 hrs	FR LU FR LU FR LU	14 février 2020 22 janvier 2020 ou 28 février 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou 26 février 2020 sur demande	24 juin 2020 27 avril 2020 ou 03 juillet 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou 03 juin 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou		x	58
FD-7.0.2	Les discriminations sur le lieu de travail  Les pratiques nationales et euro-	4 hrs	FR LU FR LU FR LU FR	14 février 2020 22 janvier 2020 ou 28 février 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou 26 février 2020 of novembre 2019 ou 29 janvier 2020 sur demande sur demande	24 juin 2020 27 avril 2020 ou 03 juillet 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou 03 juin 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou			58
FD-7.0.4	Les discriminations sur le lieu de travail  Les pratiques nationales et euro- péennes pour l'égalité des chances	4 hrs	FR LU FR LU FR LU	14 février 2020 22 janvier 2020 ou 28 février 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou 29 janvier 2020 11 décembre 2019 ou 26 février 2020 06 novembre 2019 ou 26 février 2020 sur demande	24 juin 2020 27 avril 2020 ou 03 juillet 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou 03 juin 2020 12 mars 2020 ou 14 juillet 2020 03 avril 2020 ou			58

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.

### Délégués à la sécurité et à la santé - Entreprises > 15 salariés



### Parcours recommandé pour :

Délégués à la sécurité et à la santé - Entreprises > 15 salariés Membres titulaire 1er mandat (DSS1) | 40 heures + 10 heures = 50 heures congé-formation

03	La sécurité et la santé dans l'entrepri	se							
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page	
3.1	La législation et les acteurs en matière	de sécur	ité et de	santé au travail					
FD-3.1.2	L'introduction en matière de sécurité et	8 hrs	LU	28 octobre 2019 ou 17 janvier 2020	24 mars 2020 ou 16 juin 2020	X		32	
T D-3.1.2	de santé au travail	01115	FR	27 novembre 2019 ou 13 février 2020	09 avril 2020 ou 24 juillet 2020	^		JZ	
FD-3.1.4	Le rôle et les missions des services de	8 hrs	LU	02 décembre 2019 ou 13 février 2020	09 avril 2020 ou 24 juillet 2020		x	33	
FD-3.1.4	santé au travail	8 1118	01115	FR	29 octobre 2019 ou 30 janvier 2020	25 mars 2020 ou 17 juin 2020		۸	33
3.2	La démarche globale de prévention des	risques							
FD-3.2.1*	L'organisation d'une tournée d'inspec-	8 hrs	LU	09 octobre 2019 ou 20 janvier 2020	26 mars 2020 ou 19 juin 2020			34	
FD-3.2.1	tion	01115	FR	04 décembre 2019 ou 14 février 2020	11 mai 2020 ou 22 juillet 2020	X		34	
FD-3.2.2	L'analyse d'un poste de travail pour l'améliorer ou le mettre en sécurité ou	8 hrs	LU	sur demande			x	34	
FD-3.2.2	en conformité	81118	FR	sur demande			^	34	
FD-3.2.3	Stress, harcèlement, burnout :	8 hrs	LU	sur demande			х	35	
1 0 0.2.0	diagnostic de la souffrance au travail	01113	FR	sur demande			^	00	
FD-3.2.13	L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de	8 hrs	LU	14 janvier 2020 ou 24 février 2020	12 mai 2020 ou 27 juillet 2020		X	40	
	trajet ou de maladie professionnelle		FR	11 novembre 2019 ou 21 janvier 2020	27 mars 2020 ou 19 juin 2020		Α	40	

<sup>+ 2</sup>H d'accompagnement d'un délégué à la sécurité et à la santé en tournée d'inspection (pratique de terrain). Les heures de congé-formation attribuées pour le 1er mandat sont à prendre au cours des 12 premiers mois du mandat. Pour le délégué à l'égalité, ce contingent d'heures s'ajoute à celui alloué au délégué du personnel. Il en est de même pour le délégué à la sécurité et à la santé, si ce dernier a été nommé parmi les membres de la délégation.

- Les croix dans les colonnes de la 1ère et de la 2e-5e année indiquent nos recommandations pour ce profil de déléqué.
- Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.



Délégués à la sécurité et à la santé – Entreprises > 15 salariés Membres titulaire (DSS) | 40 heures congé-formation

03	La sécurité et la santé dans l'entrepri	se						
Réf.	Intitulé du cours	Durée	Langue	Octobre 2019 - Février 2020	Mars 2020 - Juillet 2020	1 <sup>ère</sup> an.	2°-5° an.	Page
3.1 La législation et les acteurs en matière de sécurité et de santé au travail								
FD-3.1.2	L'introduction en matière de sécurité et	8 hrs	LU	28 octobre 2019 ou 17 janvier 2020	24 mars 2020 ou 16 juin 2020		Х	32
10-3.1.2	de santé au travail	01115	FR	27 novembre 2019 ou 13 février 2020	09 avril 2020 ou 24 juillet 2020		٨	32
ED 0.1.4	Le rôle et les missions des services de	0 646	LU	02 décembre 2019 ou 13 février 2020	09 avril 2020 ou 24 juillet 2020	v	0.0	33
FD-3.1.4 Le foie et les missions des services de santé au travail	8 hrs	01115	FR	29 octobre 2019 ou 30 janvier 2020	25 mars 2020 ou 17 juin 2020	Х		33
3.2	La démarche globale de prévention des	risques						
FD-3.2.1	L'organisation d'une tournée d'inspec-	8 hrs	LU	09 octobre 2019 ou 20 janvier 2020	26 mars 2020 ou 19 juin 2020		х	34
FD-3.2.1	tion	8 1118	FR	04 décembre 2019 ou 14 février 2020	11 mai 2020 ou 22 juillet 2020		X	34
ED 0 0 0	L'analyse d'un poste de travail pour	0.1	LU	sur demande				0.4
FD-3.2.2	l'améliorer ou le mettre en sécurité ou en conformité	8 hrs	FR	sur demande			X	34
ED-3 2 13	L'accompagnement d'une personne victime d'un accident de travail, de	8 hrs	LU	14 janvier 2020 ou 24 février 2020	12 mai 2020 ou 27 juillet 2020		Х	40
	trajet ou de maladie professionnelle		FR	11 novembre 2019 ou 21 janvier 2020	27 mars 2020 ou 19 juin 2020		^	40

- Les croix dans les colonnes de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année indiquent nos recommandations pour ce profil de délégué.
  Le nombre d'heures de formation du parcours recommandé est parfois supérieur au congé-formation à disposition.

Notes Notizen



École supérieure du travail









## Formulaire d'inscription Cours pour les délégués du personnel | Mandat 2019 - 2024

### Données personnelles du délégué

Suite à la mise en vigueur avec effet au 28 mai 2018 du règlement général de la protection des données personnelles, je vous prie de bien vouloir nous signaler votre accord explicite avec la mise à disposition et l'utilisation administrative interne de vos données personnelles par l'EST, en apposant votre signature ici.



Nom(s) :  Prénom(s) :  N° de matricule national : / / /  Nationalité :	Code postal : Localité           Tél. fixe :
Email:	

nnées de l'employeur	
Entreprise :	Nº otruo
Entreprise .	,
N° de matricule national : / / / /	Code postal : = Localité :
Tél. fixe : +	Tél. mobile : +
Email:	
Nombre de salariés : 5 - 49	

Profil du délégué				
(1)	Délégué du personnel :	Membre titulaire Membre suppléa	Délégué à l'égalité Délégué à la sécurité et à la santé	
	Nouvellement élu / 1er ma	andat	Réélu	

### **Choix des cours**

En vue de faciliter l'organisation des cours et pour prendre en considération au mieux vos intérêts, nous vous prions de marquer un 1er et un 2e choix de cours. **Priorité sera donnée au 1e choix** selon les disponibilités.

Langue	Référence	Intitulé du cours	Date du cours : 1er choix	2 <sup>e</sup> choix
FR LU	<b>_</b>	_  FD =		
FR 🔲 LU	<u> </u>	_  FD		
FR LU	_	FD		
FR LU		FD		
FR LU	_	FD		
FR LU		FD		
FR LU	<b></b>	FD		

L'inscription aux cours sera confirmée par écrit +/- 15 jours avant le commencement de ceux-ci.



Lieu des cours : Centre de formation et de séminaires de la Chambre des salariés – CEFOS 12, rue du Château  $\mid$  L-5516 REMICH

Logement **gratuit** souhaité au CEFOS : Oui  $\square$  Non  $\square$ 

### Note:

La présente fiche d'inscription n'est **valable qu'avec la signature de l'employeur** ou de son représentant.



Date et signature de l'employeur



Date et signature du délégué

ن. ۸

Veuillez **retourner** le présent formulaire dûment rempli, **daté et signé**, à l'adresse suivante : **École supérieure du travail – EST | 1, Porte de France | L-4360 ESCH/ALZETTE** www.est.public.lu | estinfo@est.etat.lu | T +352 247 86 **132** ou **202** | F +352 247 86 131

Dans ce formulaire, le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



École supérieure du travail









## Formulaire d'inscription Cours pour les délégués du personnel | Mandat 2019 - 2024

### Données personnelles du délégué

Suite à la mise en vigueur avec effet au 28 mai 2018 du règlement général de la protection des données personnelles, je vous prie de bien vouloir nous signaler votre accord explicite avec la mise à disposition et l'utilisation administrative interne de vos données personnelles par l'EST, en apposant votre signature ici.



Nom(s) :         Prénom(s) :         N° de matricule national : / / / /         Nationalité :	Code postal : Localité  Tél. fixe : +
Email:	

onnées de l'employeur	
Entreprise :	Code postal : Localité :
Email:  Nombre de salariés: 5 - 49  50 - 150  > 150	

Profil du délégué				
0	Délégué du personnel :	Membre titulaire Membre suppléa	Délégué à l'égalité Délégué à la sécurité et à la santé	
	Nouvellement élu / 1 <sup>er</sup> ma	andat	Réélu	

### **Choix des cours**

En vue de faciliter l'organisation des cours et pour prendre en considération au mieux vos intérêts, nous vous prions de marquer un 1er et un 2e choix de cours. **Priorité sera donnée au 1e choix** selon les disponibilités.

Langue	Référence	Intitulé du cours	Date du cours : 1er choix	2 <sup>e</sup> choix
FR LU	<b></b>	_  FD	11	
FR 🔲 LU	<b>_</b>	_  FD		
FR LU	_	_  FD		
FR 🔲 LU		_  FD		
FR LU		_  FD		
FR 🔲 LU		_  FD		
FR LU	<b></b>	_  FD		

L'inscription aux cours sera confirmée par écrit +/- 15 jours avant le commencement de ceux-ci.



Lieu des cours : Centre de formation et de séminaires de la Chambre des salariés – CEFOS 12, rue du Château  $\mid$  L-5516 REMICH

Logement **gratuit** souhaité au CEFOS : Oui  $\square$  Non  $\square$ 

### Note:

La présente fiche d'inscription n'est **valable qu'avec la signature de l'employeur** ou de son représentant.



Date et signature de l'employeur



Date et signature du délégué

ن. ۸

Veuillez **retourner** le présent formulaire dûment rempli, **daté et signé**, à l'adresse suivante : **École supérieure du travail – EST | 1, Porte de France | L-4360 ESCH/ALZETTE** www.est.public.lu | estinfo@est.etat.lu | T +352 247 86 **132** ou **202** | F +352 247 86 131

Dans ce formulaire, le générique masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.



École supérieure du travail









## Anmeldeformular Kurse für Personalvertreter | Mandat 2019 – 2024

### Persönliche Angaben des Personalvertreters

Infolge des Inkraftretens des neuen Generalregelwerks zum Datenschutz, bitten wir Sie, Ihr Einverständnis mit der verwaltungsinternen Nutzung Ihrer persönlichen Daten durch die EST, mittels Anbringen Ihrer Unterschrift an dieser Stelle zu bestä-



Name(n):	N° und Straße: ,
Vorname(n):	Postleitzahl: Ortschaft:
Sozialversicherungsnummer: / / / /	Festnetztelefon: +
Staatsangehörigkeit:	Mobiltelefon: +
E-Mail:	

No und Ctroff or	
Postleitzahl:	Ortschaft:
Festnetztelefon: +	

Profil des Personalve	rtreters				
	Personalvertreter:	Effektiver Posten Ersatz Posten		Gleichstellungsbeauftragter Sicherheits- und Gesundheitsbeauftragter	
	Neu gewählt / 1. Manda	t	0	Wiedergewählt	

ıırgaı		

Um die organisatorische Arbeit zu erleichtern, sowie den Interessen der Teilnehmer bestens Rechnung zu tragen, bitten wir Sie eine 1. sowie eine 2. Auswahl an Kursen zu treffen. Nach Möglichkeit wird die **1. Auswahl berücksichtigt**.

Sprache	Referenz	Kurstitel	Kursdatum :1. Auswahl	2. Auswahl
FR LU	<b></b>	FD		
FR 🔲 LU		FD		
FR LU	_	_  FD		
FR 🔲 LU		FD		
FR LU		_  FD		
FR 🔲 LU		FD		
FR LU	<b></b>	FD		

Die Teilnahme an den Lehrgängen wird jeweils +/- 2 Wochen vor Kursbeginn schriftlich bestätigt.



Bildungszentrum : Centre de formation et de séminaires de la Chambre des salariés – CEFOS 12, rue du Château | L-5516 REMICH

Kostenlose Beherberung im CEFOS erwünscht : Ja 🔲 Nein 🔲

### Notiz:

Diese Anmeldung ist **nur gültig nach Unterzeichnung des Arbeitgebers** oder dessen Stellvertreters



Datum und Unterschrift des Arbeitgebers



Datum und Unterschrift des Personalvertreters

ن. ۸

Wir bitten Sie, dieses ausgefüllte, **datierte und unterzeichnete** Formular an folgende Adresse zu **senden**: **École supérieure du travail – EST | 1, Porte de France | L-4360 ESCH/ALZETTE** www.est.public.lu | estinfo@est.etat.lu | T +352 247 86 **132** ou **202** | F +352 247 86 131

In diesem Formular wird die männliche Form verwendet, was keinerlei Diskriminierung bedeutet und ausschließlich der leichteren Lesbarkeit des Textes dient.



École supérieure du travail









### Anmeldeformular Kurse für Personalvertreter | Mandat 2019 – 2024

### Persönliche Angaben des Personalvertreters

Infolge des Inkraftretens des neuen Generalregelwerks zum Datenschutz, bitten wir Sie, Ihr Einverständnis mit der verwaltungsinternen Nutzung Ihrer persönlichen Daten durch die EST, mittels Anbringen Ihrer Unterschrift an dieser Stelle zu bestätigen.



Name(n):	N° und Straße: ,
Vorname(n):	Postleitzahl: Ortschaft:
Sozialversicherungsnummer: / / / /	Festnetztelefon: +
Staatsangehörigkeit:	Mobiltelefon: +
E-Mail:	

gaben des Arbeitgebers		
Firma:	N° und Straße: ,	
Sozialversicherungsnummer: / / / /	_ Postleitzahl:	Ortschaft:
Mobiltelefon: +	Festnetztelefon: +	
E-Mail:		
Zahl der Arbeitnehmer: 5 - 49 🔲 50 - 150 🔲 > 150		

Profil des Personalve	ertreters			
3	Personalvertreter:	Effektiver Posten Ersatz Posten	Gleichstellungsbeauftragter Sicherheits- und Gesundheitsbeauftragter	
	Neu gewählt / 1. Manda	at	Wiedergewählt	

### Kursauswahl

Um die organisatorische Arbeit zu erleichtern, sowie den Interessen der Teilnehmer bestens Rechnung zu tragen, bitten wir Sie eine 1. sowie eine 2. Auswahl an Kursen zu treffen. Nach Möglichkeit wird die **1. Auswahl berücksichtigt**.

Sprache	Referenz	Kurstitel	Kursdatum :1. Auswahl	2. Auswahl
FR LU	<b></b>	_  FD	11	
FR 🔲 LU		_  FD		
FR LU	_	_  FD		
FR LU		_  FD		
FR LU	_	_  FD		
FR LU		_  FD		
FR LU	<b></b>	_  FD		
	<b>-</b>	_  FD		

Die Teilnahme an den Lehrgängen wird jeweils +/- 2 Wochen vor Kursbeginn schriftlich bestätigt.



Bildungszentrum : Centre de formation et de séminaires de la Chambre des salariés – CEFOS 12, rue du Château | L-5516 REMICH

Kostenlose Beherberung im CEFOS erwünscht : Ja 🔲 Nein 🔲

### Notiz:

Diese Anmeldung ist **nur gültig nach Unterzeichnung des Arbeitgebers** oder dessen Stellvertreters



Datum und Unterschrift des Arbeitgebers



Datum und Unterschrift des Personalvertreters

ن. ۸

Wir bitten Sie, dieses ausgefüllte, **datierte und unterzeichnete** Formular an folgende Adresse zu **senden**: **École supérieure du travail – EST | 1, Porte de France | L-4360 ESCH/ALZETTE** www.est.public.lu | estinfo@est.etat.lu | T +352 247 86 **132** ou **202** | F +352 247 86 131

In diesem Formular wird die männliche Form verwendet, was keinerlei Diskriminierung bedeutet und ausschließlich der leichteren Lesbarkeit des Textes dient.







Le CEFOS, Centre de formation et de séminaires de la Chambre des salariés à Remich est une infrastructure multifonctionnelle qui se prête idéalement à la tenue de colloques les plus variés. D'une architecture moderne et contemporaine, elle offre un lieu favorable à la transmission du savoir et à l'échange d'idées.

Le centre, situé à proximité de la capitale et facilement accessible via la N2 ou par l'autoroute A13, vous accueille dans un environnement verdoyant de la magnifique vallée viticole de la Moselle.

Les salles de formation du centre sont équipées des dernières technologies haut de gamme et vous proposent des locaux répondant en tous points à ce que l'on attend aujourd'hui d'une telle infrastructure pour l'organisation d'un séminaire, d'un congrès ou autre activité similaire.

Le CEFOS propose de nombreuses prestations à un public national, interrégional et international. Les installations peuvent être utilisées par des organismes aussi bien associatifs que publics ou privés qui souhaitent organiser un événement de haute qualité.

Dans cette optique, nos collaborateurs engagés se feront un plaisir de vous apporter leur concours et de vous offrir un service personnalisé afin de garantir le succès de votre projet, en vous assurant un appui continu et se chargeant de tous les détails de l'organisation.







### Chambre des salariés 18, rue Auguste Lumière L-1950 Luxembourg T +352 27 494 200 | csl@csl.lu | www.csl.lu

CEFOS – Centre de formation et de séminaires 12, rue du Château L-5516 Remich T +352 27 494 500 | cefos@cefos.lu | www.cefos.lu







